Les conférences socio-économiques du Québec

Industrie du vêtement : Le défi du redéveloppement

Rapport de la table
de concertation
du 29 mars 1985

Québec

LES CONFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

RAPPORT DE LA TABLE DE CONCERTATION

SUR L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

MONTRÉAL, LE 29 MARS 1985

PRÉSENTATION

On retrouve dans ce rapport la transcription des délibérations de la table de concertation sur l'industrie du vêtement tenue à Montréal le 29 mars 1985. La transcription d'interventions orales n'étant pas toujours facile à lire, il a fallu dans certains cas en retoucher la forme pour faciliter la compréhension. Là où la clarté n'est pas en cause, la transcription est reproduite fidèlement, d'où ce caractère de langage parlé qu'on retrouve tout au long du rapport.

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Au mois de septembre 1977, le gouvernement du Québec conviait les partenaires socio-économiques de l'industrie du vêtement à un "mini-sommet" afin d'amorcer un processus de stabilisation et de consolidation des entreprises du secteur et afin de déterminer une démarche concertée pour établir des contingentements à l'importation.

En 1983, se tiennent deux autres conférences socio-économiques, portant sur la situation économique de l'industrie ainsi que sur le régime de négociation des conditions de travail.

La conférence d'avril 1983 a donné lieu à des engagements sur la question de l'importation, sur le besoin de raffermir Montréal comme centre d'achat, sur l'impact de la réglementation du secteur, sur la promotion de la mode et l'exportation, sur la création et le design et sur la modernisation des entreprises. Des engagements ont également été pris concernant le régime des négociations dans le secteur du vêtement.

Au terme de l'exercice d'avril 1983, les participants ont manifesté la volonté de se revoir. Un bref sondage auprès des agents a été réalisé

en septembre 1984 afin de connaître précisément leurs intentions à ce sujet; la réponse a été positive quant à la tenue d'une autre conférence qui a finalement eu lieu le 25 mars 1985.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

En réunissant une fois de plus dans une démarche de concertation les principaux agents socio-économiques impliqués dans l'industrie du vêtement, le gouvernement du Québec poursuivait deux objectifs:

- amorcer une discussion sur une stratégie de redéveloppement de l'industrie du vêtement afin de rendre cet important secteur manufacturier plus compétitif face aux importations;

- examiner quelques hypothèses d'action sur des questions comme l'accroissement de la part de l'industrie québécoise dans l'ensemble Canadien, la relance des investissements, l'introduction des nouvelles technologies, la promotion de la mode québécoise, le développement d'une capacité exportatrice.

Pour susciter la discussion autour de ces grands objectifs, un état de la situation dans l'industrie du vêtement a été établi par le professeur, Pierre Lamonde de l'INSR (1).

---

(1) Pierre Lamonde; Industrie du vêtement: le défi du redéveloppement. Les conférences socio-économiques du Québec, Québec, mars 1985.

LES INVITÉS

La rencontre du 29 mars 1985 réunissait quelque cent-vingt invités représentant les manufacturiers, le Centre de promotion de la mode, le Centre de productivité, les porte-parole du textile, les organisations syndicales, la ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Canada avait été invité à y déléguer des représentants.

Monsieur Paul Dell'Aniello, professeur en management à l'Université du Québec à Montréal, était président des délibérations de cette conférence.

LES THÈMES DE L'ÉTUDE

Les discussions de la journée du 29 mars se sont déroulées en fonction des thèmes suivants:

- Ouverture de la conférence: tour de table permettant aux participants de faire valoir leur point de vue à l'égard de la situation actuelle de l'industrie et leurs attentes à l'égard de la conférence.

- La politique commerciale: la question des importations, des quotas, de la protection du marché domestique.

- La promotion et l'accroissement des parts du marché domestique et international: la qualité et la compétitivité des produits, les exportations, la mode, les programmes d'aide.

- Le virage technologique: la modernisation de l'entreprise, l'adaptation de la main-d'oeuvre aux changements technologiques, la formation.

- La gestion de l'industrie: la compétitivité et la réglementation provinciale, les comités paritaires, la loi des décrets et de conventions collectives.

- La synthèse des travaux: le résumé des discussions et des engagements pris.

LA SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS

Nous représentons ci-après les principaux engagements pris lors de la conférence. Les chiffres entre parenthèses renvoient à la page où a été formulé l'engagement.

La politique commerciale

. Poursuite des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'amener ce dernier à adopter les mesures requises pour contrer les importations en provenance du sud-est asiatique préjudiciables aux industries québécoises.

Accroissement des parts du marché domestique et du marché international:

. poursuite d'une étude par l'IMVQ au sujet du dégrèvement de taxes lié à la promotion des exportations (53);

. appui gouvernemental à l'embauche de jeunes dessinateurs et designers par le biais des programmes Outils de gestion et UNI-PME (60), (83-84);

- création d'outils promotionnels des programmes gouvernementaux d'exportation (76, 170) et publication d'un répertoire de manufacturiers québécois (79, 170);

- mise sur pied éventuelle d'un centre permanent de la mode québécoise à Toronto (68, 72, 170);

- adaptation des normes des programmes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu aux conditions particulières de l'industrie du vêtement (99);

- soutien à la formation professionnelle et révision de certains éléments de ce programme de façon à tenir compte des changements technologiques et des objectifs d'amélioration de la productivité. Cette formation pourrait se faire dans le cadre de programmes itinérants axés sur la formation en usine (100);

- étude à entreprendre par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu sur la possibilité de faire du Centre de productivité du vêtement un lieu de concertation en matière de formation (109, 110).

Gestion de l'industrie

- Création d'une table paritaire ayant pour mandat la mise en charge des questions économiques, réglementaires et de l'emploi dans les industries du vêtement et du textile (153, 173).

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Allocution d'ouverture	1
Tour de table	7
La politique commerciale	33
Promotion et accroissement des parts du marché domestique et du marché international	58
Virage technologique	90
Gestion de l'industrie	119
Synthèse des travaux	169

En annexe:
Liste des invités présents à la table de concertation sur l'industrie du vêtement

ALLOCUTION D'OUVERTURE

M. LE MINISTRE ROBERT DEAN,
Ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

Mesdames, messieurs, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue, au nom du Gouvernement du Québec, à cette troisième rencontre de concertation sur l'Industrie du vêtement.

Je suis très heureux de participer avec vous à cet événement. Il s'agit pour moi d'une première conférence sectorielle et j'apprécie grandement de pouvoir m'associer à une démarche déjà bien engagée, et de me trouver en compagnie de partenaires avertis.

Je dois vous dire tout de suite cependant que je ne remplace aucun de vos interlocuteurs habituels, et je souhaite, comme vous tous sans doute, que cette rencontre poursuive véritablement le travail accompli jusqu'à maintenant.

Je me sens tout à fait prêt à faire avec vous les pas supplémentaires qui seront jugés utiles à la promotion de notre industrie du vêtement.

À titre de ministre délégué à l'emploi et à la concertation, ce qui me préoccupe particulièrement, en plus de tous les autres aspects dont nous allons discuter aujourd'hui, c'est le fait que l'industrie du vêtement représente trente et un pour cent (31%) des emplois du secteur manufacturier à Montréal, ce qui constitue un pourcentage énorme et probablement peu connu.

Toutes les démarches visant à redévelopper l'industrie du vêtement devront donc tenir compte de cet élément très important, ce fort pour-

centage d'hommes et de femmes -- surtout de femmes, et souvent venant des groupes des communautés culturelles; c'est une question très importante pour l'avenir de la région de Montréal, au point de vue emplois, et aussi pour le Québec tout entier. Si en plus de nos préoccupations de relance et redéveloppement de l'industrie du vêtement, on entend ajouter cette préoccupation éminemment humaine et économique à la fois qu'est la création d'emploi pour l'avenir dans ce contexte difficile de concurrence et de changements technologiques, il faut que tous les partenaires, employeurs, travailleurs, bref que la société entière, soit prête à quitter les sentiers battus, à abandonner les vieilles traditions, pour trouver de nouvelles solutions, de nouveaux modes d'intervention et de nouvelles mentalités qui nous permettront de faire face aux défis de l'avenir.

Cela dit, s'il y a un message que je crois important de vous livrer au point de départ, c'est celui-ci: pour réussir il faut croire en ses moyens. Or nous avons de bonnes raisons de miser sur les capacités et le potentiel de l'industrie québécoise du vêtement. Je tire cette conclusion de mes propres visites sur le terrain et de mes rencontres avec des gens de l'industrie. C'est aussi ce que je retiens de l'État de la situation que le professeur Lamonde a préparé afin d'éclairer nos discussions.

Il m'apparaît donc justifié de nous montrer confiants et notre démarche de concertation sera d'autant plus fructueuse que nous aborderons les choses avec un esprit positif.

La rencontre d'aujourd'hui procède d'un effort entrepris en 1977 alors que le gouvernement québécois faisait les premiers pas pour introduire la pratique de la concertation face aux problèmes de développement économique et social de notre société. Il est apparu indiqué, à ce moment-là de recourir méthodiquement à cette approche pour faire face à la problématique du secteur du vêtement.

Une première rencontre regroupant une trentaine de participants eut lieu en septembre 1977. L'abolition de la taxe de vente sur le vêtement fut une des mesures importantes à en découler. Des programmes d'aide à la consolidation des entreprises émergèrent également de cette rencontre et des efforts furent faits pour obtenir un contrôle plus adéquat des importations.

Le gouvernement organisa une seconde rencontre en avril 1983. La grande majorité d'entre vous y avez participé. Chacun se rappellera que l'objectif était clairement de mettre de l'avant des mesures susceptibles de favoriser le redressement et le développement de notre industrie.

Il était d'ores et déjà établi que le gouvernement ne voulait en aucune façon sacrifier le secteur du vêtement au profit de secteurs supposément plus productifs ou plus porteurs d'avenir. La rencontre était destinée à relever plus que jamais le défi de la compétitivité. Elle a donné lieu à des engagements par rapport notamment à la question des importations, à la réglementation des conditions de travail, à la promotion de la mode québécoise, à la modernisation des entreprises et à l'affirmation de la position de Montréal comme centre d'achat. Nous aurons l'occasion au cours de la journée de faire le point sur ces différents sujets.

Il est certain toutefois qu'en dépit d'efforts manifestes, notre industrie du vêtement n'a pas encore trouvé une vitalité satisfaisante. Le meilleur indice de cela est sans doute la faiblesse du réinvestissement.

L'État de la situation du professeur Lamonde met ce phénomène en évidence. Il a été constaté d'abord que le taux de rendement du capital investi, de même que le taux de rendement de l'avoir des propriétaires étaient, dans l'industrie du vêtement, supérieurs à ce qu'ils sont dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Or, paradoxalement, la part des profits qui sont réinvestis est inférieure dans l'industrie du vêtement à ce qu'elle est dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Les chiffres fournis à cet égard dans l'État de la situation sont éloquents. De 1975 à 1981 les investissements dans le secteur du vêtement se sont élevés à au plus 42,7% des profits réalisés. Ils ont même atteint, en 1979, un niveau qui correspondait à peine à 20,9% des profits.

Or, pour l'industrie manufacturière dans son ensemble, les investissements au cours de cette même période ont été supérieurs, la plupart du temps, au niveau des profits. Ils ont même atteint en 1981 un niveau qui équivalait à 139,6% des profits réalisés.

Notre industrie du vêtement se trouve confrontée fondamentalement à la difficulté de s'approprier une part plus substentielle des marchés domestiques et étranger. Elle n'est pas suffisamment compétitive sur les marchés qu'elle occupe et elle ne sait pas conquérir de nouveaux marchés.

Ce diagnostic ne nous indique pas toutefois quels sont les remèdes possibles, et encore moins quels sont les remèdes sans effets secondaires nocifs. Nous ne devons pas bien sûr chercher de panacée. Ceux qui seraient enclins à penser que les difficultés de l'industrie n'ont qu'une seule cause facile à éliminer feraient bien de compléter leur analyse.

L'amélioration de la santé économique de notre industrie du vêtement ne peut définitivement pas s'accomplir en un tournemain. En y regardant de près on se rend compte que le progrès ne viendra pas d'une seule source. Il passe par des voies multiples qui me semblent toutes assez peu accesssibles sans une concertation vraie.

J'insiste sur ce fait. Nous discuterons sans doute au cours de cette rencontre du niveau de productivité de l'industrie et de son approche des marchés. Nous parlerons aussi tout probablement du niveau des investissements, du recours aux nouvelles techonologies et de la conquête de nouveaux marchés.

Or, quelles que soient les actions envisagées en regard de ces aspects de la problématique dans le secteur du vêtement, il y a de fortes chances que leur aboutissement et leur succès exigent des efforts concertés de la part de plusieurs partenaires. Je me ferai un devoir de mettre cette nécessité en évidence de façon concrète au cours des discussions de notre rencontre.

Notre industrie du vêtement a régressé au cours des dix dernières années; elle a régressé d'environ 20% quant au nombre d'emplois fournis, et d'un peu moins de 10% en termes de production nette.

L'analyse du professeur Lamonde nous montre, somme toute, une situation qui n'est pas précisément reluisante. Mais celle-ci n'a rien, loin de là, de désespéré. Le professeur Lamonde souligne d'ailleurs, et je cite: "...l'industrie québécoise du vêtement possède des atouts comparatifs indéniables mais peu mis en valeur." Il nous invite à penser en termes de redéveloppement plutôt que de redressement.

Cela nécessite une nouvelle approche des marchés, de même que des orientations revues et corrigées en matière de gestion. Il faudrait aussi recourir avec audace aux nouvelles technologies. Le développement de notre capacité d'exportation doit devenir à coup sûr la façon d'empêcher les importations de fermer notre industrie. Il n'a jamais été démontré en effet que nous ne pouvions pas avoir une industrie du vêtement capable de s'approprier une part plus considérable des marchés étrangers.

En fait, les possibilités de développement de l'industrie sont sans doute meilleures que nous avons pu le croire jusqu'ici. Je vous ferai remarquer qu'il n'y a pas eu que des fermetures d'usines dans le vêtement. Des investissements nouveaux sont apparus à chaque année. Depuis le début de 1984 par exemple, un cinquantaine de projets d'investissement dans les secteurs du vêtement et du textile ont été soumis au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration dans le cadre du programme "Immigrants investisseurs". Ces projets représentent des avoirs de plus de 21,5 millions $ et la plupart ont été réalisés ou sont en voie de réalisation. Il y a lieu de féliciter ces immigrants de leur dynamisme et d'apprécier leur apport à l'économie québécoise. Mais ne faut-il pas voir dans ce phénomène une indication importante que l'industrie du vêtement peut se développer ici au Québec?

Permettez-moi de souhaiter que nous nous engagions véritablement à assurer son adaptation ou, comme le dit le professeur Lamonde, son redéveloppement. Nos discussions au cours de la présente rencontre devraient déboucher sur des gestes concrets en ce sens.

Merci à tous d'être venus, et que nos travaux vous soient profitables.

You have probably just heard the longest speech of the day, but we hope and I am sure that you already have the habit of participating as people of action, and that the discussion, today, will be brief, to the point, and very productive.

Je vous présente maintenant le président technique de notre conférence, qui va piloter nos discussions à compter de ce moment. Il s'agit de M. Paul Dell'Aniello, autrefois professeur aux Hautes Études Commerciales et maintenant directeur de la chaire de management MacDonald Stuart, au département des Sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal; monsieur Paul Dell'Aniello.

TOUR DE TABLE

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Je voudrais moi aussi souhaiter la bienvenue à tous les représentants des organismes présents. J'ai simplement quelques règles de jeu très simples à mettre de l'avant avant de vous laisser la parole.

Nous commençerons par un tour de table qui va donner aux principaux organismes, c'est-à-dire à tous les oraganismes qui sont autour de cette table, l'occasion de formuler un premier énoncé; par la suite nous couvrirons les principaux points à l'ordre du jour.

Je demanderais aux représentants des manufactures de vêtement de nous présenter leur point de vue.

M. IRWIN STEINBERG,
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

Je suis président de l'Institut des manufacturiers du vêtement de la Province de Québec. Je tiens d'abord à remercier toutes les personnes responsables qui nous ont permis de poursuivre la discussion amorcée en avril 1983.

The apparel industry is not a sunset industry. It is not a losing industry; it is an industry which can compete with fair competition, with imports from countries with similar cost, wage and social structures. There have been many studies that have been done by well-known international consultants indicating trends which however are taking place.

The recognition that, in the developed countries, demand for apparel will remain essentially flat is something which is obvious to all those people inside the industry.

The recognition that the demand for apparel in developing countries is going to increase much more so means that they are going to have a resource structure which we are all aware of, and that, in the long run, sourcing will become more international.

Most of us who are in the industry, competing on a day-to-day basis, recognize the implications of these happenings.

As a traditional industry however, the apparel industry not only represents an industry which utilizes human resources in terms of its labor, but is also a place where the new technologies will and can be applied in the future. It is important to note that there is a change in the array of jobs existing in the apparel industry today. Industrial engineering, computer engineering, and so on, all of these questions are becoming more prominent.

But irrespective of that, it should not be misunderstood that there is every indication that there is nothing on the horizon in terms of a technological breakthrough that is going to substantially alter the comparative disadvantage due to the wage structure existing in developed countries and developing low-cost countries. It is very important that we understand that fundamental point.

The problems that exist in the apparel industry are not unique as well to our apparel industry, but in addition they exist in apparel industries all over the developed world. The problems are not unique to Canada, they exist in the United States, they exist in Western Europe. And I mention this because it is also important to note that though

And I mention this because it is also important to not that though export is becoming a stronger activity for apparel manufacturers, it is not the panacea that is going to resolve the problems of the apparel industry in Canada.

Not only do we have the requirements of a sufficiently stable domestic market in order to develop export orientation, but when we go into the United States we find similar penetration from low-cost countries where the markets are already being supplied by the same low-cost countries that are supplying in Canada, and we are trying to replace other U.S. manufacturers within a diminishing market share that they already are operating in.

That does not mean that we don't, cannot and should not promote the export question. What we want is that we be careful and that we do not consider that high technology only; the export and all other aspects are important to resolve the kinds of problems that are facing the apparel industry today.

The urgency which is facing the apparel industry with regard to its problems today is obvious. Manufacturers are making decisions, management decisions which involve the closing of facilities here in the Province of Quebec, and therefore the requirements of a concerted effort by management, labor and government in order to resolve these problems are very important.

Tensions are developing as a result of the problems. Tensions to some extent between management and labor, tensions between the apparel industry and the textile industry because of the diminishing market share that we are facing.

We are very happy to be here with our co-participants in the industry in order to try and affect the public policy which is going to help the apparel industry in the Province of Quebec.

I want to point out that even though most of what we talking about is under federal jurisdiction, the Quebec Government not only has an interest but a stronger role to play, I believe, than it has in the past.

We are fortunate to have the Productivity Center, the Centre de la Promotion as well, which came about as a support from the provincial government for the industry.

It is very very important that we have the strenyth, as the industry representatives, to understand and affect the public policy that is going to affect us. In this you can play a role.

We have not been as successful as we woulk like to be. The import figures that exist today are a testimony to the lack of success we have had in making representations or getting the policy changed which would make the environment of the industry better than it does today.

It is the responsibility of labor, who is dramatically affected by such occurrences, of management whose business is affected, and of the government of Quebec itself because Quebec society is affected. The ability to provide jobs in the future for people coming out of universities is going to be affected to the extent that we are strong in making our representations, to the extent that we are stronger in being able to influence public policy, to the extent that the Quebec Government can help us become stronger in that way, we can perhaps get a better policy that will affect the environment of the clothing industry in Quebec, and we must do it together.

I am very happy to be sitting with members of the syndicate as well as with the government and the other participants that are affected by this industry, because I don't believe the depth of these problems can be resolved by either group. That must be done together, and it is in this spirit that the Quebec Apparel Manufacturers Industry is happy to attend this Conference.

M. JERRY JACOB,

Institut de développement de la fourrure

I am speaking on behalf of the industry, myself being a manufacturer, also being the Chairman of the Canadian International Fur fair, and also being the President of the Fur Trade Development Institute.

I would like to take the opportunity given today to the industry to bring to the attention of the leaders of the Government of Quebec a major issue of grave concern to the manufacturing members of our industry.

Let me first mention that the speech to follow is a condensed résumé of a more elaborate presentation which is presented in writing separately.

For the past fifty years the fur industry has enjoyed a climate of good relation between management and labor, and we are very proud of this achievement.

Against all odds, the Quebec fur manufacturers industry has been extremely successful and has exported over the years in excess of 90% of its production. 1984 has been record year for our industry; we shipped over 100 million $ to the U.S. alone.

Yet, certain members of the government of Quebec have made a number of decisions over the last couple of years which have severely hurt the fur industry. The famous and well publicized raid by CECO on the fur industry led to the one-sided Gagnon report containing misleading information to the Minister of Labor, who in turn put the parity committee under trusteeship.

Unbelievable in a province whose government professes its concern for the protection of its citizens and human rights. The trusteeship, as indicated in the Minsiter's letter, was to be imposed for a period of one year or less. For our industry to remain competitive and survive in the export market, we need flexibility, which is not presently available.

This is why we are taking the opportunity given to us today to ask you to give back to the employees, to the union and the employers, give back to the fur industry the control of the parity committee, and take every means at your disposal to remove the cloud of suspicion which now hangs over the heads of all members of our industry.

This way we can once again concentrate our energies and activities on continuing to make our fur industry the pride of Quebec and the envy of the world. Thank you very much for your kind attention.

M. MICHEL ROBICHAUD,

Centre de promotion de la mode

Après avoir lu le défi du redéveloppement du professeur Pierre Lamonde qui résume l'état de la situation de façon nette, claire et précise, je regrette qu'encore une fois la créativité et l'image de marque y soit traitées en parents pauvres. On en parle bien à deux ou trois endroits d'une façon un peu charitable mais non très sérieuse.

Dans les éléments de stratégie, de redéveloppement et de modernisation on parle beaucoup de virage technologique, de nouvelles méthodes de production, de développement des capacités exportatrices. Mais on n'insiste pas assez sur la créativité, l'image de marque et la promotion de la mode.

Je n'insisterai jamais assez sur le fait que sans cette créativité motrice, nous ne développerons qu'une grande industrie de sous-traitants compétitifs.

La recherche à la création et au développement de la créativité et de l'image de marque, doit avoir une place égale au développement technologique. Sans la création, la modernisation et la nouvelle technologie sont comme une maison sans fondations: elle s'écroulera en très peu de temps.

Il est normal, quand on regarde et quand on résume le volume, qu'il y ait aussi peu d'exportations dans le domaine du vêtement: les produits originaux sont inexistants. Le renouveau dans l'industrie du vêtement doit se traduire par la mort du copiage et par la naissance de la recherche et de la créativité.

Monsieur Steve Wolloz, membre du conseil d'administration du Centre de promotion de la Mode, nous entretiendra de quelques petits problèmes auxquels nous faisons face au Centre.

M. STEVE WOLOZ,
Judi Gail Inc.

Just coming back from a trip to Paris to study how the Parisians and French people promote fashion, one thing that has become very obvious to

us is that promotion of fashion is a very very expensive but necessary investment to help present the fashion.

From the part of a business consideration I think it is very important that the CPMM has more indication from government of a long-term budget plan and allocation. It is important for us to know more specifically what is the long-term budget allocation for the promotion of young talent, for the promotion of fashion, both on a local and international basis.

On this respect, therefore, we need to have more financial guidance as to the funds that will be available for the continuation of the CPMM on a long-term basis, and what will be the criteria required in order to continue to promote all efforts required for fashion.

M. CLAUDE LAPIERRE,
Centre québécois de productivité du vêtement

Voilà que depuis vingt-cinq ans les économistes, les politicologues et même certains dirigeants gouvernementaux semblent vouloir ne pas s'intéresser à l'avenir de l'industrie du vêtement. Ils invoquent à cet effet les mêmes raisons que celles qui motivent cette industrie dans son effort de redressement, soit l'avantage compétitif sérieux dont jouissent les importations provenant de pays où les salaires sont bas, notre marché intérieur limité, et le faible succès de notre industrie dans les marchés étrangers.

Ces facteurs concourent à ce qu'on qualifie l'industrie du vêtement de secteur mou, qu'il voudrait mieux abandonner. Toutefois, le fait de retrouver ici après tant d'années un si grand nombre d'intervenants dési-

reux de réaffirmer leur foi en l'avenir, montre bien que les rumeurs faisant état de notre agonie étaient quelque peu prématurées.

De plus, non seulement sommes-nous encore vivants, mais nous croyons que cette journée verra naître, au sein de l'industrie, un esprit positif, qui permettra l'élaboration de nouvelles stratégies pour les années 1990.

Le moment est venu de s'assurer qu'il existe une volonté de dépasser l'étape des plaintes et celle des vues à court terme. Il vaut mieux essayer à cet égard de chercher ensemble de nouvelles définitions de nos problèmes et de nouvelles approches de la réalité socio-économique intérieure et extérieure.

Nous devons tenter, en tant qu'industrie, de passer à l'action et de déterminer notre avenir plutôt que de nous résigner à être les victimes du destin.

Depuis 1979, le Québec s'est joint à un nombre croissant de sociétés industrielles modernes dans un effort d'intégration de l'industrie du vêtement au développement économique. Un pays aussi hautement évolué que le Japon semble partager cette confiance en l'avenir de l'industrie du vêtement, et cette confiance se reflète dans le geste du ministère japonais de l'Industrie et du Commerce International qui vient de consacrer une somme de 60 millions $ US à la recherche dans le secteur des techniques nouvelles de production du vêtement.

Ceci nous mène au paradoxe suivant: même si nous devons oeuvrer ensemble pour trouver des directives positives, nous devons aussi être prêts à une évaluation objective de nos forces et de nos faiblesses actuelles.

Notre industrie ne peut plus se permettre le luxe de ne pas faire face au paradoxe. Les problèmes de base et les tendances ne disparaîtront pas. Mais nous devons, en tant qu'industrie, savoir mettre un frein à l'exagération des points de vue des intervenants avec qui nous sommes en désaccord et tenter de trouver un terrain d'entente.

Bien que d'autres participants aient traité et traiteront de plusieurs aspects de l'état actuel de notre industrie, nous croyons opportun d'affirmer qu'étant donné la nature fondamentale des changements qui doivent être apportés à notre industrie, il n'est pas surprenant que les faits ne montrent que peu d'amélioration sensible sur une période aussi brève que deux ans.

Nous espérons que la présente conférence favorisera l'accélération d'un processus de changements significatifs. Le besoin est évident et les conditions s'y prêtent.

Nous invitons nos collègues à se joindre à nous dans un climat d'entente et non d'affrontement. Nous aborderons non seulement le nombre d'emplois, mais les nouvelles classes d'emplois hautement qualifiés que notre industrie est prête à offrir et offrira de plus en plus. Nous considérons la technologie non pas comme une menace qu'il faut contrer, mais comme un instrument pouvant assurer l'avenir de tous.

Quant à la concurrence internationale des pays où les salaires sont bas, nous nous efforcerons de transformer la menace qu'elle représente pour l'industrie intérieure en un outil d'apprentissage pour cette dernière au niveau du commerce international.

M. MARCEL THIBAULT,
Consoltex

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les regrets de monsieur Jacques Lamer, président du conseil d'administration de Pro-Textile, de ne pouvoir vous transmettre la position du Centre québécois de la Productivité du Textile; M. Lamer est actuellement en Europe.

En tant que représentants du secteur textile primaire, nous sommes très préoccupés par la situation actuelle dans l'industrie du vêtement, étant donné le caractère tributaire que nos industries ont eu envers l'autre. Nous soutiendrons donc et appuierons toutes les actions ayant pour objectifs de redonner au Canada des industries du textile primaire et du vêtement compétitives et progressives.

En ce qui concerne notre participation à cette conférence socio-économique sur l'industrie du vêtement, nous tenons à vous faire part des considérations suivantes.

1° Il est impératif que le gouvernement fédéral implante l'article 19 du "GATT" et ramène les importations de vêtement au niveau de 1980.

2° L'élaboration d'une politique à long terme, pour nous assurer une part du marché canadien et nous permettre d'atteindre des normes de productivité mondiale.

3° Réinvestir les argents perçus sous forme de tarifs douaniers dans l'industrie locale pour fins de modernisation, de formation, de recherche et développement et de recyclage du personnel. On ne connaît pas cependant les montants perçus par le gouvernement fédéral sous forme de douanes.

4° L'étiquetage actuel ne répond pas aux besoins de l'industrie parce que la catégorie en fonction de laquelle le vêtement est importé n'est pas identifiée sur le vêtement.

5° La notion de compétitivité telle qu'on l'entend entre deux ou plusieurs entreprises canadiennes ne tient plus lorsqu'on la projette sur la scène internationale, puisque les intervenants n'ont plus les mêmes objectifs; ceci change les règles du jeu.

En effet le manufacturier canadien se voit maintenant confronté avec des prix communément appelés "politiques", des coûts de main-d'oeuvre dérisoires, la fluctuation des devises et l'émergence continuelle de nouvelles sources: les gains finalement enregistrés sont effacés par une diminution des tarifs douaniers.

Finalement il est très important de se rappeler que l'image de nos industries est dépendante de la terminologie utilisée lorsqu'on y fait référence.

Pour terminer, j'aimerais mentionner que lorsqu'un pays en arrive à être importateur de produits manufacturés et exportateur de matières premières, on appelle normalement ce territoire une colonie.

M. JIM ROBERTSON,
Institut canadien des textiles

Monsieur Steinberg a déjà dit exactement ce que j'allais dire pour l'industrie du textile: nous ne sommes pas une industrie de "sunset", nous sommes une industrie de haute technologie.

Environ 40% de la production totale de l'industrie du textile est destinée à l'industrie du vêtement. L'industrie du vêtement est donc un gros client, le plus gros client de l'industrie du textile. Chaque diminution dans le volume de fabrication de vêtements reflète une réduction encore plus grande dans l'industrie du textile. On ne peut vivre sans le vêtement, et tenant compte de nos investissements qui sont de beaucoup supérieurs -- nous sommes "capital intensive" -- nous avons investi 2.3 milliards $ dans notre industrie entre 1974 et 1983, et en moyenne, en ce moment, chaque emploi exige 250 000 $ d'investissement.

Nous sommes une grosse industrie. En 1984 la valeur de notre production s'est élevée à 6.6 milliards $, environ 47% ici au Québec. Nous sommes aussi un gros employeur: en novembre dernier nous comptions 82 000 hommes et femmes, et si on tient compte de notre industrie du vêtement, ce chiffre s'élevait à environ 170 000 personnes.

Pour chaque emploi direct dans ces deux industries, on crée 1.65 emploi indirect ce qui donne un total d'environ 450 000 emplois qui dépendent de nos industries.

Il convient aussi de dire également que dans l'industrie du textile primaire, les heures perdues en conflits de travail sont bien moins nombreuses que dans l'ensemble du secteur manufacturier.

Le taux de pénétration des importations sur le marché canadien du textile et du vêtement est très élevé. En 1984 les importations de textile ont représenté 2.2 milliards $, la moitié prevenant des États-Unis.

Nous sommes aussi des exportateurs, malgré les barrières auxquelles on a déjà fait allusion, et nos exportations de textile se chiffraient à 411 millions $ en 1984, et de 96 millions $ en ce qui a trait au vêtement.

D'un autre côté, le Canada est un marché trop ouvert et le taux de pénétration par les importations est de beaucoup supérieur à celui du marché américain. En 1981, les importations de textile et de vêtement, par habitant, représentaient 91 $ en dollars américains au Canada, et 45 $ aux États-Unis. Au Japon ce montant est de 24 $. Inutile de vous dire que le commerce international du textile et du vêtement est assujetti à une réglementation assez particulière définie dans l'accord Multi-Fibre.

Le Canada participe actuellement à 21 ententes bilatérales. Environ 7% seulement des importations totales de textile sont limitées par des quota, qui passent à 80% pour les importations totales de vêtement.

C'est le gouvernement fédéral qui négocie ces ententes bilatérales, et en assure le respect. La vigueur avec laquelle il mène ces négociations et le succès qu'il obtient à cet égard, ont un impact direct sur nos industries. Depuis trois ans ces résultats ne sont guère reluisants.

Cet échec est causé principalement par la variation du taux de change, et par l'augmentation spectaculaire des importations de textile et de vêtement au cours de 1983 et 1984. La même chose s'est produite aux États-Unis.

Je veux terminer en disant que -- et je le dis en anglais -- the well-being of the apparel industry is a matter of vital importance to the textile industry. When apparel markets are disrupted, ours are disrupted as well. When apparel manufacturers are injured, the textile industry is also injured.

Apparel imports into Canada are not being effectively restrained. Imports of garments from low-cost sources have increased substantially in recent years to the detriment of the domestic textile industry.

M. FERNAND DAOUST,
Fédération des travailleurs du Québec

À chaque conférence économique sur le vêtement depuis 1977, notre premier constat est d'enregistrer les pertes d'emplois encourues depuis notre dernière rencontre. Cette conférence-ci n'y échappe pas. Nous avons encore perdu plusieurs milliers d'emplois depuis notre rencontre de 1983. Ces pertes d'emplois s'ajoutent aux quelque 12 000 emplois que nous avions perdus entre 1975 et 1983.

Depuis notre dernière rencontre nous constatons une érosion systématique et continuelle de l'emploi dans tous les secteurs du vêtement. C'est le secteur d'activité économique où l'insécurité d'emploi est la plus forte au Québec. Nous n'avons pas encore réussi à arrêter cette hémorragie, et nos exercices de concertation risquent de s'avérer un échec monumental si nous ne parvenons pas à déterminer les paramètres du maintien et de la survie de ce secteur d'activité, si crucial pour l'économie du Québec et de Montréal en particulier.

Monsieur le Ministre Robert Dean a fait état de l'importance de l'industrie en soulignant qu'elle regroupe environ 31% des emplois dans le secteur manufacturier au Québec.

Nous avions demandé à la dernière conférence de garantir à l'industrie québécoise et canadienne du vêtement, une part de marché fixe, stable et établie au niveau de 1980, soit environ 70%. Nous sommes fermement convaincus que cette protection est essentielle pour permettre à l'industrie d'oeuvrer dans un marché stable, et de pouvoir planifier sa modernisation pour être mieux en mesure de concurrencer les importations.

Malheureusement, nous avons vu les importations remonter en flèche en 1983 -- monsieur Robertson l'a souligné -- pour atteindre 37% du marché,

et la situation a continué, à notre avis, à se détériorer en 1984. Tant que nous ne serons pas tous fixés sur la part du marché réservé aux industries québécoises et canadiennes, nous serons dans l'insécurité la plus totale sur l'avenir de cette industrie.

Nous demandons avec insistance à nouveau que soit déterminée, et pour une longue période, la part du marché domestique réservés à nos entreprises, afin qu'elles puissent bénéficier d'une assise solide pour moderniser leur gestion, leurs opérations et leur permettre ainsi d'affronter de façon plus efficace les importations et d'attaquer de façon plus dynamique le marché des exportations.

L'industrie a besoin d'une part de marché assurée, mais elle a aussi également l'urgente obligation de se moderniser à tous les niveaux. Il serait irresponsable de la part des entreprises, avec une protection du marché, de poursuivre leur petit train-train quotidien et de laisser se détériorer, comme actuellement, leur capacité de production.

Nous sommes fort inquiets de la diminution constante de la part québécoise dans la formation brute de capital fixe et dans le stock net de capital par employé. Cette tendance à ne pas réinvestir les profits -- le Ministre l'a souligné dans son intervention -- à développer le travail à forfait et à domicile, dont nous savons tous les conséquences perverses et pernicieuses pour les travailleurs et les travailleuses qui en sont affectés, fait reculer la compétitivité de l'industrie québécoise. C'est une arme à double tranchant: à court terme elle favorise une meilleure marge de bénéfice, mais elle nous enlève à moyen et à long terme toute possibilité d'améliorer la compétitivité et la productivité du secteur québécois du vêtement.

Au Québec, malgré un stock net de capital par employé qui se détériore par rapport à celui du Canada, passant de 93.3% à 89.5% entre 1975 et

1982, il est tout à fait étonnant que malgré ces forces adverses, le ratio de la productivité soit demeuré constant. Nous savons tous que la productivité dépend, entre autres facteurs, du type de produit fabriqué et des moyens mis à la disposition des travailleurs et des travailleuses pour le faire.

Dans le secteur du vêtement il faut déplorer la diminution de la valeur et de la qualité des moyens de production dont disposent les travailleurs. Et ce sont les employeurs qui sont responsables de cet état de fait.

C'est essentiellement un problème de réinvestissement des bénéfices de l'industrie, et l'industrie du vêtement semble être sur ce point un très très mauvais citoyen corporatif. Il faudra que des signes évidents de bonne volonté se manifestent de la part des entreprises sur le plan des investissements pour maintenir cette industrie concurrentielle et lui permettre de se lancer à l'assaut de nouveaux marchés.

Au cours de cette conférence, tous les partenaires de l'industrie seront interpelés pour prendre le virage technologique qui s'impose. Pour notre part, nous estimons essentiel, à cause entre autres de la forte intensité de main-d'oeuvre de ce secteur, que les travailleurs et travailleuses soient impliqués dans les changements technologiques à venir. Cette industrie doit faire des efforts surhumains pour que ses employés soient bien informés des changements qui se présenteront dans l'avenir, qu'ils soient considérés comme des partenaires lors de l'implantation de ces nouvelles technologies dans leur milieu de travail, et surtout que des efforts importants de formation professionnelle et de recyclage soient disponibles pour ces travailleurs et travailleuses affectés par ces nouvelles technologies.

Nous avons tous l'impérieuse obligation de rechercher des moyens, des formes nouvelles d'implication des travailleurs lors de l'introduction de ces nouvelles technologies pour que le virage technologique soit, dans ce secteur, à la fois un succès économique et un succès humain.

C'est sur ces bases que nous pouvons coopérer à mettre l'industrie sur la bonne voie. Monsieur Gérald Roy a quelques mots à vous dire et je lui cède la parole.

M. GÉRALD ROY,
Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames

Nous savons tous que l'épanouissement de l'industrie passe par la mesure protectionniste qui permettrait au marché local de reprendre son souffle en s'implantant plus solidement dans la mentalité des consommateurs québécois.

Mais vous du gouvernement, il vous faudrait aussi permettre aux travailleuses et travailleurs de ce secteur de s'épanouir avec l'industrie tout en gardant un oeil attentif, et même réprobateur, face au travail au noir qui constitue un élément des plus nuisibles au développement de cette industrie.

Vous avez l'obligation, comme gouvernement, d'implanter des structures fiscales, d'aider les entreprises à se moderniser et à garder leurs usines ouvertes et compétitives.

Par contre, ce n'est pas en déréglementant l'industrie ou en supprimant les conditions de travail acquises que nous allons civiliser cette jungle.

N'oubliez pas que la majorité des emplois dans cette industrie sont occupés par des femmes qui ont le droit de gagner un salaire décent comme tout le monde. Laissez-moi vous dire également que pour pouvoir travailler dans cette industrie elles ont besoin de qualifications souvent supérieures à celles exigées dans d'autres métiers.

Si le gouvernement est le moindrement sérieux dans ses lois et déclarations sur l'illégalité, il devrait faire preuve de grande prudence avant de modifier les règlements portant sur les ouvriers, les plus mal payés de l'industrie manufacturière.

L'UVD a aussi un document à déposer; il s'agit d'un document que nous avons produit et d'une étude faite par le FTQ sur le travail à domicile.

M. JEAN-PAUL HÉTU,
Centrale des syndicats démocratiques

Je souscris entièrement aux propos qui viennent d'être énoncés par monsieur Daoust. Nous aimerions pour notre part soulever d'autres aspects qui s'inscrivent dans les réflexions que nous devons faire et les engagements que nous devons prendre ici à ce sommet.

Notre grande préoccupation, pour relever le défi du redéveloppement, c'est de savoir comment tous les partenaires ensemble, pourront gérer ce changement et j'insiste sur ces mots "tous ensemble".

Pourquoi cette insistance? Tout d'abord nous remarquons que dans le document sur l'État de la situation, on ignore pratiquement le rôle important de la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre, avec les syndicats, a une responsabilité des plus évidentes à jouer dans le redéveloppement de l'industrie.

On mentionne la main-d'oeuvre comme étant celle qui sera sans doute pour une bonne part victime du redéploiement, notamment à la suite de l'introduction nécessaire de la modernisation. Il y aura donc lieu, et ça sera capital, de véritablement avoir des programmes adaptés pour permettre à ces personnes de se recycler.

Cette stratégie du redéveloppement, nous estimons que les syndicats y ont un rôle important à jouer. Et le document - État de la situation - met de côté ce volet-là. Il faut reconnaître que les syndicats ont aussi une expertise qui est indispensable pour ce redéveloppement. Et c'est capital. Si les syndicats ne sont pas reconnus comme un partenaire de premier rang dans ce redéveloppement, il sera très difficile d'opérer ce changement.

Par ailleurs, il faut assainir le climat de travail qui règne dans certaines entreprises. Hélàs on doit constater qu'au cours des dernières semaines, des derniers mois, il y a eu chez certains employeurs de l'industrie du vêtement, un durcissement par lequel, au lieu de vouloir trouver des solutions au problème des relations de travail, au fonctionnement harmonieux de cette industrie, ils imposent ou veulent imposer des choix, et ne respectent pas les règles du jeu.

S'il y a des problèmes dans l'industrie du vêtement, si on veut qu'elle s'adapte, si on veut qu'elle se modernise, il y a une règle élémentaire de base: ce n'est pas uniquement de dire qu'il y a des problèmes et des problèmes; il faut qu'on ouvre un peu -- et ça c'est une autre position que nous prenons, que nous réclamons -- il faut qu'il y ait de l'information qui circule. On ne pourra pas moderniser cette entreprise si les employeurs ne font pas part aux syndicats, à leurs représentants, aux travailleuses et aux travailleurs, de leurs projets, de façon claire, en indiquant clairement les projets. Pas à la dernière minute, pas à la dernière heure, mais de façon responsable et adulte.

Enfin, je termine sur un aspect particulier de la stratégie qu'il faut déployer. Et hélàs on doit constater que le document n'en fait peu mention. Ça concerne les relations intimes qui doivent exister entre, d'une part, l'industrie du textile et celle du vêtement.

Monsieur Robertson a signalé qu'un des clients importants de l'industrie du textile, de l'ordre de 40%, c'est l'industrie du vêtement. Or il serait important que nous innovions, il serait important que ces deux groupes industriels intimement imbriqués, puissent ensemble relever ce défi du redéveloppement.

MME NICOLE GAGNON LAROCQUE,

Conseillère municipale, Ville de Montréal

D'abord, je sais que ce n'est pas la première fois que vous vous réunissez relativement à l'industrie du vêtement; cependant, c'est la première fois que la Ville y est invitée. Et si elle est invitée c'est parce qu'on a reconnu les gestes qu'elle a posés, et je suis très fière que la CIDEM, la Commission d'Initiatives de Développement économique de Montréal soit présente -- je pense que plusieurs d'entre vous connaissez soit monsieur Pichè, monsieur Gariépy, madame Adam et ce matin madame Lise-Marie Côté qui sont des intervenants auprès des différentes entreprises que vous représentez.

Les gens peuvent se demander pourquoi la Ville de Montréal a posé des gestes relativement à l'industrie du vêtement? C'est parce que 35% de sa structure industrielle relève de ce domaine.

Si nous avons été invités c'est parce que nous avons posé des gestes. Ces gestes ont été entre autres de véhiculer l'image dynamique de l'industrie de la mode -- qu'on pense au domaine de la fourrure ou encore au

Centre de Promotion de la Mode; je pense que la Ville a trouvé depuis deux ans des solutions et a apporté un soutien aux gens qui s'y intéressent.

Je terminerai en disant que si hier le gouvernement du Québec a annoncé, en collaboration avec la Ville, un programme d'intervention dans les artères commerciales, et bien nous sommes disposés à faire la même chose pour l'industrie du vêtement à travers les programmes spécifiques qu'offre la Ville de Montréal.

M. NORMAN MOYER,

Office canadien du renouveau industriel (OCRI)

J'aimerais d'abord souligner le plaisir de mon gouvernement de l'initiative du Gouvernement du Québec d'inviter le gouvernement fédéral à participer à ces rencontres. Je crois, et je dois souligner aussi, qu'aujourd'hui nous ne sommes ici qu'à titre d'observateur, mais que c'est un premier pas, qu'on croit qu'il y a une grande utilité à avoir ce genre de mini-sommet avec une participation de tous les paliers du gouvernement, et que peut-être, à l'avenir, si la participation était possible dès le début de la planification, le gouvernement fédéral pourrait participer pleinement.

À titre d'observateur je vais sans doute pouvoir entendre des points de vue connus et inconnus, et utiles à mon gouvernement. Je vais me permettre -- peut-être dans la session où on va parler de modernisation et de restructuration -- de mettre mon chapeau OCRI et de parler de notre expérience dans le domaine de la promotion de cette modernisation et de cette restructuration.

Dans le sujet, qui sans doute implique davantage le niveau fédéral, celui de la politique commerciale, je ne pourrais que citer monsieur Stevens; je vais donc m'en tenir à mon rôle d'observateur.

M. LE MINISTRE RODRIGUE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

En 1977, mon collègue Bernard Landry, alors président du comité ministériel de développement économique pour le Gouvernement du Québec, présidait le premier sommet sur le vêtement, sur l'industrie du vêtement.

Je dois vous dire que même si nous n'avons pas collectivement vous et nous atteint les objectifs que nous visions, c'est-à-dire dynamiser davantage l'industrie du vêtement, avoir des entreprises encore plus dynamiques, plus modernes, plus profitables, augmenter le nombre d'emplois, si nous n'avons pas atteint tous ces objectifs, nous avons, je pense grâce à l'entêtement du gouvernement du Québec, et à votre entêtement, à vous collectivement et à nous tous collectivement, nous avons réussi au moins à empêcher des hémorragies qui auraient pu être beaucoup plus graves, n'eut été d'une action commune que nous avons menée ensemble.

Et je veux noter cet entêtement du gouvernement à préserver cette industrie du vêtement, alors qu'on entendait un peu partout de grands discours sur les fameux secteurs qu'on appelait des secteurs mous. Mais lorsqu'on fait affaire avec 1 500 entreprises manufacturières québécoises, sur les 10 000, à peu près 15% des entreprises manufacturières québécoises sont directement dans le secteur du vêtement et du textile; lorsqu'on a un chiffre d'affaires de deux milliards et demi, je pense qu'il faut s'entêter pour garder ce secteur d'activité économique.

Mais ce qui nous inquiète un peu ce sont les objectifs du devenir, de demain. Et si on est autour de cette table ce matin c'est parce que tous ensemble encore une fois nous voulons nous entêter pour conserver ce secteur d'activité économique.

Nous, comme objectif, nous voudrions au cours des prochaines années augmenter les ventes des entreprises de..., je dirais un chiffre qui frôlerait le milliard de dollars. Et après discussions avec des industriels du secteur je suis persuadé que nous pourrions y réussir, et nous pourrions créer en même temps ce faisant, 15 000 emplois additionnels, au Québec.

Et si on regarde les chiffres illustrant qui s'est passé au Canada depuis dix ans seulement, le Québec a perdu 11 000 emplois, les autres provinces canadiennes ont gagné 2 000 emplois dans le même temps.

Bien sûr, il y a des phénomènes et puis il y a des problèmes de protection de marché, de quota d'importation, de commercialisation. Mais il y a aussi des problèmes qu'on retrouve au Québec exclusivement, puisque notre performance a été pire que la performance des autres provinces canadiennes.

Je pense qu'aujourd'hui si nous avons la foi dans notre industrie du vêtement, si nous disons comme Irwin Steinberg "it is not a losing industry", je pense qu'Irwin, au nom de beaucoup de gens, a voulu dire que nous voulons nous battre ensemble.

Il faut donc croire, croire énormément. Il faut chercher ensemble et très rapidement des solutions qui seront nouvelles, qui nous permettront de quitter les sentiers battus des dernières années, qui nous permettront une recherche de créativité telle que le mentionnait monsieur Robichaud, le président du Centre de Promotion de la Mode. Qui nous

permettront finalement de révolutionner l'industrie du vêtement. Il faut donc trouver rapidement des solutions aux problèmes qui sont des problèmes canadiens bien sûr pour une grande partie, mais qui sont aussi pour une grande partie des problèmes québécois. C'est-à-dire entre l'entreprise du Québec, les travailleurs et les travailleuses du Québec, et bien sûr le Gouvernement du Québec.

Est-ce que ça a du bon sens qu'il y ait autant de décrets dans l'industrie du vêtement? Ma réponse c'est non. Est-ce qu'il y a moyen de faire mieux? Ma réponse c'est oui. Est-ce qu'il y a moyen de s'asseoir ensemble puis de dire: y a-t-il des choses que l'on peut changer dans la réglementation actuelle pour faire en sorte d'avoir des investissements majeurs dans le domaine du vêtement? Ma réponse c'est oui.

Au nom du Gouvernement du Québec je dois vous dire que comme depuis 1977 mon collègue Landry s'est entêté à conserver ce secteur puis à le moderniser, je vous dis bien sûr nous voulons continuer toutes sortes d'autres programmes pour vous aider, de subventions ou autres; mais si d'abord et avant tout au niveau des chefs d'entreprises et au niveau des représentants des travailleurs, des travailleuses il n'y a pas une discussion franche, honête, virile bien sûr sur des perspectives d'avenir, même avec des subventions des deux ou trois niveaux de gouvernement on n'a peut-être pas beaucoup de chance de reprendre le terrain perdu ou de faire de cette industrie l'industrie que nous voulons en faire.

Les objectifs qu'il faut se fixer sont d'augmenter nos ventes d'un milliard de dollars rapidement au cours des prochaines années et de créer 15 000 nouveaux emplois dans le domaine du vêtement. Mais pour ça, je pense que des deux côtés de la table il faut se retrousser les manches, il faut travailler, il faut sortir des sentiers battus, puis il faut trouver véritablement de nouvelles solutions aux problèmes qui nous confrontent présentement.

Nous sommes ici aujourd'hui pour réussir ces objectifs. Je vous assure de l'appui du Gouvernement du Québec pour qu'ensemble nous puissions les trouver ces nouvelles solutions.

LA POLITIQUE COMMERCIALE

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Je vous remercie tous pour ce tour de table qui nous a donné la base d'information sur laquelle le reste de la journée peut s'établir.

Nous passons maintenant à l'étude du premier point, LA POLITIQUE COMMERCIALE; pour amorcer l'étude de ce premier point, je demanderai à monsieur Landry de nous faire le bilan concernant les engagements relatifs aux importations et à la stratégie d'exportation.

Nous ouvrirons ensuite la discussion afin d'examiner les nouvelles voies à explorer sur ce point.

M. LE MINISTRE BERNARD LANDRY,
Ministre du Commerce extérieur

Je dois vous dire avant de faire quelque bilan que ce soit, que l'atmosphère de cette conférence et des ces industries m'apparaît bizarre. On est en train de vivre une sorte de tragédie pour les travailleurs, pour l'industrie, mais un peu comme -- c'est peut-être à la manière québécoise, un peu comme on a vécu une révolution tranquille -- on est en train de vivre un déclin tranquille, où chaque partie trouve pour l'instant suffisamment son intérêt pour ne pas se sentir acculé au pied du mur demain: ce n'est pas demain que l'industrie disparaît, c'est dans dix, quinze ans. Ce qui fait que personne n'a l'air vraiment décidé à réagir vigoureusement.

Cette conférence est l'occasion, j'espère, de dramatiser suffisamment ce qui est écrit sur le mur. Et le rapport Lamonde est extrêmement éloquent.

Cette industrie, et les gouvernements vis-à-vis cette industrie, ont un problème psychologique, qui a sa source dans l'histoire de l'industrie. S'il y a textiles, vêtements, chaussures au Canada, c'est en raison d'un pari de la fin du siècle dernier de créer ici un marché protégé et d'essayer de développer de façon autarcique et bien à l'abri de la concurrence, une industrie nationale canadienne.

La chose a marché pendant soixante-quinze ans et davantage. Sauf qu'il y a eu une rupture historique dont on ne semble pas avoir pris acte.

Cette rupture historique, elle est venue quand les pays développés, de l'ouest plus un certain nombre de pays d'Asie, se sont lancés dans l'ouverture massive au commerce mondial. Et ça a culminé au Tokyo Round où il était devenu certain que les stratégies autarciques, sauf pour quelques pays qui pourraient se le faire pardonner, n'avaient plus aucun sens.

Alors vous m'avez demandé la dernière fois, comme d'habitude -- et je vous ai écoutés comme d'habitude, et je vous ai fait ma réponse habituelle -- de faire des pressions auprès du Gouvernement du Canada pour que vous ayez plus de protection.

J'en ai fait des pressions; comme d'habitude elles ont été peu entendues. Je vous fais remarquer entre parenthèses que les pressions du Gouvernement du Québec ou d'une Chambre de Commerce en cette matière sont à peu près de la même farine, puisqu'on n'a aucune espèce de juridiction, et que le Gouvernement du Canada finit par faire des grands arbitrages nationaux; et s'il a le choix -- mettez-vous à sa place --

entre vendre de la technologie hautement sophistiquée comme des réacteurs Candu par exemple, et ouvrir le marché intérieur à ce que vous produisez, quelle va être l'approche d'une technocrate fédéral? Poser la question c'est y répondre.

Et les chances m'apparaissent extrêmement minces, sauf dans le cadre d'un plan de réorganisation dont la première étape sera psychologique, d'obtenir que le Gouvernement du Canada protège par des tarifs et des contingents appliqués -- parce que l'écrire dans les papiers et mal compter soit les paires de chaussures ou les cravates ou les complets, ça ne veut rigoureusement rien dire -- donc sauf dans le cadre d'un plan très rigoureux de restructuration de l'industrie, les chances d'obtenir de la protection supplémentaire m'apparaissent à peu près nulles.

Deuxième point, les chances d'obtenir de la protection supplémentaire contre les pays à salaires et à conditions sociales égales -- les pays développés de l'ouest -- sont absolument nulles. Que l'on puisse, en invoquant l'accord multi-fibre et les souplesses qui existent dans l'économie des lois du GATT, nous protéger d'une certaine manière contre des pays à bas salaires mais en voie de développement, oui, on pourrait peut-être le faire, pour un certain nombre d'années.

Mais attention, encore là, au discours global des gouvernements occidentaux vis-à-vis les pays du Tiers-Monde. On ne peut pas dire que le Tiers-Monde doit s'industrialiser pour la sauvegarde de la paix, de la justice et de la répartition des richesses, et en même temps à chaque fois que le Tiers-Monde produit une cravate, élever contre cette cravate ou contre ces millions de cravates des barrières tarifaires.

Alors le salut de l'industrie, à mon avis, est dans sa productivité, son investissement, sa modernisation, dans un virage psychologique au niveau du gouvernement que Rodrigue Biron a déjà fait, je crois, de cesser de

faire peser sur vous des contraintes réglementaires absurdes, des législations passéistes, des décrets qui sont nés en 1930, ça on est prêt à donner un sacré coup là-dedans. Mais ça ne vous sauvera pas si vous ne partez pas vigoureusement à l'attaque des marchés étrangers.

Et comment se fait-il que votre industrie n'ai pas réussi à le faire alors que toute l'industrie québécoise s'est redéployée? On est rendu, dans nos exportations qui ont une croissance spectaculaire d'année en année, à près de 50% de produits finis. On exportait douze millions de tonnes de boulettes de fer de Sept-Iles il y a huit ou dix ans; on va en exporter peut-être trois millions de tonnes cette année puis on a remplacé ça dans la somme algébrique de nos exportations, par des wagons de métro, par des produits pharmaceutiques, par des produits électriques, des sous-stations, des centrales. Bref l'ensemble de l'économie québécoise se redéploie face au vent du large et à la concurrence mondiale, et ici on est encore à parler de choses frileuses et de marginalité dans la participation à la concurrence mondiale.

Est-ce que les instruments vous manquent à votre industrie au Ministère du Commerce extérieur? Non, les instruments ne manquent pas. On a supporté peut-être davantage proportionnellement votre industrie par nos programmes Apex, par nos travaux de consortium, par la participation à différentes expositions, on a peut-être supporté votre industrie davantage que la plupart des autres, qui ont quand même de bonnes performances à l'exportation.

Alors j'espère, monsieur le président, que je n'ai pas parlé trop brutalement; le temps qui m'est imparti ne me permet pas de faire des nuances -- j'en suis pas mécontent en fait -- parce que d'une nuance à l'autre on s'en va vers la disparition de l'industrie.

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

J'inviterai maintenant les participants à faire valoir leurs points sur la Politique Commerciale.

M. IRWIN STEINBERG,
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

I listened very carefully, and I can suppose it is easy to say that we want to accept the kind of challenge that has been put down on the table.

We don't want to fool ourselves either. Everything that has been talked about on the table has to be done. I think it is correct to say we require a psychological turn-around. I think productivity is of the essence. I think as much as possible we have to export and find markets where we can export.

I do know that under the regime of the CIRB that investment of manufacturers during that period in time I believe increased three-fold over a similar period of time.

I don't know that if we concern ourselves -- and I know it is a concern about home work, about other issues brought forward -- that that is going to change what is taking place today in Canada. They will help, they are necessary. But if we don't address ourselves to being able to influence more successfully that trade policy which affects us so dramatically, I am not certain that all of these things... if we do all of these things, that we are going to be in a better position fifteen years from now or ten years from now and that the industry will still be here.

I recognize the lack of success that we have had, and I recognize the efforts by the Provincial Government in trying to alter that particular policy. The policy of the industry has evolved as well since the last time we had our conference. The industry is highly concerned about the level of importation and its penetration, but the industry has come up with ideas in order to link domestic production with a permission to import, based on duty remission schemes where it applies to certain sectors.

Our ability to make those representations to organize the research on a sector by sector basis requires both financial and human resources. The policy of the industry is to try and establish a selective nineteen (Gatt). I know there are disagreements to whether that is possible under our international obligations, but it is only a testimony to the amount of work that has to be done if we are going to get something that is good for the industry.

I accept the challenge put forward by both Ministers in every respect and by the Syndicates as well. We are partners together. It is a recognition by the industry, without question, that the people who work for us are the customers for our product at the same time. And if they are not working or they don't have money to buy the product, it will not matter a great deal how good a product we have on the market or how cheap it is.

The city of Montreal is affected, the province is affected, the union is affected, the industry is affected.

The question is -- and at the moment we are talking about particularly trade policy as a subject -- what can the Government of Quebec do? It can do more in enhancing our ability to be able to affect that trade policy. I am able to go to Ottawa with my confrères if I have the proper research and do a better job.

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

J'inviterai maintenant les participants à faire valoir leurs points sur la Politique Commerciale.

M. IRWIN STEINBERG,
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

I listened very carefully, and I can suppose it is easy to say that we want to accept the kind of challenge that has been put down on the table.

We don't want to fool ourselves either. Everything that has been talked about on the table has to be done. I think it is correct to say we require a psychological turn-around. I think productivity is of the essence. I think as much as possible we have to export and find markets where we can export.

I do know that under the regime of the CIRB that investment of manufacturers during that period in time I believe increased three-fold over a similar period of time.

I don't know that if we concern ourselves -- and I know it is a concern about home work, about other issues brought forward -- that that is going to change what is taking place today in Canada. They will help, they are necessary. But if we don't address ourselves to being able to influence more successfully that trade policy which affects us so dramatically, I am not certain that all of these things... if we do all of these things, that we are going to be in a better position fifteen years from now or ten years from now and that the industry will still be here.

I recognize the lack of success that we have had, and I recognize the efforts by the Provincial Government in trying to alter that particular policy. The policy of the industry has evolved as well since the last time we had our conference. The industry is highly concerned about the level of importation and its penetration, but the industry has come up with ideas in order to link domestic production with a permission to import, based on duty remission schemes where it applies to certain sectors.

Our ability to make those representations to organize the research on a sector by sector basis requires both financial and human resources. The policy of the industry is to try and establish a selective nineteen (Gatt). I know there are disagreements to whether that is possible under our international obligations, but it is only a testimony to the amount of work that has to be done if we are going to get something that is good for the industry.

I accept the challenge put forward by both Ministers in every respect and by the Syndicates as well. We are partners together. It is a recognition by the industry, without question, that the people who work for us are the customers for our product at the same time. And if they are not working or they don't have money to buy the product, it will not matter a great deal how good a product we have on the market or how cheap it is.

The city of Montreal is affected, the province is affected, the union is affected, the industry is affected.

The question is -- and at the moment we are talking about particularly trade policy as a subject -- what can the Government of Quebec do? It can do more in enhancing our ability to be able to affect that trade policy. I am able to go to Ottawa with my confrères if I have the proper research and do a better job.

We are asking, or we will ask that the mandate of the Productivity Centre should be increased to be able to help us do the kind of work necessary to affect the trade policy that affects us. That we be made stronger along with our partners. It is not something we can do alone, and I don't mean to put forward that we can do it alone. But that, with our partners, that we present a better case and a case with influence that will help us. And you have a role to play in that.

I am hoping that at the end of this conference that you will be able to make some sort of committment which is going to effectively enhance our ability to get the Canadian Government to put in those types of policies which will recognize the importance of job opportunities to the Canadian citizenry, and which will give us a market in which we can make those investments and do those exports and an environment where we don't always have to look behind us to see if the alligator is biting at our backside in the swamp.

I want to thank you very much. I would like to call on Mr. Alvin Segal at this time to discuss another aspect of trade policy affecting many sectors in the clothing industry.

M. ALVIN SEGAL,
Les vêtements Peerless Inc.

My name is Alvin Segal. I represent the apparel industry, specifically the men's fine clothing industry who manufactures men's suits, men's sportcoats, men's overcoats.

I would like to refer my remarks to Page 30 of the document that was handed out -- it is in this small book and it is in this larger book -- Page 30 is a table of a KSA report. It is a consultants' report which

was done for the apparel industry, and I think that's the key problem, one of the key problems; as an apparel manufacturer we have two situations: we have labor and we have raw material.

Our submission is that our main problem is our raw material. That as a Canadian apparel manufacturer, we are asked to pay tariffs, pay extra for all of our raw materials, and I am talking about only items that are not available in Canada. I am not speaking about the textile industry which does produce some items for the apparel manufacturer. I am speaking about items that are not produced in Canada.

If we go by this table, we see that material and trim, that is all of our raw material, we have 52% of our selling price is our raw material. For the low wage countries, for the state trading countries, that can buy the same raw material at world prices, they have a 13% advantage over us. Before we even start manufacturing, we are 13% behind because we have an extra tariff to pay on all these raw materials.

You can see that in the third column in this table we could reduce from 52% of our raw material cost down to 40%; it is strictly a policy that is imposed on us by the government; we could go from 52% down to 40% on our raw material cost.

When we go down the list -- I won't go through all the detail here except to say that right now the Far East has a 16% advantage, when you tie raw material and labor, they have a 16% advantage in cost over us.

If we were to have our raw material available at world prices, we would immediately save 12% of our cost.

In this book there is scenario #2, this is not part of the KSA report. Scenario #2 is the assumption that through technology we will gain 25% through modern investment and technology. I submit to you that technology is available throughout the world. No manufacturer has a license, has a secret; there is no secret that we will be able to gain through technology, but it is also true for any other manufacturer in the world. We invest, we will continue to invest, but so will manufacturers throughout the world. And if we are going to depend on technology only, we will be here crying; ten years, fifteen years down the road, it will be the same story.

What we are asking for is that all raw material not available in Canada be allowed duty-free. We need a new psychology, we need a new mechanism in Canada to bring about these changes. We cannot or we have not been able to convince anyone at this point about what is not made in Canada.

We need your help to tell our story. We also need the help of the textile industry. They admit, they have admitted that they cannot make all of our raw materials here in Canada. We need their help and we need your help.

M. JOHN ALLERUZZO,

Bureau conjoint de Montréal, travailleurs amalgamés du vêtement et du textile

I am John Alleruzzo, of the union representing the men's clothing industry.

I have been at all the economic forums that the Government of Quebec has held from 1977 until now; I feel that maybe some progress has been made. We of the union fully agree with the center that we have, the

Centre de la Mode. And after the 1983 economic summit that we had, our industry, ourselves, the union, we were able to negotiate some clauses in the contract which do take care of technological changes and introduction of engineering in the clothing industry.

We feel that this will help the industry, but again we know the problems that do exist, like for example of the different decrees that we have; we are ready to sit down and talk about it, we are ready to work.

But again it is very important -- and I think this was already stated just last week in Ottawa by our director Sam Fox at the economic summit that was held over there -- that within the clothing industry and the textile we are ready to do changes, the unions are ready to sit down and talk about it and work, and cooperate. But unless we do get some guaranties of the imports, we have to have a guarantee of the market because otherwise all these efforts that are put in, all this work, it becomes a futile thing because again, unless the market has a certain guarantee, all these changes and all the technological changes that we are talking about, the decrees and so on and so forth, again they won't do any good.

So we feel a little bit encouraged by the statement made by our federal minister saying that he agrees that there should be a certain percentage of the market; we hope that the government of Quebec will continue to make pressure to the federal government. I hope that the government of Quebec does not get tired of doing so because we are not, we will continue, and again, like I said before, eventhough we are working at it, I feel that we have made some progress at least in the men's clothing; but again we strongly feel that there must be a guarantee of the market for the industry.

M. LAZAR PETERS,

Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal

Lazar Peters representing the ladies' garment industry in Quebec.

I would like to first express my disappointment that so active a Minister, who has evidenced for many years his support of the clothing industry in Quebec -- and I am referring to our friend the Honorable Mr. Bernard Landry -- expresses a pessimistic view about the future of this industry. The industry will not disappear. The participants of this industry don't expect it to disappear and they will do everything in their power to maintain it and hopefully to make it grow. Whether this will reflect an additional 15 000 employees or not, who is to say?

However, there are expressions here which I call "motherhood" expressions. Everybody is saying things with which nobody can argue: the unions want to be partners with the employers; the government wants to help; we seek their help. And yet a pessimistic approach is prevelant on the part of many who are here.

If the unions want to be partners they must earn it. You cannot be a partner with anybody unless you are ready to invest, unless you are ready to participate for the well-being of everybody concerned of the entire industry.

And to this date, I, as an employer representative, cannot say that the unions in our industry have earned by their actions -- not by words, not by contents of briefs -- I cannot say that they have earned the right to be partners.

At the same time, I do hold out hope that the expressions voiced by Mr. Daoust and the other representatives of the trade union movement, are sincere, and welcome their efforts, their desires to participate in partnership for the future of the industry.

I do not and I cannot accept Mr. Landry's statement that our Quebec Government cannot influence the federal government in regards to imports. I appreciate the needs of the underdeveloped countries to promote their industries and their trade. But not at the disadvantage of our industry. And I believe that our Quebec Government can help us.

I have never been one to accept or to propose that our governments should be the only ones to help. Governments, if they are willing to help, will help those that are prepared to help themselves.

Let us forget this pessimism. I would propose, Mr. Chairman, that we study the questions which we raised in 1983, taxation, the effect of the Bank Acts, two problems which nobody discusses but which are extremely important to our industry in particular to try and redevelop itself.

M. JEAN-GUY DIONNE,

Centre québécois de productivité du Textile

Mon intervention vise surtout l'aspect motivation du chef d'entreprise. Je rejoins les Honorables Biron et Landry sur leur exposé qui m'a fait réfléchir.

On est porté, nous, les chefs d'entreprises ou d'autres personnes aussi, à mettre toujours la faute sur le gouvernement, mettre la faute sur les syndicats; on cherche toujours des coupables. Mais qu'est-ce qu'on fait dans tout ça? Fait-on notre part là-dedans?

J'ai commencé ma carrière en 1942, il y a 43 ans cette année, une carrière complète, non interrompue, dans le textile, dans la filature. Lorsque je suis sorti du Séminaire de Sherbrooke mes confrères disaient: "Nous on s'en va à McGill, on s'en va aux Hautes Études Commerciales", moi j'ai dit: "Je vais aller étudier le textile aux États-Unis". Alors ils ont dit: "Il est fou, il va crever". Bien je n'ai pas encore crevé; je pense que je m'en suis mieux tiré que certains de mes confrères.

Tout au long de ma carrière, on entendait toujours: le textile ça marche pas, c'est lent, tout ça. On a réussi à bâtir quelque chose chez nous. On a bâti dans des conditions qui étaient difficiles.

Je suis connu, dans le textile, comme un gars optimiste. J'ai toujours pratiqué ça puis je le pratique chez nous.

Les gens de la troisième génération d'immigrés perdent beaucoup de leur motivation; parce qu'il y en a beaucoup parmi ces jeunes-là qui sont maintenant des médecins, des avocats, des professionnels, et puis la "business" du père pourquoi s'en préoccuper, puis avoir du trouble, puis décrets, puis tout ça? Pas de motivation.

Pour plusieurs, la porte de sortie c'est l'importation; ce n'est pas difficile d'importer; tout ce qu'on a à faire c'est de prendre un 747 et de s'en aller dans les pays chauds du pacifique.

C'est vrai, cette situation existe, il suffit d'avoir une secrétaire et quelques employés pour fonctionner. Alors ce qui arrive c'est que les autres chefs d'entreprise commencent à perdre leur motivation. Nous dans le textile c'est des immenses capitaux; on en a parlé tout à l'heure, pour créer une job c'est 200 000$ à 250 000$ aujourd'hui.

Alors si on dit... dans le vêtement la tentation est forte de dire on va en importer, tout en en manufacturant un peu. Si on se dit bien il y a des décrets, il y a toutes ces contraintes-là, c'est vrai, ça existe ça, alors on peut dire qu'on est rendu un peuple dirigé, nos employés sont moins motivés. On disait toujours le québécois c'est le meilleur travailleur; aujourd'hui c'est moins vrai. Le québécois aujourd'hui commence à faire revendiquer ses droits et souvent il ne pense qu'à ça. La productivité "connais pas ça", ou s'il connaît ça, bien ça passe en second lieu ça.

On est en train de voir les américains sortir... et puis avec brio. Ils sont en train de faire monter leur productivité laquelle était très basse avant. Ils s'en viennent les gars. Si nous on n'embarque pas dans le même chariot, ça va être encore difficile.

Nous chez nous on pense productivité en premier. Puis on s'oriente vers ça.

M. JERRY JACOB,
Institut de développement de la fourrure

Speaking for the fur trade, some might think that we have special connections and we are miracle workers. But we are not really miracle workers; we are just very hard workers.

Our success in the industry and the fact that we export go back a long time ago. We live in a very large country but with a very small population. We had to look for export markets if we wanted to expand. I remember very well when three of us, two other manufacturers and myself went to Frankfort in 1964 -- luckily I spoke the language, the others didn't -- we had a hard time, but we did business and we opened doors. And we kept on knocking on doors.

We started in Frankfort; we went to other markets continuously. We have never stopped yet to look for markets. Now, here a lot of people in this room protect our industry. The government must help us more. I said help yourself first, then ask the government. I think we have a government in Québec... we have never had a government which has done so much for small industries. I must compliment them.

But, as I said, we must do most of it ourselves. Now we just learned something which is a shock to our industry, because of the quotas, there has been a penalty or additional duty of 24% put into our merchandise into the EEC countries. Gentlemen this has ruined all the years of effort and money the government and the industry put into the fur business. Because with a 24% duty there is no way we can be competitive in the EEC countries. And this is what quotas are doing.

We in the industry, we believe in free trade. We pay much more than what labor gets paid in Corea and China; but we make a product what the world wants. It took us a long time to learn it, but we promote it and we make what people want. And we sell it, and I hope we will do so in the future.

M. JEAN-PAUL HÉTU,
Centrale des syndicats démocratiques

Dans les nouvelles voies de la politique commerciale, il y en a une qui s'esquisse et qui est près de nous à la fois, c'est celle de l'abaissement ou de la disparition des tarifs ou des protections en regard de deux pays, le Canada et les États-Unis. Y a-t-il là une voie d'avenir pour l'industrie du vêtement?

Il y a bien sûr un premier aspect dans cette démarche; on a découvert et on s'est aperçu de manière très positive, que dans le cadre des politiques du commerce international développées par le Québec, il y a des entreprises, où nous avons des syndicats, qui ont développé l'exportation de leurs biens aux États-Unis. On a eu un effet et il y a eu un effet bienfaisant sur l'emploi par l'accroissement, notamment, du volume de travail.

Mais si on donne suite à l'accord très général qui vient d'être négocié par le Premier Ministre du Canada et le Président des États-Unis, est-ce que il y a là une voie d'avenir pour l'industrie du vêtement?

Nous savons très bien qu'il y a tout un aspect qui -- et là nous rejoignons beaucoup monsieur Robichaud -- il y a tout un aspect concernant la mode, concernant la conception d'une mode qui est particulière au Québec. Et là il y a une faiblesse qui est évidente.

On sait que dans le passé, trop souvent hélàs, les industriels allaient constamment chercher les patrons de la nouvelle mode aux États-Unis. Est-ce qu'il est possible pour le Centre de la Mode de développer cette conception nouvelle, qui nous permettrait dans un cadre de libre échange entre les États-Unis et le Canada, de véritablement s'affirmer au niveau d'une production de biens qui aurait du sens et une signification valable pour l'avenir?

L'autre remarque concerne la participation des syndicats dans les entreprises. Tout d'abord est-ce qu'on a conquis ce droit? Je réponds oui. Dans l'investissement. Parmi nos syndicats affiliés, membres aussi de la Fédération du Vêtement, certains ont négocié une convention d'actionnaires dans une industrie -- pas deux ou trois, une -- mais ça s'est fait. Cependant il y a comme politique générale, un contexte, des droits qu'il va falloir qu'on définisse dans nos relations pour l'investissement. Ce n'est pas clair. On n'investira pas dans n'importe quel contexte. On pourra, si c'est possible dans le cadre actuel, parler de ces conditions d'investissement pour l'avenir. Prenons le cas d'une entreprise où l'employeur est devenu tout simplement un importateur. L'entreprise est demeurée grâce aux investisseurs locaux et aux travailleurs qui ont pris en charge financièrement l'entreprise et l'on fait marcher; ils ont même doublé les emplois.

Dans un autre cas également ce sont des femmes qui ont pris en charge l'entreprise, avec des investisseurs locaux, alors que le propriétaire, pour des raisons x, a préféré tout simplement importer. Ce sont des exemples qui indiquent que nous avons déjà acquis un droit de partenaire et on l'a fait, comme on dit, "the hard way", par l'investissement.

On a aussi d'autres compétences. Par exemple, au plan de la productivité. Il n'est pas vrai que l'avenir de la productivité dans l'industrie du vêtement va se faire uniquement par les méthodes traditionnelles d'analyse des temps et mouvements. Il y a d'autres méthodes quant à l'utilisation de la main-d'oeuvre, et à cet égard nous avons des compétences qu'on peut mettre de l'avant pour hausser la productivité qui ne s'assurent pas uniquement sur les "motion time study". Il y a d'autres méthodes qui sont plus novatrices et aussi efficaces qu'on peut véritablement mettre à contribution dans nos rapports avec les entreprises dans un partnership dynamique si on veut vraiment relever le défi du redéveloppement.

M. PIERRE CARTIER,

Centre québécois de productivité du textile

J'aimerais d'abord signaler que avant de penser à un marché extérieur il faut être certain d'un marché intérieur, et puis pour être en mesure de compétitionner avec nos voisins et les autres pays industrialisés il faut être capable de les affronter chez nous.

Et c'est davantage vrai lorsqu'on commence à penser à travailler contre ou être partenaire avec des pays en voie de développement, avant de devenir nous-mêmes, tel qu'on l'a cité dans notre allocation d'ouverture, une colonie.

Une chose que l'on a considérée au Centre de Productivité du Textile depuis sa création, depuis un an et demi, c'est que malheureusement au fur et à mesure que l'industrie est en mesure de gagner du terrain par le réinvestissement, par des ententes avec les représentants syndicaux pour améliorer la productivité et plusieurs autres facteurs, malheureusement cette avance-là ou cette capacité-là nous est enlevée. Elle nous est enlevée sous plusieurs manières: premièrement au niveau de la valorisation de l'industrie.

On entend depuis maintes années, puis on l'entend à maintes reprises encore ce matin, le terme "protectionnisme". Il y aurait peut-être lieu de changer cette terminologie; ce pourrait être un des événements de ce sommet aujourd'hui: on pourrait parler de préservation au lieu de protectionnisme.

Ce qu'on a présenté dans notre argumentation au départ prévoyait le réinvestissement des argents perçus sous forme de tarifs douaniers dans l'industrie locale pour fins de modernisation et -- facteur très important -- pour fins de formation. On ne prend pas soin non plus de la

formation de notre relève. On a énormément d'universités, de cégeps, de cours organisés pour tous les secteurs industriels. Faites le recensement de ce qu'il y a au niveau du textile, du vêtement, de la chaussure: c'est pratiquement inexistant. Les efforts plus importants se font dans le secteur du vêtement. Mais même là il y aurait énormément de choses à faire. Je pense que c'est très important de regarder ce volet-là.

On parle de recherche et développement. Dans tous les secteurs, on a seulement qu'à regarder les rapports annuels de toutes les organisations gouvernementales fédérale ou provinciales, le montant d'argent dépensé dans tous les secteurs comparativement au montant d'argent dépensé en textile et en vêtement pour la recherche et développement est pratiquement inexistant.

Tout ce qui se fait dans l'industrie de l'automobile, dans l'industrie des plastics, ou ailleurs au niveau recherche interne dans l'usine est reconnu comme tel. Lorsqu'on parle de création de nouveaux patrons, lorsqu'on parle de création de nouveaux tissus, lorsqu'on parle de vouloir développer des choses, on ne trouve pas d'oreilles pour entendre et accepter qu'on puisse aussi faire de la recherche et du développement.

Malheureusement il faudrait qu'on le fasse au niveau de l'équipement; le Canada n'est pas un manufacturier d'équipement de textile et de vêtement. Nous sommes des manufacturiers de textile et de vêtement et nous faisons de la recherche et du développement. Il faudrait que ce soit reconnu comme tel.

Troisièmement en ce qui concerne le recyclage du personnel, qui va devenir de plus en plus évident, non pas seulement à cause d'une perte d'emplois que l'on ne souhaite d'aucune façon, mais pour relocaliser, réhabituer les employés à travailler avec les nouvelles technologies. Et là aussi ça va demander des fonds.

Bien qu'on laisse entrer tout ce qui peut venir de l'extérieur sans frais douaniers pour aider qui que ce soit, cela n'assure d'aucune façon les fonds nécessaires à la modernisation, à la formation, à la recherche et au développement et au recyclage du personnel.

On demandait un peu plus tôt s'il était possible d'avoir un montant d'argent, une évaluation de ce que rapporte au gouvernement par année le tarif douanier, et si on ne faisait que réinvestir une partie de ce qui a été perçu au cours des années, il nous serait certainement possible d'atteindre les quatre tâches que j'ai définies et en même temps d'obtenir une industrie qui est compétitive non pas seulement à l'interne, mais aussi à l'externe et à ce moment-là on sera en mesure d'exporter.

M. LE MINISTRE BERNARD LANDRY,
Ministre du Commerce extérieur

Je regrette que mon ami Lazar Peters m'ait rangé au rang de la catégorie où je ne me trouve pas; je ne suis pas un pessimiste. Le vrai pessimiste c'est celui à qui on propose de fonder un club de pessimistes et qui dit "non, ça ne marchera pas".

Moi je préconise plutôt qu'on fonde des clubs d'exportation. Et les phrases qui sont accolées à mon action c'est "battre la concurrence, bâtir le Québec, c'est le virage technologique". C'est ça que je vous propose.

Quand je parle avec Jerry Jacob de son industrie, notre conversation est sympathique et elle est équilibrée, parce qu'il est un exportateur. Et dans l'industrie du vêtement c'est la fourrure qui bat la marche de l'exportation.

Par ailleurs, et encore une fois mettez ça au compte soit de la maladresse, soit de la franchise, quand on me dit "j'ai ici un équipement de production à nul autre pareil, un des meilleurs au monde, je suis efficace, je suis productif, mais je ne vends pas à l'étranger", je trouve qu'il y a là un non sequitur. Je suis prêt à admettre la qualité d'équipement, la qualité des industriels, la qualité du management, mais la preuve de crédibilité de cette assertion ne peut se faire qu'au vent du large de la concurrence. Et si on est bon on va le prouver en battant la concurrence.

Est-ce que toute revendication protectionniste est illusoire ou passéiste? Ce n'est pas ça que je dis. Je suis prêt à admettre que l'industrie, en particulier contre les pays à bas salaires, doit être protégée. Le GATT le permet; l'Accord Multi-fibre le permet; le Gouvernement du Canada le fait tant bien que mal -- je crois plutôt mal que bien -- je suis prêt à accepter cela.

Mais il y a une contrepartie; autrement notre position va être intenable. Et la contrepartie c'est que nous partions nous-mêmes à l'assaut des marchés étrangers. Je réitère que si tant de segments de l'appareil industriel du Québec ont pu le faire, et ont pu le faire de façon brillante, pourquoi est-ce que ça ne peut pas s'appliquer de façon significative à votre industrie?

Mon collègue Rodrigue Biron soutient très fortement vos efforts de modernisation, soutient très fortement la partie industrielle des choses. Et je crois qu'il va continuer à le faire.

Pour la partie commerce extérieur et soutien aux exportations, je vous réitère mon engagement de faire de vous les exportateurs les mieux placés au Canada. C'est clair ça. C'est déjà la situation.

Un exportateur montréalais peut s'appuyer sur l'ensemble de l'appareil de soutien des exportations du Canada, qui n'est pas mince, plus sur le dynamisme et les nombreux programmes du Ministère du Commerce extérieur.

Si vous additionnez ce A + B, vous aider davantage deviendrait indécent. C'est pour ça que je soupçonne qu'il y a un problème psychologique dans notre affaire. Si vous produisez bien, si vous êtes supportés par vos gouvernements plus que quiconque au Canada, et qu'il n'y a pas de résultats à l'exportation, le mystère reste entier. Il y a 225 millions de consommateurs solvables ici, immédiatement au sud. Un marché plus riche encore que celui de l'Europe de l'Ouest. Plus capable d'acheter, plus capable d'acheter du haut-de-gamme. La côte ouest, le Texas, New York, Boston; qu'est-ce qu'on attend pour être présent là de façon significative?

Le jour où on aura répondu à cette question, les demandes protectionnistes seront beaucoup plus crédibles.

Je termine en disant que même si cela n'arrive pas, il est dans l'intérêt macro-économique du Canada et du Québec, de sauver quand même l'industrie du vêtement. On a repris souvent l'exemple de la Suède, des pays scandinaves, de la Grande-Bretagne jusqu'à un certain point, qui avaient décidé de sacrifier leur industrie et qui ont été obligés de la faire renaître à grands frais douze ou quinze ans plus tard. Je ne veux pas du tout qu'on passe par ce processus. Donc on va continuer nos revendications auprès du gouvernement du Canada.

On va les appuyer sur des études de plus en plus complètes, de mieux en mieux chiffrées. Mais si vous voulez que notre niveau de crédibilité soit plus haut que dans le passé, n'oubliez pas l'autre volet des choses. Et faites la preuve que vous pouvez vendre aux étrangers.

M. IRWIN STEINBERG,

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

I would like to reply briefly to some of the comments that have been made by the Minister himself, and perhaps my own experience is relevant in that regard, to give you perhaps a little better understanding of the circumstances.

We have started to export twelve months ago to the United States; I am in children's outerwear in particular. We have taken advantage of the programs that you have put forward and we are glad that they are there.

By talking about protectionist measures, I don't mean by that that we have to let go the possibility for exportation. But in my own product for example, the penetration of that product by low-wage countries in the United States is probably over 65% at the moment. In my particular product, from the same sources from which I have a problem over here in Canada.

That's a reality that I have to face and a limitation on what I am able to do or can expect in the future.

I want to say too to the members of the labor organizations that I do believe you have a great deal to contribute to the evolution of this policy. You have an obligation to do so to your members, and I myself personally accept the kind of partnership that is going to be necessary.

When I opened my remarks I made a statement though. Rather than talk about the specifics of a policy, whether it is 70% that we ought to have, whether we are promoting selective GATT 19, whether that's possible, we ought to be talking about how we can make this policy a fact. It is not the policy itself that has been the problem over the years. I

have sat down... I have been going to Ottawa for ten years; I have seen what has happened. The weakness is not that we may or may not know what's right, or we may or may not be credible in the eyes of the government. The weakness is in getting the policy established.

And I am hoping that we can, in the next little while, because urgency is required, find a way of making us more strongly felt in those circles that are determining that particular policy. That doesn't mean to say that the actual direct interventions by the Minister are unwelcome; it is to say that the way we have done it in the past has not succeeded a great deal -- all we have to do is look and see where we are today.

We will come, I hope, to some, perhaps not today, but as a result of today, some better methodology of influencing the evolution of that policy. Because, if it doesn't change, Minister Biron was correct, it's in Quebec that we have the problems: during the great penetrations that took place, the jobs in Ontario still increased and the one in the Province of Quebec were lost.

It is in the interest of all of us sitting here, as the industry, as the syndicate and as the government, to see what we can do to establish what we think is good. I can talk about duty remission, I can make the statements that were in place today for many sectors -- not all sectors but for many sectors -- you would have an additional 100 million dollars coming into the Province of Quebec, one way or the other; there is 350 million dollars collected by the Federal Government, whether it goes to the hands of the consumers, whether it goes for modernization, no matter what the scheme is, we don't have it. We haven't got established that policy to begin with. I find it peculiar sometimes, we are already spending the money when we don't have the money.

But to do this properly it takes resources. To influence government takes resources. An we need more resources in terms of research, in terms of presentation, in terms of being there, than we are able ourselves to put together or the syndicates have put together, and I believe that if we can come to some way of enhancing our abilities that we can find a better international trade policy which will help all of us sitting here.

MME MICHÈLE BOULANGER-BUSSIÈRES,
Collège Lasalle

Peut-être que j'empiète un peu sur le prochain sujet, mais vu qu'on parle d'exportation et qu'on parle de pessimisme et d'optimisme, je pense que notre voie vers l'exportation est à développer, est à tenter. J'y ai travaillé pendant quatre ans, c'est là qu'on a développé des griffes, essayé de stimuler le design.

Pour vendre chez nous et exporter, il faut être créatifs, originaux et de qualité. Avoir des griffes, des signatures, des étiquettes qu'on va vouloir. Et les promouvoir.

PROMOTION ET ACCROISSEMENT DES PARTS DU MARCHÉ DOMESTIQUE ET DU MARCHÉ INTERNATIONAL

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Je vous remercie tous de vos interventions très intéressantes. Ceci nous amène, je crois, de façon très naturelle au deuxième point à l'ordre du jour, qui est la PROMOTION ET L'ACCROISSEMENT DES PARTS DU MARCHÉ DOMESTIQUE ET DU MARCHÉ INTERNATIONAL.

Afin de nous aider dans une première vision d'un bilan sur ce point, je demanderais à monsieur Biron de nous faire part de ses remarques.

M. LE MINISTRE RODRIGUE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je crois que la dernière intervention de madame Boulanger-Bussières aurait pu être la première de ce point, puisque si nous voulons augmenter notre part du marché domestique et international, bien sûr il nous faut un produit de qualité. Mais il faut aussi en même temps un produit compétitif.

Les gens sont une partie; les gens sont prêts à payer un prix élevé ou même très élevé quelquefois pour une griffe comme vous dites, mais la grande majorité des citoyens et des citoyennes veulent aussi en même temps, pour bien des produits, des prix compétitifs.

Alors ce que nous avons fait depuis le dernier sommet c'est bien sûr des programmes pour aider l'entreprise à être compétitive. Continuer nos programmes à la Société de Développement industriel, programmes d'aide de financement des entreprises -- et sans dévoiler de secret, puisque nous en avons parlé à plusieurs reprises, suite aussi à la Commission Saucier sur la capitalisation des entreprises, des petites et des moyennes entreprises -- nous sommes à développer au Gouvernement du Québec, en négociation avec le Gouvernement fédéral, un nouveau programme qui pourrait être une suite logique au rapport Saucier, c'est-à-dire une aide à mieux capitaliser nos entreprises. Donc des entreprises qui ne vivraient pas constamment sur des marges de crédit bancaire, mais vivraient sur une forme de capitalisation, avec des capitalisations qui seraient convenables pour les entreprises.

Tous ces programmes-là s'ajoutent aux programmes d'aide à l'exportation dont mon collègue Landry vous a parlé tout à l'heure; le Centre de Productivité du Vêtement est maintenant en pleine opération, le Centre de Productivité du Textile est aussi en pleine opération depuis notre dernière rencontre, et bien sûr aussi le Centre de Promotion de la Mode de Montréal qui lui intervient pour nous aider à faire mieux connaître la mode du Québec et aussi pour enrichir, je pense, du côté création les entreprises manufacturières québécoises.

Nous avons continué notre assistance financière à la restructuration des associations sectorielles. Ce que je voudrais entendre de vous, puisque nous sommes passés à l'action sur beaucoup de points, c'est sûr que ce n'est pas terminé encore, il y a encore d'autres choses qu'on devrait faire. Je veux vous l'annoncer aujourd'hui, nous sommes à changer des programmes d'aide à la recherche industrielle pour les entreprises manufacturières, pour les adapter aux programmes d'aide à la création.

C'est-à-dire que les créateurs ou les entreprises manufacturières qui auront un département de création pourront être admissibles à cette forme d'aide que nous apporterons, possiblement sous forme de prêts sans intérêts, pour une période donnée.

Nous prendrons des risques avec les entreprises qui voudront créer des modes ou des expositions ou créer des choses dans le domaine du vêtement qui serait produit au Québec. Cette forme de création sera donc dorénavant, d'ici à quelques semaines, admissibles au programme de la Société de Développement industriel du Québec sous forme d'aide financière, de prêts sans intérêts, et de prise en charge d'une partie du risque, d'une grande partie du risque par le Gouvernement du Québec s'il s'avérait que ces créations ne rapportent pas ce que vous pensez que ça devrait rapporter à votre entreprise.

Ceci fait partie des actions précises mais j'aimerais entendre ceux et celles autour de la table, à la fois le Centre de la Promotion de la Mode et du Centre de Productivité du Vêtement, sur des formes d'actions que nous pourrions mener, afin de faire en sorte que nos entreprises soient plus compétitives, à la fois au point de vue qualité des produits, et à la fois aussi au point de vue compétitivité avec des produits qui seraient fabriqués ailleurs au Canada ou qui seraient importés.

M. MICHEL ROBICHAUD,

Centre de promotion de la mode

J'aimerais dire que nous avons récemment soumis un projet qui a été fait avec tous les intervenants du Centre de Promotion de la Mode, c'est-à-

dire un projet d'aide aux dessinateurs; et dans ce projet d'aide aux dessinateurs, il y a les dessinateurs séniors et les dessinateurs juniors, et aussi il y a un volet où il y a une aide qui est demandée pour les manufacturiers qui s'assureraient la collaboration d'un dessinateur. C'est-à-dire que les manufacturiers qui auraient un dessinateur seraient admissibles à une certaine subvention de salaire, ou pour aider des jeunes à entrer dans l'industrie, ou aussi également à des problèmes de marketing. Alors nous attendons la réponse du Ministère pour savoir où en sont ses critères; il faut faire avancer ce dossier le plus rapidement possible.

J'aimerais aussi dire que pour aider la création, et aider à revaloriser cette industrie, il y a beaucoup de moyens de pression à prendre. Et un des moyens de pression à prendre serait de sensibiliser la presse et les média d'information qui généralement ignorent tout à fait notre industrie quand ils ne la démolissent pas totalement.

Il faut leur montrer que cette industrie existe, il faut trouver absolument des moyens de pression, et dans cet esprit-là les syndicats pourront certainement nous aider parce que si les média continuent à descendre le manque de mode québécoise, on va perdre énormément d'emplois. Alors je compte sur les syndicats pour trouver des moyens de sensibiliser les journalistes.

M. LE MINISTRE RODRIGUE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Une réponse à monsieur Robichaud. Sur le principe d'aide aux créateurs ou aux dessinateurs, la réponse c'est oui. La seule chose que nous

sommes en train de travailler présentement c'est... il y avait des pourcentages d'aide, là, et ça il faut faire un calcul quand même pour savoir combien ça va coûter à la fin de l'année puis est-ce qu'on peut avoir les budgets. À première vue il m'a semblé que les pourcentages étaient très élevés, compte tenu de la capacité de payer des gouvernements puis en particulier du gouvernement du Québec, mais ça on est en train de faire des calculs là-dessus.

Deuxièmement on est en train de vérifier s'il n'y a pas moyen de simplifier: -- vous aviez trois programmes: créateurs séniors, juniors et entreprises manufacturières. À mon point de vue il y a lieu d'avoir un programme avec des petits volets différents à l'intérieur; je n'aime pas avoir trop de programmes, ça mêle le monde, ça fait trop de paperasse, trop de bureaucratie, puis des fois on ne s'y reconnaît même pas là-dedans.

Je pense que les gens aiment avoir les programmes les plus simples possible. C'est à partir de vos idées qu'on essaie de simplifier le plus possible pour que tout le monde entre dans la même boîte, avec des volets ou des pourcentages différents à l'intérieur. D'ici quelques semaines la présentation devrait se faire au Conseil du Trésor et au Conseil des Ministres pour les sommes d'argent nécessaires; mais je peux vous dire que d'ores et déjà la réponse sur le principe c'est oui. Ce sur quoi on est en train de travailler ce sont les modalités.

M. CLAUDE LAPIERRE,

Centre québécois de productivité du vêtement

Le Centre reconnaît les besoins inhérents à chacun des sous-secteurs d'obtenir des politiques commerciales intelligemment reliées à l'importation et à l'exportation.

Nous reconnaissons aussi qu'en plus de la qualité de la création et du design, il faut aussi une qualité de commercialisation internationale. Les techniques et les outils de la commercialisation internationale changent très rapidement, et il faut sûrement se poser la question à savoir si nos techniques utilisées actuellement répondent à ce marché international.

Le Centre de Productivité du Vêtement du Québec accepterait, avec le support de la participation de hauts fonctionnaires provincial et fédéral, d'établir les règles pour utiliser les tarifs douaniers au développement de l'industrie locale. Et je spécifie que le mandat recherché en serait un de développement de stratégies spécifiques. À titre d'exemple qu'est-ce qu'on connaît de l'utilisation de la clause 807 aux États-Unis?

Même si nous avons eu des désappointements au point de vue consortium, est-ce qu'on doit s'arrêter sur un désappointement? Est-ce que les échanges commerciaux devraient être considérés? Est-ce que les programmes pour les jeunes dessinateurs ne devraient pas entrer aussi dans ce domaine pour établir des programmes et qu'ils soient déjà exposés au marché international? J'en fais une proposition formelle.

M. ISRAEL SHAMES,

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

Si on parle de la possibilité d'augmenter le marché soit domestique soit à l'extérieur du Canada, il y a quelques propositions que l'Institut des Manufacturiers de Vêtements du Québec veut mettre sur la table. J'essaierai d'être très bref.

Ces propositions ne sont pas nécessairement en ordre de priorité. On aimerait d'abord que le gouvernement étudie l'élargissement de la définition de design pour l'inclure dans un aspect de R & D comme dans d'autres industries. Parce que le design dans le vêtement c'est l'équivalent de la R & D dans plusieurs sortes d'industries. Cette mesure pourrait aider beaucoup de designers au Canada.

Secondo, alors il y a un problème de crédit aussi. Les comptes recevables des États-Unis. Que le Gouvernement du Québec ou le Gouvernement fédéral étudient la possibilité d'élargir le mandat de leurs banques d'exportation. Un des aspects consiste à vérifier... à aider les compagnies à vérifier le credit of their clients in the United States. Second factor would be to perhaps provide some additional guarantees in the terms of accounts receivable. That seems to cause a lot of problems.

The third aspect which we would like the governement to investigate -- and this would result in probably even greater tax revenue and more employment both in Canada and in Quebec -- would be the possibility of tax incentives for exporting.

And given all these factors, I still think we have to come back to the basic point: without more effective import controls, selective application of article 19 perhaps to be examined in a fuller context, and the

question of fabric availability. All these other measures would help, but they are not a solution to the problem.

We can have all the possibilities of modernization ... the apparel industry and the textile industry has invested incredible amounts recently. As a matter of fact the Clothing Textile Board has noted in its document, I think between 1977 and 1982, that the apparel industry's productivity had increased faster every year than manufacturing as a whole, with the exception of 1981. So we are out by one year. So we are being very productive, we are modernizing. I think there was 193 million dollars invested in the last four-year period -- my figures might be a little bit off -- as a result of the OCRI program. And the OCRI only contributed I think 58 million dollars. So, for every dollar that was given through CIRB, manufacturers put in at least three dollars.

And now we are only talking about the programs resulting from the CIRB program. So there is a lot of committment, but without those other factors that we mentioned earlier under trade policy, je ne veux pas dire que c'est voué à l'échec, mais pas mal.

M. LE MINISTRE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

I would like to ask a question to have a little bit more information about this tax deduction for export, that you have in mind. Do you figure that on everything that will be exported we could have a tax rebate or something like 2%, 5%, 10% or X%, and do you have an idea how it would work?

M. SHAMES,
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

Because of the timing of the conference I have to apologize. We were just informed last week that the agenda was set. We haven't worked out all the financial details. But we were thinking that it could only help the Canadian and Quebec economy; it can only help job creation.

We would be pleased, at a later date, to work out the details, but right now I don't have these details. Perhaps somebody else among the manufacturers can elaborate on that aspect if they have given more thought to it than I have.

M. LE MINISTRE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

It would be important to have more details on this, because if you have a direct tax rebate, that is contrary to the GATT agreement. So we have to be very careful how it would work.

M. IRWIN STEINBERG,
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

I think Mr. Minister ... we will undertake to submit to you expressions in this regard. The original "DISC" program, which was done in the United States, I think it was the original one, was declared by the GATT not to be workable. They changed it; I don't know the exact details of how they changed it, but our representative in Ottawa is an expert on the matter. We will get information from him and submit it to you within the next couple of weeks on how this can be done within the legal obligations of the GATT.

M. LE MINISTRE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Submit it to Bernard Landry.

MME MICHÈLE BOULANGER-BUSSIÈRES,
Collège Lasalle

Dans la promotion et l'accroissement des parts de marché domestique et international, on parle de bilans concernant les engagements relatifs au transfert des centres d'achats. Est-ce qu'il en sera question, parce que je ne vois aucun acheteur, aucun commerçant, aucun détaillant ici, et ils ont le gros bout du bâton, pour l'achat de nos produits?

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

J'espère que tout le monde a compris que "centre d'achats" ici voulait dire "service d'achats des entreprises" et non pas "shopping center"?

MME BOULANGER-BUSSIÈRES,
Collège Lasalle

Parce qu'on avait parlé de tous les centres commerciaux, les centres d'achats, les pouvoirs d'achat, les centrales qui sont toutes déplacées vers l'Ontario et ils ne sont plus ici. Et je constate qu'ils ne sont pas là présents avec nous aujourd'hui. C'est peut-être un petit trou.

L'autre besoin je pense, étant donné que les deux gouvernements sont présents, comment peut-on utiliser nos pouvoirs de pression pour stimuler les média à parler de la mode et de toute l'industrie derrière elle, et du nombre d'emplois créés? Le commun des mortels qui regarde la télé n'est pas toujours au courant de ça. Et s'il était mieux informé de ça, peut-être qu'il s'efforcerait de chercher davantage les produits de chez nous.

Et pour stimuler les média, je ne vois pas comment Radio Québec ne serait pas incitée à faire au moins une émission par semaine sur l'industrie du vêtement, et comment Radio-Canada ne serait pas incitée à en faire autant, et à parler et des fabricants et des ouvriers et des concepteurs et des produits; je pense que ça serait déjà un élément de promotion qui ne nous coûterait pas trop trop cher dans notre budget, et que plusieurs d'entre nous pourrions obtenir en faisant un peu de pression. Et je fais même appel aux syndicats; c'est vous la main-d'oeuvre derrière ça, et vous avez parfois des pouvoirs de pression importants sur la presse.

Je pense surtout à la presse parlée et visuelle qu'est la télé, avec la mode. On compte sur vous et sur les autres qui peuvent faire des pressions plus que nous comme centre comme tel,

M. LE MINISTRE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

En ce qui a trait à votre première question au sujet des centres d'achats, on faisait allusion aux décisions d'acheter, La Baie, Eaton, Simpson. Nous avons eu des rencontres avec tous ces grands du monde de l'achat; c'est sûr que c'est à Toronto. Ils nous disent que ça ne nuit pas parce que d'une façon ou d'une autre on s'occupe des achats dans chaque région, on a des gens qui voyagent partout.

Je me permets de faire une suggestion aux manufacturiers dans ce domaine-là, puis peut-être que le Centre de Promotion de la Mode de Montréal pourrait le véhiculer un peu plus ou le fouiller un peu plus. Ce qui existe dans le domaine du meuble, les manufacturiers de meubles se sont unis ensemble et sont propriétaires à Toronto d'un centre permanent d'exposition de meubles où ils font bien sûr des expositions un peu plus poussées à certaines époques de l'année. Mais ça appartient à l'Association des Manufacturiers de Meubles du Québec.

Alors pourquoi n'y aurait-il pas un centre permanent de la mode d'entreprises québécoises à Toronto, une petite vitrine, quelque chose, avec un certain lobbyisme là-bas, pour lequel nous sommes prêts, en tout cas pour un bout de temps, à donner un coup de main aux manufacturiers. Ça ne sera pas le gouvernement qui va gérer ça, je pense que ça ne serait pas efficace. Ça serait beaucoup mieux si du côté des manufacturiers on disait: voilà ce qu'on devrait avoir pour s'approcher d'un centre de décision, pour avoir une vitrine de nos produits fabriqués au Québec, on se met ensemble pour en payer une grande partie puis on demande au gouvernement "voulez-vous nous aider pour faire l'autre bout de chemin?" La réponse ça serait certainement oui.

M. FERNAND DAOUST,
Fédération des travailleurs du Québec

Quelqu'un, un peu plus tôt, a mentionné qu'il était bien beau de vouloir partir à la chasse des marchés internationaux et surtout des États-Unis mais qu'il fallait peut-être préalablement essayer de conquérir le marché canadien et le marché québécois. Là-dessus nous sommes complètement d'accord.

Et suite aux remarques de monsieur Robichaud et à vos remarques, je voulais mentionner une très grande ouverture d'esprit quant à nous, et je sais que Jean-Paul Hétu est allé dans le même sens un peu plus tôt dans les remarques qu'il faisait au moment d'une intervention.

Je crois, et vous avez raison de le mentionner, qu'il y a des choses qui sont peu ou pas connues à l'égard de ce secteur industriel qu'est le vêtement au Québec. Et à chaque fois que j'entends des chiffres comme ceux que nous citait Bob Dean ce matin, moi-même j'ai une réaction de découverte, pour être bien franc, ou de redécouverte.

Quand on entend dire, et je le répète, qu'à peu près le tiers des emplois dans le secteur manufacturier se retrouve dans le vêtement, ça doit indiquer à quel point nos préoccupations à nous doivent se porter dans ce domaine-là, et que nous devons tout mettre en oeuvre pour assurer la stabilité et la création d'emplois, le maintien d'emplois dans ce milieu-là.

Je pense qu'il faut développer une espèce de loyauté à l'égard des produits canadiens -- je sais que je répète ce que tout le monde dit -- et à l'égard des produits québécois aussi, et une forme de patriotisme, pas dans le sens étroit du mot mais dans le sens le plus complet de l'expression. Et sur ça, on a un immense travail à faire en milieu syndical.

Vous devez savoir que, chez nous tout au moins, depuis plusieurs générations déjà, on a une politique d'achat chez nous, une politique d'achat des produits de fabrication syndicale. Il y a des services dans les deux syndicats qui sont ici présents et qui sont affiliés à la FTQ, des services mettant en valeur les produits de fabrication syndicale par toutes sortes de campagnes. Je sais que dans nos complets respectifs, ceux qui sont fabriqués dans des ateliers syndiqués évidemment, on

retrouve ces étiquettes -- complets pour hommes et robe dans le cas des femmes -- ces étiquettes qui sont apposées par des gens du milieu et qui portent le sceau d'authenticité et le sceau que ces produits-là ont été fabriqués par des travailleurs québécois, canadiens et des travailleurs syndiqués.

Alors je crois qu'il va falloir continuer à échanger beaucoup là-dessus, et je sais que nous sommes déjà représentés au Centre de Promotion de la Mode. Nous sommes peut-être sous-représentés. Mais indépendamment de ce problème-là qu'on pourrait peut-être résoudre assez facilement, il y aurait lieu à mon sens de provoquer les rencontres et de se donner des stratégies d'intervention dans notre milieu. Nous on est vivement intéressés parce qu'au bout de tout ça il y a des emplois; c'est pas tout à fait notre raison d'être, mais c'est quasiment notre raison d'être, à nous le syndicalisme, que de maintenir les emplois qui existent, d'en créer et de faire en sorte que nous n'en perdions pas.

Je profite du moment qui m'est donné pour répondre un peu rapidement, à monsieur Lazar Peters.

Je l'ai trouvé très dur à l'égard du syndicalisme ce matin et j'ai pas reconnu dans ses propos publiques ceux que, de temps à autres, il nous tient privément. Peu importe.

Tout comme je n'ai pas reconnu chez monsieur Peters des propos que tenait publiquement un peu plus tôt monsieur Steinberg.

Quand monsieur Peters dit: "Le syndicalisme n'a pas gagné le droit à la participation". Franchement là, je suis quasiment tombé sur le derrière. Vous me passerez l'expression, elle est réelle. Parce que je ne connais pas de syndicats qui sont plus profondément enracinés et implantés, que ceux qui nous accompagnent aujourd'hui, dans ces deux

secteurs-là, puis chez vous dans la fourrure.

Vous avez des fréquentations qui durent depuis trente et quarante ans. Vous vous connaissez intimement. Des fois même on a été accusé, la FTQ, d'avoir des fréquentations un peu trop intimes avec les employeurs de votre milieu. Puis des fois ça a été vrai, puis c'est peut-être vrai encore dans certains cas. Bon. Et ça on sait ce que les journalistes, ce que l'opinion publique, ce qu'on a dit dans certains milieux.

Moi je voulais vous dire que quant à nous à la FTQ, quant à l'UIOVD, quant aux Travailleurs Amalgamés du Textile et du Vêtement, il y a une volonté d'échange, de participation, d'analyse à nulle autre comparable dans d'autres secteurs que je connais à l'intérieur de notre centrale.

Par ailleurs chez vous on sait que les employeurs sont individualistes. On sait qu'il n'est pas simple dans les associations patronales que vous représentez de les regrouper adéquatement et d'agir comme leur porte-parole. Mais ça c'est des problèmes que vous connaissez bien mieux que nous on les connaît. Si votre conception de la participation c'est l'abdication, là on ne marche plus. Si c'est la déréglementation la plus sauvage au point de faire disparaître les syndicats, on va se battre de la façon que vous connaissez.

Mais si c'est un échange honnête de propositions de part et d'autre qu'on devrait discuter dans les moindres détails avec toute la rigueur qui s'impose, avec toute l'information que nous devons posséder afin d'être en mesure de fixer des orientations puis des points de vue, on est ouvert. On l'a toujours été; on ne souhaite que ça. Notre avenir dépend du vôtre. On est condamné à vivre ensemble. À se respecter éventuellement peut-être à s'aimer un peu mieux, mais on est condamné à vivre ensemble puis à cheminer. Et encore une fois on le souhaite ardemment. Mais n'allez pas nous dire qu'on n'a pas gagné -- et je

répète ce que vous répétiez monsieur Peters -- on n'a pas gagné ce droit-là. Je ne vous ai pas compris quand vous avez dit ça; en toute honnêteté je ne vous ai pas compris. Je me suis dit, pour monsieur Peters et peut-être pour certains employeurs, la seule façon de gagner le droit à la participation passive, une participation de gens qui vont abdiquer leurs droits. Si c'était ça votre pensée on est aussi bien d'en parler tout de suite, mais je ne pense pas que ce soit là votre point de vue; pas après les échanges que nous avons depuis des années et que nous avons eux ce matin même à l'égard de la nécessité de coopérer et de faire route ensemble.

M. PAUL LUTFY,
Lutfy Ltée

J'aimerais premièrement féliciter le Ministre Biron; je crois que quand il nous fait une proposition à propos d'une présence à Toronto, il met une dimension concrète sur le problème de centre décisionnel pour les achats. C'est le genre de suggestion concrète qui a du mérite et que je sais que plusieurs compagnies d'ailleurs essaient individuellement de suivre.

Je crois, en toute justice, qu'on devrait peut-être signaler des décisions faites par des maisons comme Zellers qui a pris la décision de construire un nouveau siège social au centre administratif ici à Montréal et qui n'a pas déménagé. Je crois qu'elle est peut-être heureuse de demeurer loin des bureaux de La Baie à Toronto.

Et également qu'il y a encore des présences comme celle de Reitman's et des jeunes compagnies progressives comme Le Château à Montréal. Alors malgré qu'en 1983 je reconnaissais cent pour cent que c'est un problème réel, lorsqu'on fait des choses comme le Ministre le suggère, on commence à s'attaquer au problème au lieu de simplement formuler des plaintes.

Pour revenir aux propositions de monsieur Lapierre et à celle que le centre a faite, si on prend ce que monsieur Cartier et monsieur Daoust ont dit à propos du marché domestique, que ça prend un marché domestique, personne ne peut contredire ça; c'est un fait extrêmement évident.

C'est tout simplement par contre que le centre reconnaît également qu'il y a un manque de sensibilisation dans notre industrie à propos de ce qui se passe dans le monde entier au moment actuel. On n'a plus le choix de parler uniquement d'un marché domestique, ensuite des importations et ensuite des exportations. Ils sont tous reliés.

Si on regarde des pays comme le Japon, leur stratégie est complètement basée sur l'exploitation de ces trois champs d'activités. On peut être importateur, en même temps qu'exportateur, et maintenir une présence domestique. Il y a des avantages concurrentiels dans chacun de ces trois champs d'activités.

Nous, au centre, on croît justement que ça prend une participation dans ces domaines, qu'il faut relier les aspects positifs de chacun. Et nous sommes inquiets que jusqu'ici on n'ait parlé que de chacun de ces trois secteurs d'activités indépendamment, sans les relier. C'est pour ça qu'on a fait notre proposition.

M. PIERRE CARTIER,

Centre québécois de productivité du textile

Je suis heureux de voir que ce que j'avais l'intention de mentionner a déjà été repris par madame Bussières et par monsieur Daoust, en ce sens qu'il est très important que les détaillants, qui ne sont malheureusement pas ici aujourd'hui, soient sollicités jusqu'à un certain point par

ces consommateurs qui sont en même temps les travailleurs du Québec et du Canada, quant à l'importance qu'on porte à nos produits.

Et ce que je voudrais rappeler ici c'est le malheureux fait que dans les grands magasins et même dans les boutiques, tout le monde est offusqué de se faire demander: Est-ce que vous avez un produit canadien ou un produit québécois? On nous dit tout simplement: Voici, nous avons des produits; ça fait votre affaire ou ça fait pas. Choisis en fonction de la couleur, de la grandeur ou n'importe quoi, mais surtout pas en fonction du contenu.

Puis c'est d'autant plus évident, lorsqu'on regarde le magasinage par catalogue où il faut passer au travers les deux mille pages d'un catalogue pour trouver les produits faits au Canada au lieu de les avoir dans les vingt premières pages.

Je crois que les industries en tant que telles ont très peu de pouvoir vis-à-vis les détaillants, parce qu'un industriel est un seul contre un consommateur, mais que si le syndicat dans la représentativité qu'il a face à l'ensemble des travailleurs, pouvait continuer d'avancer le dossier qu'il a commencé avec les étiquettes tel que monsieur Daoust le mentionnait, fait par des travailleurs du Québec ou quoi que ce soit, en leur suggérant non pas d'acheter un produit canadien ou québécois -- je pense que ça serait très mal perçu -- mais de lancer une politique de se donner le choix. Donnez-vous le choix lorsque vous achetez un produit, de choisir entre un produit fait chez vous et un produit fait à l'étranger. Mais soyez conscient que vous faites un choix.

M. JEAN-GUY FRENETTE,
Fédération des travailleurs du Québec

Monsieur Shames, tout à l'heure, nous a lancé trois propositions sur des actions possibles pour favoriser l'exportation: l'élargissement de la notion de design, la vérification du crédit à l'étranger, une taxe quelconque ou une réduction de taxe à l'exportation.

Je pense qu'il y aurait une autre proposition que je voudrais ajouter à celles-là, et qui émane, mais qui n'a pas été formulée, des données qu'on a dans le document d'appui.

Je pense qu'il faudrait, à l'aide du Ministère du Commerce extérieur, qu'il y ait une campagne de promotion intensive auprès des manufacturiers susceptibles de faire de l'exportation sur les programmes actuels d'exportation.

Sur les 1 100 entreprises qui existent dans ce secteur, il y a environ 160 entreprises qui seraient de taille et qui seraient susceptibles de faire de l'exportation. On en retrouve, dans le bilan qui est fait, à peu près 29 qui font de l'exportation.

Il y a un écart considérable entre celles qui seraient susceptibles de faire de l'exportation et celles qui le font.

On voit, presqu'à toutes les semaines, à certains endroits et entre autres dans les programmes de la SDI, des entreprises du secteur du vêtement qui présentent des projets d'exportation. Et effectivement ça se produit et ça se produit de plus en plus. Le problème fondamental, je crois, ne s'applique pas seulement aux industries du vêtement mais il existe pour tous les types d'entreprises, y compris dans les secteurs électroniques les plus avancés; les entreprises connaissent mal certains programmes qui pourraient être à leur disposition.

Et surtout, quand un programme est aussi général que celui de l'Aide à l'Exportation ou le Financement, le gouvernement peut participer au financement à la fois des inventaires nécessaires pour l'exportation et participer au financement également de la location des locaux à l'étranger, et aussi absorber les coûts de vente, etc. dans une bonne partie. Cette forme d'aide générale, les entreprises d'un secteur particulier ne pensent pas qu'elle peut être applicable pour elles.

Et je crois que la première des choses à faire avant de développer de nouveaux programmes d'aide à l'exportation des entreprises, c'est d'abord s'assurer que les entreprises qui seraient susceptibles de faire de l'exportation puis qui ont la taille voulue, et qui ont de toute façon un excellent produit lorsqu'elles vont le montrer aux États-Unis -- et il y a un design et une mode qui effectivement est aguichante pour certains États américains. Alors je pense qu'il faudrait au moins -- il y a 160 entreprises qui ont été, en tout cas, identifiées -- je pense qu'il faudrait que ce soit un organisme dans le secteur, que ce soit le Centre de Productivité dans un mandat élargi ou que ce soit l'Association des Manufacturiers, mais qu'il y ait une action intensive de promotion des programmes d'exportation actuellement existants auprès des entreprises qui peuvent faire de l'exportation, et je suis convaincu qu'il y en a encore beaucoup qui sont capable d'en faire et qui peuvent être concurrentielles, dans leurs prix, sur le marché américain.

M. JEAN-PAUL HÉTU,
Centrale des syndicats démocratiques

Mon intervention, monsieur le président, veut porter sur la promotion des produits canadiens et québécois. Évidemment je pense que depuis que le Québec existe ou que le Canada existe, que nous parlons de la nécessité de l'achat chez nous.

Tout récemment il y a un travailleur qui fouillait dans ses papiers et qui m'a montré que sur un feuillet de paye vers les années 1930, 1932, 1933, on rappelait la nécessité d'acheter des produits canadiens et d'acheter des produits québécois.

Il y a eu évidemment, notamment dans le vêtement, il y a eu et elle existe encore, une disposition en vertu de laquelle tout produit canadien notamment dans le vêtement doit porter une étiquette qui indique "Made in Canada", et il existe une réglementation à ce sujet.

Nous avons même fait comme syndicat, des campagnes pour tenter d'indiquer au gouvernement les fraudeurs qui utilisaient, par des moyens très subtils, l'étiquette canadienne sans que ce soit véritablement canadien.

Mais de plus en plus, à cause de la mondialisation et de la disparition de certaines firmes québécoises par exemple, les marques de commerce ont été achetées à l'étranger, mais elles sont connues ici; les produits sont fabriqués à l'étranger, sans qu'il soit nécessaire de dire que c'est un produit canadien.

La proposition que la CSP met de l'avant est la suivante: pourquoi ne pas -- et là le gouvernement y serait impliqué -- ne pas donner un allégement fiscal à tous les canadiens, en particulier pour le gouvernement du Québec à tous les québécois, qui favoriseraient par leurs achats les produits québécois. Évidemment ça pose, dans sa réalisation, des problèmes particuliers. Mais on pourrait songer à une manière très concrète, pratique d'y arriver -- et là le Conseil du Trésor ou le Ministère du Revenu pourrait voir comment on pourrait rendre ça faisable. Il y a une section pour les revenus, quand on fait nos rapports d'impôt individuels, il y a une section pour les reçus de charité, il y a des formules, des modalités, il faut indiquer qu'on a vraiment souscrit à des oeuvres de charité dépassant une somme x, mais pourquoi n'y aurait-

il pas une section en vertu de laquelle, pour tout consommateur qui achèterait, je ne sais pas, il y aurait des modalités à étudier. Je pense qu'on a un génie québécois pour trouver des formules pour nous taxer; cette fois-ci on pourrait le mettre en oeuvre pour vraiment stimuler l'économie -- on l'a fait au niveau de la taxe de vente, on pourrait cette fois-là trouver des modalités très concrètes en vertu de laquelle on pourrait faciliter par exemple les produits qui sont de création type du Québec, mais aussi qui sont fabriqués au Québec, par un allégement fiscal qui aurait une signification. Ça serait la proposition que nous vous retransmettons.

M. LE MINISTRE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je prends note de la suggestion de monsieur Hétu. Là c'est un peu plus compliqué, et je comprends que monsieur Hétu dit qu'on a des génies au Québec pour taxer, mais on ne taxe pas au Gouvernement du Québec, on diminue les taxes de ce temps-là...

M. HÉTU,
Centrale des syndicats démocratiques

C'est dans cet ordre-là ma proposition.

M. BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Quant à monsieur Frenette, son intervention fait partie d'une des propositions d'action qu'aujourd'hui on se propose pour identification,

publication de brochures promotionnelles conjointes entre l'entreprise et le gouvernement, le Centre de Promotion de la Mode en particulier. Peut-être le Centre de Productivité du Vêtement; on est prêt à regarder à ça.

Alors oui on veut collaborer et aider à faire les brochures promotionnelles des produits et des entreprises québécoises pour vendre à l'extérieur.

Je veux revenir à un autre programme, relatif à l'intervention de monsieur Robichaud sur la qualité ou l'aide qu'on pourrait accorder aux jeunes dessinateurs.

J'ai revérifié -- parce qu'on a tellement de programmes, là, qu'il faut être certain que ça rentre dedans -- j'ai revérifié avec deux programmes que nous avons présentement et qui pourraient être applicables; -- il y a de petits changements mineurs apparemment à y apporter, mais ça pourrait être applicable pour toutes les entreprises manufacturières, et les associations d'entreprises manufacturières ou d'autres associations dans le genre du Centre de Promotion de la Mode, du Centre de Productivité du Vêtement ou du Centre de Productivité du Textile. Si vous voulez engager un jeune dessinateur, diplômé d'une des trois écoles, Lasalle, Notre-Dame-de-Foi ou Marie-Victorin, on en produit à peu près 150 par année. Si vous voulez engager un jeune ou une jeune dessinateur, pour une période de cinq mois sous le programme Outils de Gestion, nous allons les rendre applicables à tous ces jeunes-là pour toutes les entreprises manufacturières dans le domaine du vêtement.

On paiera 100% de leur salaire, à condition que leur salaire ne soit pas plus de 250$ par semaine. C'est que vous n'avez pas le droit de payer plus que 250$ par semaine, pour les cinq premiers mois après leur sortie du collège.

Il y a certaines conditions à ça. On ne veut pas que ça coûte quoi que ce soit aux chefs d'entreprise ni à l'Association ni au Centre, mais on veut cependant que le jeune travaille sur un projet bien spécifique qui irait à la hauteur de son talent. Dans le cadre de ce programme Outils de Gestion le professeur du collège aura un certain rôle de surveillance, pas à plein temps bien sûr. Au bout des cinq mois le ou la jeune fournit un rapport et au chef d'entreprise, et au professeur du collège. C'est ça le programme Outils de Gestion; il ne vous coûte rien pour les cinq premiers mois.

Au bout de ces cinq mois-là, si l'entreprise décide de le ou la garder pour un éventail de tâche plus large, le projet spécifique sur lequel on l'avait initialement engagé, ce jeune est admissible complètement à un autre programme qui s'appelle Uni PME. Selon les modalités de ce programme, lorsque le jeune est engagé on paye la moitié de son salaire pour un an, -- encore une fois ce salaire doit être limité à un maximum de 16 000$ à 18 000$ par année (si je me souviens, sujet à vérification)--
Donc le jeune dessinateur pour les premiers cinq mois nous lui payons 250$ par semaine, à condition que vous ne lui donniez pas plus. Pour l'autre année, nous allons payer la moitié de son salaire, limité à 16 000$ ou 18 000$ par année pour un an, et après ça vous pourrez le garder à plein temps si vous pensez qu'il est compétent.

On pense qu'on va vous rendre service en faisant ça, parce que ça va améliorer la qualité de vos produits, puis en même temps on rend service au jeune parce qu'on lui donne l'expérience nécessaire. Même si vous ne le gardez pas, il y a quelqu'un d'autre qui pourra l'engager s'il est compétent, parce qu'il aura acquis une expérience.

Si on fait le bilan des expériences qu'on a tenté dans d'autres domaines d'activité avec ce type de programme, on constate que les entreprises retiennent généralement plus de 50% des jeunes qui y ont participé.

Alors moi je veux vous offrir ces deux programmes-là pour les industries du vêtement si vous voulez en profiter. Je demanderais à madame Boulanger-Bussières du Collège Lasalle qui est ici présente, si c'est possible, pour un collège comme le vôtre, d'assurer une forme de surveillance ou de relation entre le jeune ou la jeune diplômé(e) et le collège pour une période de cinq mois après sa sortie du collège, ou après l'obtention de son diplôme?

MME BOULANGER-BUSSIÈRES,
Collège Lasalle

Je ne peux pas parler pour l'ensemble des collèges, mais je crois que le Collège Lasalle se ferait un plaisir d'aider l'industrie et ces jeunes.

M. BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Vous avez donc 150 jeunes dessinateurs gradués par année à votre disposition, et nous entendons vous aider à les intégrer au monde de l'entreprise.

M. STEVE WOLOZ,
Judi Gail Inc.

Comme nous avons dit, la promotion de la mode est très très importante. Et je pense que la plus grande partie des manufacturiers n'ont pas une compréhension égale des techniques de la promotion.

Je pense qu'ils devraient pouvoir compter sur des programmes d'aide financière lorsqu'ils doivent investir de l'argent pour l'embauche de personnes compétentes, pouvant les diriger et les aider dans le domaine de la promotion. Avec des personnes spécialisées dans le marketing, des personnes qui peuvent aider aussi dans la création de logos et peut-être des personnes compétentes pour faire des vidéos pour la promotion de leurs produits.

M. BIRON,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je veux seulement comprendre ce que vous avez dit. C'est que ça ne serait pas nécessairement le dessinateur; ça pourrait s'élargir un petit peu?

M. WOLOZ,

Judi Gail Inc.

Oui, parce que je pense qu'il y a un besoin de personnes spécialisées dans le domaine du marketing: création de vidéos, concepteur de logos, images de marque, ça c'est une spécialisation avec laquelle les manufacturiers du vêtement ne sont pas traditionnellement familiers.

M. BIRON,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

À mon point de vue c'est couvert par nos programmes. Je vérifie, mais si c'est pas couvert ça le sera la semaine prochaine.

M. ROBICHAUD,

Centre de promotion de la mode

Je m'excuse mais je dois préciser que ce programme, ce volet est demandé dans les critères aux dessinateurs. C'est-à-dire qu'il y a une partie qui concerne les critères aux dessinateurs, et il y a une autre partie qui est l'aide aux manufacturiers associés avec un dessinateur. C'est-à-dire que les manufacturiers qui ont un dessinateur seront admissibles pour des subventions en vue du marketing et à l'aide à la création du produit. Alors c'est un volet qui est couvert dans le programme d'aide aux créateurs et aux manufacturiers.

M. BIRON,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Monsieur Robichaud, je peux vous dire tout de suite que les dessinateurs, les firmes de dessinateurs comme la vôtre, seront considérées sur le même pied pour Outils de Gestion/Uni PME; donc vous pouvez, à compter de demain matin, engager un jeune dessinateur et vous serez considérés comme une entreprise manufacturière, de même que votre spécialiste en marketing.

M. ROBICHAUD,

Centre de promotion de la mode

C'est très agréable à entendre que les créateurs vont pouvoir finalement avoir une aide directement, mais j'aimerais préciser dans l'esprit de monsieur Woioz que dans la demande d'aide et subventions, il y a un volet d'aide aux manufacturiers, qui est aussi important que celui qui va directement aux créateurs, l'aide aux manufacturiers qui pourront --

parce que très souvent les manufacturiers concentrent leur argent sur une amélioration technologique -- alors ils pourront, grâce à certaines subventions, investir justement dans le lancement d'un nouveau produit qui sera fait et conçu chez eux, et employer des gens spécialisés en marketing.

M. BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

C'est couvert. À compter de demain matin... bien lundi matin, hein. Pas demain matin; si vous voulez me donner trois jours?

M. CLAUDE LAPIERRE,
Centre québécois de productivité du vêtement

Je voudrais spécifier que dans notre proposition de développement de stratégies spécifiques à l'exportation, lors des séminaires donnés par le Centre de Productivité du Vêtement du Québec, il a été clairement identifié, et ça va répondre peut-être aux besoins exprimés par monsieur le Ministre Biron, la nécessité d'obtenir plus d'information concernant les programmes et le rôle du Centre pour distribuer cette information-là à tous les manufacturiers et à tous ceux qui sont impliqués dans le concept d'exportation.

M. JIM ROBERTSON,
Institut canadien des textiles

Une petite clarification du Ministre Biron. Est-ce que le textile est inclus dans ça? Est-ce que notre Centre de Productivité aussi pourra

profiter des mêmes avantages? Parce qu'il y a des dessinateurs du textiles.

M. BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Oui, vous êtes inclus dans le premier programme que j'ai mentionné, Outils de Gestion. Le deuxième, les critères, il faudra que je les refasse un petit peu pour les ouvrir. Mais Outils de Gestion, si vous en avez besoin d'un [illegible] les cinq prochains mois, c'est réglé. Là ça me donne cinq mois pour régler votre cas sur le deuxième; je pense que je devrais le faire dans cinq mois.

M. ROBERTSON,
Institut canadien des textiles

Alors nous pourrions se mettre en contact avec vous pour la deuxième.

M. BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Vous communiquez immédiatement avec les gens du Ministère de l'Industrie et Commerce du Québec, vous allez être admissible pour Outils de Gestion.

M. ROBERTSON,

Institut canadien des textiles

D'accord. Alors pour monsieur Daoust, je vous offre la connaissance de notre comité syndical patronal qui existe maintenant depuis 1967. Lundi nous aurons notre 83ème réunion, et c'est pas la négociation collective.

M. BIRCH,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je veux simplement faire une conclusion de principe. Je trouve ça plaisant qu'on ait essayé, autour de la table, de trouver quelque chose de nouveau, des petites actions nouvelles. Puis le monde, dans le fond ça ne se bâtit pas à grands coups de canon; je pense qu'on le bâtit par une foule de petites actions. Le monde économique c'est ça.

Alors je veux simplement vous remercier d'avoir suggéré une foule de petites actions qui nous forcent, bien sûr, à passer à l'action, mais qui vous forcent vous aussi, de chaque côté de la table jusqu'à un certain point, à avancer un peu.

J'ai aimé la discussion qui a été virile un peu entre monsieur Peters et puis monsieur Daoust, mais je trouve que c'est au prix de discussions vigoureuses et honnêtes qu'on va trouver des solutions à chacun de nos problèmes; c'est pas juste à dire que ce que nous faisons est bien, mais je pense que c'est de discuter en profondeur; et j'ai remarqué surtout la grande ouverture d'esprit qu'il y avait des deux côtés de la table et qui laisse supposer qu'on est prêt à s'asseoir et à regarder les choses qui ne marchent pas.

Je veux simplement vous remercier sur ce point particulier d'avoir pris des décisions. Je vous dis quant à moi que les engagements que j'ai pris, une fois que je les aurai relus, seront en vigueur dès la semaine prochaine.

LE PRÉSIDENT,

Paul Dell'Aniello

Je remercie tous les participants pour leur collaboration de ce matin. Nous reprenons les travaux ici à 14h00.

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Je souhaite la bienvenue au Ministre Madame Marois et lui cède la parole.

MME LA MINISTRE PAULINE MAROIS,
Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Merci monsieur le président. Je suis très heureuse d'être là avec vous aujourd'hui pour essayer de trouver les meilleures avenues de solution en ce qui a trait à la main-d'oeuvre et à la formation professionnelle.

Je suis surtout là pour écouter, entendre si vous avez des propositions, des attentes à cet égard-là. Je pourrais simplement vous signaler que depuis quelques mois on a discuté de projets intéressants en ce qui a trait à la main-d'oeuvre; je pense entre autres à une formule discutée avec les partenaires, patronaux et syndicaux, en ce qui a trait à l'aménagement du temps de travail, et nous rendrons disponible d'ici quelques semaines, un programme de soutien à la formation qui pourra s'adapter à toutes les entreprises de tous les secteurs industriels, et qui vise tant le recyclage que la formation proprement dite lors de l'implantation de projets nouveaux dans l'entreprise, d'expansion dans l'entreprise, etc.

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Je voudrais à ce moment-ci céder la parole au Centre québécois de Productivité du Vêtement qui, ayant reçu un mandat sur ce thème du VIRAGE TECHNOLOGIQUE, DE LA MODERNISATION, a à nous faire part de ses points de vue là-dessus. Monsieur Lutfy.

M. PAUL LUTFY,
Lutfy Ltée

De la part du Centre de Productivité on aimerait repréciser de nouveau notre définition de ce qu'est le virage technologique.

Pour nous on croit que c'est une grande erreur de voir la technologie uniquement comme la technologie qui touche des équipements. Les équipements en eux-mêmes ne sont que des outils. La technologie comprend beaucoup plus que ce qui affecte notre outillage dans l'industrie. C'est également nos techniques de gestion de ressources humaines, et nos techniques de gestion.

Qu'est-ce que c'est que la technologie des équipements, de la gestion des ressources humaines, qu'est-ce que ça peut signifier pour l'industrie du vêtement?

Les données que le Centre a pu obtenir sont probablement les mêmes qui sont disponibles à tous nos confrères. On ne croit pas que la technologie va nous permettre d'être instantanément concurrentiels avec les pays du Tiers-Monde, les pays qui ont des conditions de salaires et un style, un train de vie très différents des pays industrialisés.

Par contre ça ne veut pas dire que la technologie n'a pas beaucoup à nous offrir. Premièrement, pas nécessairement dans l'ordre de priorité, mais premièrement on peut citer que c'est essentiel pour nous permettre de demeurer concurrentiels avec les autres pays industrialisés. Ça nous semble complètement fondamental et essentiel dans le genre de monde international dont on a discuté ce matin.

Également on croit qu'il y a un autre aspect très important. La technologie va améliorer, d'après nous, la qualité et la nature des emplois dans notre industrie. On a parlé de l'image de notre industrie; c'est dommage que cette image soit souvent celle d'industries d'il y a quarante ans.

Mais c'est grâce aux nouvelles technologies de gestion et de relations humaines et d'équipement qu'on a de plus en plus de diplômés, que ce soit des diplômés des écoles spécialisées de la mode, des écoles des hautes études commerciales, et d'autres secteurs, de plus en plus ces gens-là trouvent le genre d'emploi qu'ils recherchent au sein de l'industrie du vêtement. Un fait qui n'est pas toujours précisé.

Également le genre de travail conventionnel ou plus classique de l'industrie change, et on peut offrir aujourd'hui, grâce à la technologie, des conditions plus sécuritaires et plus... je crois plus désirables à tous les gens qui travaillent dans notre industrie.

En plus, c'est sûr qu'en combinant les différentes techniques que le virage technologique nous offre, nos industries vont devenir plus rentables. Au point de vue finances, au point de vue du nombre d'unités qu'on peut produire, en ce qui a trait à la diminution des taux de roulement de personnel, à tout égard, la technologie va nous aider à devenir plus rentables.

Il y a également des avantages importants pour les consommateurs, on y reviendra un peu plus tard. Mais la technologie représente l'occasion également d'améliorer la condition de l'industrie pour tous les participants; elle permet des avantages au point de vue prix et qualité pour le consommateur et également avec des meilleures techniques de gestion et de marketing on pourra répondre beaucoup plus précisément aux besoins des consommateurs.

Alors c'est évident qu'aujourd'hui, la technologie c'est beaucoup plus que l'équipement.

Les membres du Centre ne voient pas la technologie comme quelque chose qu'on peut laisser de côté, ni comme quelque chose qui va devenir... on dirait en anglais "a threat", quelque chose qui s'impose dont on devrait avoir peur. C'est une occasion agréable.

On peut se demander, ça fait déjà cinq ans depuis l'introduction du programme original de modernisation mis en place par le Gouvernement du Québec, et déjà trois ans depuis la création de l'OCRI, pourquoi est-ce que les chiffres ne démontrent pas plus de progrès?

Nous ne sommes pas des économistes, mais il y a quelques points fondamentaux qu'on peut signaler. Et je crois que ces points-là vont donner lieu à un léger optimisme.

Généralement quand on prépare les cahiers pour nos conférences comme celle-ci et la dernière, on mesure la productivité en termes de valeur ajoutée et on cite que l'industrie du vêtement ne se place pas dans les très hauts rangs vis-à-vis d'autres industries, d'autres secteurs de l'industrie manufacturière.

Malheureusement la mesure de valeur ajoutée, comme mesure de progrès dans notre industrie, n'est pas très favorable parce que c'est un fait également que les produits de vêtements sont parmi ceux-là qui ont connu les moindres hausses de prix.

Alors ça veut dire d'après nous, et je crois c'est un fait économique, que les améliorations de productivité et le virage technologique, à date, ont beaucoup bénéficié au consommateur. Et je souhaiterais que la prochaine fois qu'un document comme ça soit préparé, qu'on en tienne plus compte de cet effet-là.

Le Centre réalise qu'il y a beaucoup d'obstacles à réaliser le virage technologique à un rythme plus rapide. Premièrement on ne croit pas que c'est l'argent qui est le problème majeur. C'est d'après nous celui de l'attitude. L'attitude des chefs d'entreprises, ça peut être l'attitude et la crainte des ouvriers, ça peut être un manque de connaissance de ce qui est disponible. Alors naturellement le Centre lui-même se sent grandement impliqué.

Dans les prochaines périodes de discussion on va sûrement toucher aux démarches qu'on peut faire pour créer une attitude la plus propice pour accélérer les changements nécessaires. Et de faire ces changements-là naturellement d'une façon qui est cohérente avec les intérêts de tous les partenaires de l'industrie pour que ce ne soit pas autre qu'une occasion pour assurer notre avenir.

M. NORMAN MOYER,

Office canadien du renouveau industriel

Norman Moyer de l'OCRI. J'aimerais d'abord faire quelques observations. J'aimerais pour quelques instants parler de l'OCRI et de son état actuel. Malgré les rumeurs qui existent, l'OCRI existe

encore; on reçoit encore des demandes, et on attend encore à avoir un impact sur ces industries.

Il y a plusieurs parmi les gens même ici qui croient que la réponse aux industries de vêtement n'a pas été très élevée à l'OCRI. Ceci n'est pas le cas. C'était peut-être le cas dans la première année ou deux années de la vie de l'OCRI, mais depuis deux ans ce taux de réponse aux industries de vêtement, à Montréal et ailleurs au Québec et au Canada, a considérablement augmenté. À un point aujourd'hui où un pourcentage d'environ 35% de nos engagements de fonds sont dirigés vers cette industrie. Ça représente donc un montant d'argent important pour ces industries.

Souvent ces argents sont affectés à l'implantation d'une nouvelle technologie. Et je crois que Paul Lutfy dans sa présentation a parlé de progrès lent ou de peu de progrès dans le domaine de l'implantation de technologies au Canada. La question se pose: est-ce que l'industrie se modernise? est-ce que les technologies sont adaptées? Nous savons que les firmes qui sont clientes de l'OCRI sont peut-être les firmes les plus dynamiques.

Il y a certainement déjà des modèles d'implantation de technologies ici à Montréal, ici au Canada. Si on veut voir l'effet de l'implantation de cette technologie, on n'a pas besoin de se rendre en Europe, bien que ça pourrait aussi être utile.

Je veux aussi pendant que j'ai la parole, et parce que je dois m'absenter dans quelques minutes, parler un petit peu d'un commentaire que je trouve dans le rapport qui a été distribué.

À la page 66 on parle un peu de l'intervention de l'OCRI, et on caractérise cette intervention d'"élitiste". C'est certain que l'OCRI a

adopté une approche hautement sélective. Je veux expliquer un peu pourquoi on a pris cette attitude, et pourquoi je crois encore que c'est important de continuer dans cette voie, si c'est l'OCRI qui intervient, si c'est la province, si c'est d'autres programmes, provinciaux ou même municipaux.

L'industrie du vêtement au Canada est hautement segmentée. Il y a une fragmentation énorme. On parle dans ce rapport de 26 grandes entreprises dans le domaine du vêtement; à mon avis il n'y a pas de grandes entreprises dans le domaine du vêtement au Canada.

L'OCRI a pris comme position de départ que si on vise à faire une concurrence internationale, il faut travailler avec les meilleures entreprises. On ne peut plus se payer le luxe de sauver les entreprises qui sont en difficulté dans ces domaines. On ne peut pas travailler avec les faibles.

Un des problèmes qu'on a vu quand on est arrivé c'est qu'on a hérité de plusieurs programmes d'aide qui ont effectivement maintenu en place des entreprises qui auraient dû disparaître. Ce qui arrive dans un cas comme ça c'est que ça fait tort non seulement à ces employés et ces industries-là qui continuent à vivre pour un an ou deux ans, mais ça fait tort aussi aux entreprises qui sont en santé.

Alors il n'y a pas de conclusion citée à la page 66. Mais il y a un aspect ou une tendance dans le texte qui me fait penser que peut-être on envisage un programme qui serait un retour en arrière, au moment où on donnait de l'argent surtout pour une création d'emplois dans ces industries. On ne peut pas se payer ce luxe à l'avis de l'OCRI et à l'avis de bien d'autres observateurs de ces industries.

Je crois que, pour terminer mon intervention à ce sujet, la technologie n'est qu'une petite partie de la réponse. L'argent que l'OCRI a investi a souvent été investi dans de nouveaux équipements, et ça a certainement été utile. Mais dans l'industrie du vêtement, je suis convaincu que l'argent qu'on a investi qui a rapporté le plus, c'est l'argent qu'on a investi en planification, en marketing, en gestion. Parce que ce sont là les domaines où on a les plus grandes chances d'améliorer la performance.

La technologie est importante, on va continuer à y dépenser de l'argent; mais si on n'a pas un marketing, et dans le marketing je comprends la conception et la mise en marché des produits, une gestion qui est forte, qui est intelligente, qui est souple, qui est capable de s'ouvrir au monde syndical, aux ouvriers, parce que souvent quand on regarde ces problèmes, c'est la capacité de gestion qui nous manque. L'OCRI a découvert qu'il y a un désir, une volonté chez les membres de l'industrie du vêtement de travailler à ces problèmes, et qu'on a pu obtenir avec des investissements assez modestes, des résultats très intéressants en planification.

M. JEAN-PAUL HÉTU,
Centrale des syndicats démocratiques

À la CSD et en particulier à la Fédération canadienne des Travailleurs du Vêtement, les différents délégués des syndicats ont eu à débattre de la modernisation, de l'implantation de la technologie nouvelle dans les entreprises.

Le choix que les travailleuses et les travailleurs ont fait après de longs débats, a été que il était évident que, pour faire face à la mutation profonde et au défi du redéveloppement, que cette industrie devait se moderniser.

Cependant, tout le monde a été unanime à dire que cette modernisation ne devait pas se faire de manière sauvage qu'elle ne devait pas se faire à la dernière minute, à la dernière heure, et qu'il fallait qu'elle se prépare, qu'elle soit initiée d'avance et que les syndicats soient impliqués.

Ce matin monsieur Steinberg a plaidé de façon très éloquente, et nous sommes d'accord avec lui, pour que le Gouvernement du Québec aide l'industrie. Cependant nous demandons au Gouvernement du Québec que par l'aide qui sera faite à l'industrie, qu'au moment même où une demande d'aide de modernisation est faite, que les syndicats soient dans le coup, soient au courant, pour que cette modernisation-là soit prévue d'avance, planifiée et qu'on puisse en examiner tous les effets.

Il y a quand même des industries du vêtement qui sont déjà modernisées. L'expérience que nous y avons acquise c'est que la qualification de la main-d'oeuvre importante, suite à l'introduction de la technologie nouvelle, disparaît. Et je vais être très précis.

Les tailleurs, les coupeurs électriques sont remplacés par des coupes informatisées. Les tâches de presseur qui étaient dans le passé assumées par des hommes, par un homme qui s'occupait d'une machine, sont maintenant assumées par une femme qui s'occupe de trois machines à presser. Dans le passé il y avait des opérations importantes dans la confection; maintenant si je parle uniquement de cette opération, les surjetteuses s'occupent de trois ou quatre machines.

Dans le fond l'introduction de la technologie nouvelle déqualifie systématiquement la main-d'oeuvre traditionnelle. Ça, ça soulève un défi. Le premier défi que ça soulève c'est que la majorité des travailleurs sont des femmes dans l'industrie; je le soulevais ce matin, le problème qui se pose ça va être de recycler ces personnes-là.

À Montréal, ce sont surtout des travailleuses d'origines ethniques. Alors comment allons-nous les requalifier, surtout ces femmes, ces hommes qui ont travaillé pendant quinze, vingt ans, se sont usées au travail parce qu'elles ont de façon régulière fait les mêmes gestes, les mêmes mouvements, se sont usées physiologiquement, prématurément. Comment allons-nous requalifier ces personnes-là?

Il va de soi qu'une des mesures -- on ne sait pas si elle va venir au monde -- mais une des mesures indispensables qui a été initiée, tout au moins dans le privé par le Ministre de la Main-d'oeuvre ou la Ministre de la Main-d'oeuvre, a trait aux plans de formation.

C'est un outil qui est capital. Nous aimerions savoir de la Ministre si vraiment c'est un programme, si elle va l'implanter, et quand. Puis on aimerait que les entreprises de l'industrie du vêtement, si les syndicats vont travailler à la gestion de ce changement-là, on aimerait savoir de la part de Lazar Peters s'il est d'accord pour que ces plans de formation soient gérés conjointement par les entreprises et les syndicats? Et est-ce que la Ministre dans ce cadre-là serait prête à nous donner des pouvoirs additionnels qui ne seraient pas uniquement consultatifs?

Troisième requête. Dans l'industrie du vêtement, dans son ensemble, il y a une catégorie qui, suite à la technologie, va devenir de plus en plus importante. Ce sont ce qu'on appelle les mécaniciens. Ceux qui ont la responsabilité de voir à rendre efficaces les moulins, les divers instruments nécessaires à la production.

On doit le constater, ce sont, dans cette industrie-là, des hommes clefs. Mais il n'y a aucun programme, aucun programme au Québec, c'est scandaleux, pour former ce monde-là. Aucun programme. Peut-être y a-t-il une entreprise privée qui les forme. Mais ces mécaniciens-là

actuellement, ça fait partie du patrimoine ou du génie collectif du Québec; on les appelle "les patenteux". Les patenteux. Et on le sait, non seulement dans le vêtement mais aussi dans le tricot et aussi dans le textile, ces hommes -- je ne connais pas de femmes, évidemment, mais en tout cas, parlons des hommes et des femmes en général -- sont l'ossature très importante de ces entreprises-là, mais il n'y a pas de programme de formation.

Alors le défi du redéveloppement passe, il va de soi, si on l'assume par le cadre de la modernisation, par cet investissement majeur du Québec chez les hommes et les femmes qui auront à jouer demain un rôle important pour vraiment réaliser le redéveloppement.

MME LA MINISTRE PAULINE MAROIS,

Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Effectivement je crois qu'on a nous-mêmes une certaine adaptation à faire quant à nos normes ou aux normes qu'on utilise, particulièrement peut-être dans certains secteurs industriels qui commandent une approche peut-être mieux ciblée ou plus individualisée si on veut, que celle qu'on a dans les programmes généraux où on forme massivement des gens.

On a confié vous le savez des rôles nouveaux aux commissions de formation professionnelle à cet égard-là quant à la définition des besoins, et quant à la connaissance des besoins très concrets de vécus dans les secteurs industriels.

Et à cet égard-là moi je ne vois, enfin à ce moment-ci, aucune difficulté à ce qu'on regarde un problème comme celui-là -- vous parlez du problème des mécaniciens sur machines -- de façon très concrète, et que peut-être on songe effectivement à mettre ensemble les ressources

des différentes CFP pour penser à un programme qui pourrait être itinérant ou qui pourrait même s'adresser à quelques personnes à la fois, et se faire en industrie. Ça existe la formation en industrie et on a déjà des crédits prévus à cette fin.

Alors sur celui-là en particulier, je vous dis dès maintenant on va le regarder, essayer de voir comment on peut travailler autour de ça, s'il y a aussi attente de la part des entreprises à cet égard.

Sur le programme de soutien à la formation, ou de plan de formation, c'est ce dont je parlais à l'introduction. Ce programme est relativement prêt. Vous vous souvenez qu'on a eu des discussions, on vous l'a soumis, on l'a soumis aux grandes associations patronales et syndicales, on l'a soumis aux organismes de formation professionnelle, d'éducation des adultes, etc.

Suite à ces consultations on est en train de le remodeler un peu, pour tenir compte de vos remarques. Vous vous souvenez qu'à la dernière rencontre que j'avais eue, vous étiez là monsieur Hétu, on m'avait dit bon ça donne quoi de nous consulter si dans le fond, tout de go, vous l'annoncez tel que vous l'aviez imaginé ce programme-là?

Alors actuellement on est en train de la remodeler un peu pour tenir compte des remarques qui nous ont été faites.

On serait prêt en fait à l'annoncer d'ici quelques semaines, et à le mettre en vigueur... L'idée qui se dégage actuellement ça serait de le rendre opérationnel à fond de train à compter du premier septembre. Parce qu'on dit pendant l'été c'est peut-être pas la période idéale; cependant à ce moment-là on pourrait au moins peut-être en faire la promotion et consulter les entreprises, celles qui seraient prêtes à embarquer dans le programme, de telle sorte que dès l'automne elles pourraient y entrer.

Ce programme-là en fait consiste en plusieurs volets, mais la base même du programme c'est une subvention à 50% de tout programme de formation qui se ferait dans une entreprise, soit dans le cadre de changements technologiques, dans le cadre d'amélioration de productivité, en fait toutes les avenues sont imaginables.

Donc à chaque cinquante sous mis, nous y ajouterions cinquante sous.

Et ce qui est demandé -- et ça ça fait partie de votre deuxième remarque -- c'est qu'effectivement les travailleurs et les travailleuses soient et consultés et associés aux programmes, à leur implantation et à leur opérationalisation.

Actuellement ça fait partie des règles du jeu du programme qu'on appelle pour l'instant "Soutien à la Formation". Si ça peut répondre à vos craintes, les plans de formation doivent être faits conjointement entre le chef d'entreprise, le responsable de l'entreprise et les travailleurs et travailleuses de l'entreprise, et ensuite selon les modalités du programme évidemment on peut voir comment il peut se gérer, soit conjointement ou selon une approche très individuelle. Si on parle des mécaniciens, on peut imaginer que ce soit une personne, deux personnes dans une entreprise, cinq personnes. Alors que pour d'autres secteurs d'activités ou pour d'autres tâches de production, ça peut être toute une équipe ou tout un groupe qui peut être concerné.

À cet égard-là, je reçois vos attentes; j'aimerais peut-être avoir soit des commentaires ou des questions ou comment les personnes autour de cette table perçoivent une approche comme celle-là pour savoir si on est dans la bonne voie, parce qu'on n'a pas consulté de façon je dirais très sectorielle. On a consulté plus globalement et le patronat et les syndicats.

M. JIM ROBERTSON,

Institut canadien des textiles

En effet j'ai une question. L'Institut canadien du Textile, ainsi que les syndicats du textile, qui forment le comité syndical patronal, est en train en ce moment de faire une étude en profondeur des besoins de formation dans l'industrie du textile.

La première chose qu'on voit, c'est qu'il y a pas mal de formation qui ne peut pas se faire, comme on dit, dans l'entreprise elle-même. À cause de l'informatique, à cause de l'électronique, etc. etc. Non seulement à cause du coût des cours, parce qu'il y a pas mal de ces machines-là, surtout si on achète la mécanique en Suisse, au Japon, ailleurs, pour faire la formation.

Je demande à madame la Ministre, est-ce que le 50% dont elle parle pour, à une entreprise, est-ce que ça ira aussi pour une formation telle que je préconise à St-Hyacinthe, ou sera-t-on obligé de déplacer la personne trois semaines, six semaines parfois?

MME MAROIS,

Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Je disais tout à l'heure monsieur Robertson, que c'était très souple. Ce qu'on a voulu faire c'est un encadrement général, pour ensuite développer toute espèce d'avenues correspondantes; dans le cas du textile, du vêtement, c'est une façon de procéder, dans un autre secteur industriel prenons les mines, les métaux, c'est une autre façon.

Et à cet égard-là ça pourrait couvrir une approche comme celle-là.

Et plus que ça, il est prévu dans le cadre d'accords que nous avons avec le Canada en formation professionnelle, ce qu'on appelle les Accords Canada Québec, il est prévu ce qu'on appelle une caisse d'accroissement des compétences, permettant de faire des investissements à même cette caisse, en équipement ou en machines outils, ou en instruments, permettant donc de créer des centres -- on parle de St-Hyacinthe, effectivement il faut qu'il y ait une approche quand même de concentration; on ne peut pas s'épivarder un peu partout.

Alors il y a 1) équiper des centres pour avoir les outils nécessaires, et 2) ensuite une entreprise qui veut soit dégager du personnel, soit permettre à ses employés, ses travailleurs et travailleuses d'aller se former pendant un certain nombre de semaines dans ces centres-là par le programme de soutien à la formation, de le faire et de voir une partie des coûts remboursée.

Toutes ces avenues-là sont possibles et imaginables, en autant qu'on conçoive bien les besoins que nous avons, qu'on définisse bien le type de réponse qu'on veut apporter à ces besoins-là, et qu'on enclenche les demandes. Et à cet égard il n'y a pas de barrières à ce moment-ci.

Au contraire, cette année la Caisse d'accroissement des compétences a été renouvelée, avec une légère baisse, au plan budgétaire, mais pas suffisamment importante pour que ça affecte vraiment des projets comme ceux-là par exemple.

Mais encore faut-il que ces projets soient bâtis, structurés. On peut aider à le faire aussi avec votre collaboration, avec la collaboration des différents intervenants, par l'intermédiaire entre autres des commissions de formation professionnelle, de même que des collèges d'enseignement généraux, des cégeps si on veut.

M. MARC LAMONTAGNE,

Centre québécois de productivité du vêtement

Peut-être qu'en faisant un petit bilan de la façon dont le Centre de Productivité du Vêtement s'est acquitté de ses engagements, peut-être que ça peut répondre à certaines questions qui se posent.

Le Centre avait comme engagement de mettre sur pied un comité pour étudier la modernisation et la technologie, la robotique à ce moment-là. Ce comité a été formé d'industriels et de membres institutionnels; ils ont siégé et finalement une étude sur l'état de la technologie a été soumise au mois de janvier 1984.

Depuis, le Centre a commencé à mettre en application les recommandations de ce rapport-là qui indiquent comment informer, comment sensibiliser la gestion à la nouvelle technologie, parce qu'on a réalisé à ce moment-là qu'il ne servait à rien d'implanter la technologie si le management, si la gestion des entreprises n'était pas prête à l'accepter et à l'utiliser.

Depuis, le Centre a conclu une entente avec le Conseil national de Recherche d'Ottawa pour faire la promotion de la technologie industrielle sur le territoire du Québec. On a aussi négocié une entente avec le Centre de Recherche industrielle du Québec pour diffuser de l'information industrielle. On a participé au Task Force fédéral dans le cadre du sous-comité technologie lors de la tenue des sessions en 1984. On est allé visiter à l'extérieur, au Japon entre autres, pour voir comment la technologie, à quel point la technologie était rendue. On a même accueilli des visiteurs japonais pour échanger sur ces points-là. On a commencé à faire de la consultation en industrie, une consultation diagnostique et une consultation recherche dans le but de connaître comment les technologies peuvent être appliquées dans l'industrie. On a même

commencé à publier des articles pour diffuser auprès de l'industrie en général des guides de sélection d'équipement et des guides d'application des nouvelles technologies.

Ceci -- puis il y a d'autres choses qui s'en viennent aussi au niveau des systèmes de manutention dans l'industrie.

On ne peut pas dissocier la technologie de la formation. Et dans le domaine de la formation on avait un autre engagement aussi qui était de former un comité de formation pour étudier les besoins de formation. Et ce comité-là a siégé à plusieurs reprises; il y a beaucoup d'activités qui ont été menées... il y a beaucoup d'actions qui ont été prises par le Centre, entre autres nous avons une coordonnatrice à la formation qui est chargée de coordonner tous les efforts des intervenants dans le domaine de la formation; on a préparé et organisé des sessions de formation au niveau des chefs d'entreprises pour les sensibiliser sur différents types de sujets comme le marketing et il y en a un qui s'en vient pour le mois de mai au sujet des exportations, pour sensibiliser les entreprises à s'ouvrir au marché.

Et aussi dès le premier avril, pour informer ceux qui ne le savent pas encore, le Centre de Productivité a organisé avec la CECM et la Commission de Formation professionnelle, un cours de mécanicien qui va commencer à se donner le premier avril. C'est un cours expérimental, mais ça a été fait en collaboration aussi avec les fournisseurs d'équipement, les fournisseurs de machinerie.

Nous avons aussi en province contribué à ce qu'il se donne des cours de supervision, entre autres en Beauce actuellement, ça se donne actuellement; ça a été organisé en collaboration avec le Conseil économique de Beauce et la Commission de Formation professionnelle du Québec.

Ce sont toutes des activités qui sont dans le rôle, dans la mission du Centre de Productivité qui est de contribuer à favoriser... à informer, à sensibiliser, à former et à inciter les chefs d'entreprises à utiliser les nouvelles techniques de gestion, à bénéficier au maximum des avantages de la technologie, que ce soit pour la gestion comme pour la production comme pour le marketing, à développer un climat harmonieux de relations industrielles pour faciliter les implantations de nouvelles technologies, et à s'ouvrir aussi au commerce extérieur.

Le Centre a l'intention d'intensifier son action dans ce domaine-là. Le Centre s'engage aussi à poursuivre ses efforts de recherche et de diffusion d'informations industrielles, de formation des ressources humaines à tous les niveaux, et dans ce sens-là on est prêt même à négocier des ententes ou des protocoles pour collaborer plus étroitement avec la Commission de Formation professionnelle et le Ministère de madame Marois, aussi dans ses efforts de consultation diagnostique auprès de l'entreprise, de création ou d'adaptation d'outils tels que l'autodiagnostique de l'entreprise que nous avons distribué au mois de janvier.

En bref le Centre s'engage à favoriser et à stimuler le changement des attitudes et l'amélioration des compétences en matière de gestion de l'entreprise, toujours dans une perspective de recherche de l'excellence.

Pour ce faire, le Centre doit toutefois pouvoir compter sur le soutien promis par le Ministre de l'Industrie et du Commerce pour une période de cinq ans, et surtout sur des modalités de versements annuels des sommes consenties dans le cadre d'une subvention réelle d'implantation, et non plus dans celui d'un financement de déficit.

MME MAROIS,

Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

J'aurais une question: je voudrais savoir si vous avez eu, je dirais toute l'ouverture nécessaire dans les Commissions pour créer, pour avoir ces ententes, et par la suite implanter ces programmes dont vous parlez?

M. LAMONTAGNE,

Centre québécois de productivité du vêtement

En principe oui, à une exception près. Nous aurions aimé siéger sur une Commission de Formation professionnelle, mais étant donné que le Centre de Productivité n'est pas ni un représentant patronal ni un représentant syndical, il nous est impossible d'y siéger.

M. JOSÉ A. SANCHEZ,

Aquascutum Canada Inc.

J'ai été choisi pour parler à propos du bilan de la modernisation, mais monsieur Lamontagne a fait l'ouvrage pour moi, alors ça sera beaucoup plus court et plus facile.

Cependant je veux dire quelque chose qui n'est pas dans mes notes mais qui est dans ma pensée.

J'ai écouté parler beaucoup, et beaucoup, et beaucoup encore sur la modernisation de l'entreprise et surtout sur l'équipement. Je pense qu'il a été bien établi ce matin, monsieur Peters l'a établi et monsieur Moyer cet après-midi, que les compagnies dans l'industrie du vêtement au Québec, au Canada, sont bien équipées et qu'elles sont bien modernisées.

Cependant je pense que réellement on doit moderniser; mais pas moderniser l'entreprise. Ce que je pense qu'on doit moderniser c'est l'industrie, à travers la modernisation de la politique commerciale.

Le deuxième point qu'on doit moderniser, et pas des petits rapiéçages mais moderniser totalement, c'est la législation. On ne peut pas moderniser les compagnies si on ne connaît pas ce que sont les nouvelles approches de la législation.

Le troisième point, c'est le programme gouvernemental, l'aide financière, les réformes fiscales, la loi des douanes. C'est pas bon d'avoir un programme comme le programme de modernisation de Québec qui a commencé en mai 1980 et qui s'est terminé en décembre 1981 à cause de l'OCRI. C'est pas bon non plus d'avoir un programme comme l'OCRI qui est supposé rester quatre ans et qui disparaît au bout de trois ans.

Aujourd'hui les leaders plus agressifs dans notre industrie commencent déjà à regarder le développement de l'application de la robotique dans l'industrie du vêtement. Alors ce dont on a besoin c'est pas un programme qui a pris fin en 1980 ou en 1984; c'est un programme continuel qui peut permettre aux compagnies de se réadapter constamment au virage technologique.

Mais quand j'écoutais le côté syndical et une partie du côté patronal aussi, les problèmes, la technologie, ça va coûter des emplois, etc. etc., j'ai fermé les yeux pendant un moment et je me suis rappelé quand j'étais à l'université et que j'étudiais la révolution industrielle au XIXe siècle en Angleterre. C'est le même problème.

M. CARTIER,

Centre québécois de productivité du textile

Mme Marois, pour faire suite à une question que je vous ai déjà posée à St-Hyacinthe au Centre de Formation professionnelle, malheureusement ce qui se passe chez nous c'est que la technologie progresse plus rapidement dans l'industrie que dans les maisons de formation.

Considérant la vocation des centres de formation professionnelle qui se doit de desservir son marché, aussi bien du côté des besoins des cadres que des besoins des travailleurs dans la mise à jour de l'utilisation des équipements, il nous apparaît dans certains cas qu'il est possible d'aller en industrie pour faire une telle formation, mais par contre dans la majorité des cas il nous apparaît impossible de le faire.

Suite à plusieurs revendications, à différents ministères, que ce soit au Ministère de l'Éducation, au Ministère du Revenu et de la Main-d'oeuvre, au Ministère des Sciences et Technologies et prochainement appelé de l'Enseignement supérieur, de même qu'au Ministère de l'Industrie et du Commerce, il nous apparaît dans toutes ces requêtes-là malheureusement que les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles. Bien que si toutes ces demandes-là avaient été considérées d'emblée par ces ministères-là, il y aurait eu à ce moment-là possibilité d'action.

Les programmes sont toujours très intéressants malgré que, étant donné le nombre de programmes, il devient très difficile de savoir auxquels on peut avoir recours, puis lequel sera le plus avantageux.

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de se servir d'organisations déjà existantes -- et humblement je peux citer les centres de productivité -- pour peut-être servir de base à une concertation des différents ministères, compte tenu des problématiques qui existent dans des industries

ou secteurs particuliers tels que le textile et le vêtement, où on pourrait à ce moment-là, d'une concertation commune des différents ministères, et vous êtes représentante de l'un de ceux-là, combler les besoins de formation, de recherche et développement, ainsi que de recyclage de la main-d'oeuvre sous un même chapeau? Et d'éviter les demandes à gauche et à droite et les refus qui s'ensuivent, et la juxtaposition et le dédoublement des fonctions et des postes que cela nécessite.

Donc c'est tout simplement qu'on vous demande de considérer éventuellement avec vos collègues ministres, la possibilité d'une concertation à votre niveau, qui pourrait être retransmise à un niveau inférieur de manière à donner d'emblée aux industries du textile et du vêtement entre autres, ce qu'on a besoin pour la formation de notre personnel avant même que cette technologie-là ne soit dépassée.

MME MAROIS,

Ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Je reçois la proposition. Dans le fond quand on appuie les centres de productivité, je pense qu'on les appuie dans une perspective où il y a une meilleure concertation, meilleure identification des besoins, des réponses à ces besoins-là, et de la façon dont on va l'opérationaliser.

Alors à cet égard je ne peux que recevoir positivement cette proposition qui est faite, ou cette attente qui est exprimée, puis essayer de voir comment on peut le mieux possible y répondre.

M. STEVE WOLOZ,

Judi Gail Inc.

Moi j'aimerais demander si c'est possible qu'on puisse avoir des périodes d'amortisation pour l'achat de la nouvelle machinerie, le plus vite que possible, et, comme on le fait dans certaines industries, si on peut même amortir une valeur plus grande que l'achat lui-même?

M. BIRON,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je me permettrais peut-être de répondre que là-dessus ça relève du Ministère des Finances premièrement.

Deuxièmement il faut noter que le taux d'impôt sur les petites ou les moyennes entreprises, donc moins de 150 000$ de profit par année, est à peu près zéro au Québec... 3%. Alors même si vous accélérez plus rapidement, vous ne sauverez pas beaucoup d'impôt de ce côté-là.

Il faudra regarder du côté du gouvernement fédéral où là le taux d'impôt étant plus élevé, 13% si je me souviens ou quelque chose comme ça, au plan des PME, et 36% pour les grandes entreprises, il y aurait des économies importantes à avoir en accélérant les amortissements au niveau fédéral. Au niveau québécois il y a très peu d'impôt sur la profitabilité, sur le profit de l'entreprise à payer.

M. JERRY JACOB,

Institut de développement de la fourrure

Finalement j'ai de bonnes nouvelles. De bonnes nouvelles pour l'industrie de la fourrure à Montréal. The EEC countries have decided not to put a 24% duty on furs from Canada. I just was advised from Geneva.

I want to thank Mr. Landry, I want to thank Mr. Biron for their prompt action, it has helped. We have won our case. Thank you very much.

M. BIRON,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Si je comprends bien on a juste à se croiser les doigts pour que ça continue comme ça. Bravo, puis dépêchons-nous à faire des entreprises dynamiques puis à créer des jobs.

M. FERNAND DAOUST,

Fédération des travailleurs du Québec

Je ne reprendrai pas l'intervention de Jean-Paul Hétu; je pense qu'il a bien cadré les positions de la CSD que nous partageons à l'égard de l'implication syndicale au moment de l'introduction des nouvelles technologies.

Je voudrais peut-être renchérir en disant que ça c'est l'objectif fondamental que nous poursuivons.

Dans un secteur à très haute intensité de main-d'oeuvre, largement homogène selon les sous-secteurs, il nous semble essentiel de découvrir des

formules de participation des travailleurs. Quant à nous l'implication à l'égard de l'introduction des changements technologiques, doit se faire avec la plus large information possible et avec l'implication, je le répète, des syndicats.

Je ne vous parlerai pas longtemps des programmes de formation professionnelle, ça a pu être abordé. Mais je m'en voudrais de ne pas souligner quelques interventions qui me semblent fichument intéressantes.

Monsieur Sanchez nous a fait un très bref historique de ce qui s'est passé il y a une centaine d'années puis il est retombé un peu à cette ère que nous connaissons depuis déjà quelques décennies au pays. Il a mentionné que ça prenait une nouvelle approche et qu'il fallait éviter une approche négative. Ce avec quoi nous sommes complètement d'accord.

Deux remarques m'ont vivement impressionné. Celle de monsieur Norman Mayer de l'OCRI, surtout à la fin; je ne veux pas parler de l'OCRI comme tel, d'autres pourront peut-être aborder ce sujet-là, quand il a mentionné que la gestion qui manifeste une ouverture à l'égard des syndicats a plus de chance d'obtenir les résultats anticipés dans l'introduction des changements technologiques.

Mais je voudrais commenter de façon beaucoup plus particulière l'intervention de monsieur Lutfy. Moi je la trouve extrêmement lucide votre intervention, et c'est un souffle d'air frais, pour tout vous dire, que d'entre un porte-parole d'un centre de productivité nous parler de l'introduction des changements technologiques, des nouvelles technologies de la façon dont vous l'avez fait.

Vous nous avez donné une description des changements technologiques avec laquelle nous sommes à peu près complètement d'accord. C'est pas rien que les changements technologiques comme tels, informatique, télé-

matique, robotique, mais c'est aussi tout ce qui a trait aux techniques de gestion des ressources humaines et des techniques de gestion.

Vous nous avez situé le pourquoi des technologies; rien à dire là-dessus. Vous nous avez parlé des participants dans l'introduction des changements technologiques, complètement d'accord. Et vous avez dit quelque chose que je voulais reprendre, c'est qu'il faut absolument créer un climat propice aux changements technologiques.

Vous connaissez nos positions. On connaît celles maintenant du Centre de Productivité du Vêtement. On aimerait bien savoir un moment donné -- c'est peut-être pas le meilleur endroit -- mais si cette lucidité qu'a illustrée monsieur Lutfy est aussi partagée par les porte-parole patronaux qui sont ici -- c'est entendu qu'au Centre de Productivité il y a surtout des porte-parole patronaux, trop à notre goût comparativement aux porte-parole syndicaux qui s'y trouvent, mais ça c'est un problème qui pourra peut-être trouver une solution éventuellement -- mais je trouve essentiel que se dégagent éventuellement peut-être en d'autres lieux, des accords de principe très larges sur des sujets qui ont pu être abordés cet après-midi.

Je vous le répète quant à nous on veut être impliqués. C'est ça la participation. On a un intérêt manifeste, évident, immédiat à une très forte implication, puisque c'est des emplois qui sont au bout de tout ça puis dans ces emplois-là on retrouve des hommes et des femmes qui sont dans votre secteur depuis fort longtemps et qui sont inquiets de la situation de l'industrie au Québec, au Canada, et qui sont bouleversés des effets qu'auront l'introduction des changements technologiques dans l'industrie.

Il me semble qu'un de ces jours il faudra peut-être en venir à une déclaration de principe formelle, des syndicats et des secteurs ou sous-

secteurs industriels à l'égard des moyens à prendre pour faire en sorte que l'introduction des technologies dans votre secteur, qui est déjà en voie de se faire, se fasse de façon humaine: humaniser les changements technologiques.

J'ai écouté aussi monsieur Lamontagne qui nous a fait une description de tout ce que le Centre de Productivité a fait depuis quelque temps, et j'aimerais bien savoir dans ces démarches-là, dans ces études, quelle est l'implication des syndicats comme telle?

Et j'aimerais bien savoir encore une fois si du côté patronal il y a des ouvertures, en fait s'il y a une adhésion aux grands principes et aux grandes orientations qui nous ont été tracés cet après-midi.

Encore une fois je le répète et je vais conclure là-dessus, nous on ne veut pas être laissés pour compte là-dedans. Il faut qu'on soit là dès le début. Et je pense que c'est la clef du succès. Tous les experts qui se penchent sur les changements technologiques et qui font preuve d'esprit visionnaire de très grande lucidité, disent ça ne peut se faire sans que, évidemment les entreprises y sont intimement mêlées, et ça va de soi, mais sans que les travailleurs soient dans le coup. Mais pas dans le coup après, pas une fois que la machine s'amène, que les techniques de taille au laser, que les nouvelles façons de faire le pressage dans votre industrie, que des nouvelles techniques administratives de toutes sortes qui ont des effets et des retombées incroyables sur la main-d'oeuvre ne soient implantées. On veut être là dès le moment de la conception, au moment où tout se discute afin d'être partie prenante et de pouvoir donner un point de vue, et afin d'éviter des blocages.

Parce que le danger ce sont les blocages, on le sait tous, et les investissements peuvent être fort coûteux et n'auront pas les retombées que nous souhaitons tous incidemment, si à travers tout ça les gens qui

fabriquent les produits que vous savez ne sont pas intimement mêlés dans toutes les phases de l'introduction des changements technologiques.

M. CLAUDE LAPIERRE,

Centre québécois de productivité du vêtement

Oui, pour répondre aussi un peu à monsieur Hétu, il y a peut-être quelques autres statistiques que j'aimerais apporter sur ce que le Centre a accompli au cours de 1984.

Très brièvement, nous avons rejoint en 1984 300 cadres intermédiaires et supérieurs de l'industrie du vêtement au sujet de la formation. 65 représentants aussi du secteur de services. Plus de 120 entreprises ont participé à nos séminaires, et ces entreprises-là représentent approximativement 20 000 employés.

33% de ces entreprises ont moins de 100 employés. C'est donc dire que nous avons touché et la petite entreprise et la moyenne entreprise.

Je regrette aussi que le représentant de l'OCRI ait dû s'absenter, car il y a peut-être un message aussi du côté de L'OCRI à déterminer. Depuis quatre ans c'est une organisation qui a développé des ressources humaines et qui a investi beaucoup d'argent, de capitaux dans l'industrie du vêtement. Il serait malheureux qu'une telle organisation disparaisse. Que ce soit l'OCRI ou une autre organisation, je crois que le principe de gestion selon lequel le conseil d'administration est formé de gens ayant l'expérience du milieu a été très valable, et nous ne pouvons que recommander que leur mandat soit à nouveau renouvelé, tout au moins pour une période de trois ans.

Cependant, il y aurait peut-être une modification à apporter à leurs résultats. C'est de tenir compte du facteur de la sous-traitance qui est peut-être un facteur beaucoup plus intense au Québec que dans les autres provinces du pays.

GESTION DE L'INDUSTRIE

LE PRÉSIDENT,
Paul Dell'Aniello

Abordons maintenant la gestion de l'Industrie. Encore une fois nous nous retournons vers le Centre de Productivité du Vêtement pour nous faire le bilan de cette question.

M. CLAUDE LAPIERRE,
Centre québécois de productivité du vêtement

L'industrie du vêtement demeure le plus gros employeur au Québec. Elle totalise quelque 55 000 emplois.

Cependant, ce secteur qui pourrait être tellement plus dynamique et vigoureux, nettement plus productif et qui pourrait affronter la concurrence et générer encore plus d'emplois, est incontestablement en perte de vitesse, en régression lente et certaine. Pourquoi?

D'après une étude faite par la firme CEGIR pour le Centre de Productivité de Vêtement du Québec sur la compétitivité et la réglementation provinciale dans le secteur du vêtement, il ressort clairement que les effets inhérents à la réglementation sur le salaire minimum, le contenu des décrets, les charges connexes à statut obligatoire, expriment directement un impact défavorable de la réglementation québécoise, comparé à celle de l'Ontario et du Manitoba sur la compétitivité des industries québécoises.

Pourtant à l'article 6 de la Loi sur les décrets de conventions collectives, il est prévu que l'établissement des conditions de travail ne

doit pas nuire à la compétitivité du Québec face aux pays étrangers ou aux autres provinces.

Or, l'étude de CEGIR réalisée en 1984 révèle, hors de tout doute, que l'écart manifeste entre le coût de main-d'oeuvre du Québec et celui de l'Ontario est une des causes fondamentales de la non-compétitivité de notre province.

Précisons que le taux de la main-d'oeuvre de l'industrie de la confection est de 14% plus élevé au Québec qu'en Ontario. Et plus l'écart salarial inter-provincial s'accroîtra, plus notre problème de productivité et de non-compétitivité ira en grandissant, c'est inévitable. Je porte à votre attention que l'étude a tenu compte des statistiques jusqu'à la fin de 1982. Or, suite aux dernières implantations de la réglementation, l'écart a grandi davantage.

Il est évident que certaines organisations sont remises en question. Il est essentiel de préciser qu'à l'origine les bases salariales ont été établies avec la mise en vigueur des décrets. À ce chapitre, loin de nous l'intention de priver les travailleurs de leurs droits acquis. Et je me permets de le répéter, ce n'est pas l'intention, avec cette étude-là, de brimer de quelque façon que ce soit les droits acquis des travailleurs.

Cependant, à l'heure où une protection minimum est assurée aux employés du vêtement par le Code du Travail, la Commission de la Santé et Sécurité au Travail et les autres organismes, le Centre québécois de Productivité de Vêtement s'interroge sur la nécessité des comités paritaires tels que structurés actuellement.

Essentiellement composés de représentants syndicaux et de manufacturiers dont les employés sont syndiqués, les comités paritaires sont peu représentatifs de l'industrie québécoise du vêtement. À toutes fins prati-

ques le secteur non syndiqué, qui regroupe quelque 30 000 employés, n'y est aucunement représenté. Il est pour ainsi dire absent du processus décisionnel quant au fonctionnement et à la gestion de ces entreprises.

Poussant plus loin sa réflexion, le Centre québécois de Productivité du Vêtement s'interroge non seulement sur la composition des commissions conjointes, mais sur la valeur des décisions et de leurs orientations. Et il pose clairement la question suivante: où sont passés les membres des comités qui après avoir contribué à l'escalade des salaires au cours des dernières dix années, ont disparu du marché, ont quitté le domaine manufacturier pour devenir exclusivement importateurs?

Devant l'ensemble de la situation du vêtement au Québec, il faut éviter de tomber dans une solution trop facile, qui serait désastreuse. Soit celle d'assujettir toute l'industrie, y compris les quelque 30 000 emplois non syndiqués aux comités paritaires. Cette solution piège aurait uniquement pour effet de mettre en danger la presque totalité de ces emplois au Québec.

Nous estimons au contraire -- et nous y reviendrons plus tard -- qu'un changement de philosophie est fondamental. Notre industrie doit cesser de concentrer ses efforts sur les augmentations salariales qui briment la compétitivité, et les axer rapidement sur la croissance de sa productivité.

Il importe cependant de rappeler l'une des recommandations du rapport CEGIR, rapport que nous qualifions de réaliste bien que plutôt conservateur: maîtrise des augmentations salariales pour réduire graduellement les différences inter-provinciales.

Nous souscrivons à cette recommandation qui nous apparaît fondamentale pour l'industrie québécoise du vêtement. Mais nous estimons qu'il est essentiel d'aller beaucoup plus loin encore dans notre démarche.

S'il faut d'abord et avant tout -- et c'est absolument vital pour notre industrie -- maîtriser les augmentations, il faut non seulement viser à la protection des emplois mais à leur création. Dépasser largement l'idée de maintenir en vie l'industrie du vêtement pour penser à l'accroître au maximum de ses possibilités.

Et tel que monsieur le Ministre Biron l'a annoncé tantôt, la création de 15 000 emplois, l'augmentation des ventes de un milliard, sont des choses possibles et réalistes. À condition évidemment de modifier le contexte qui prévaut actuellement dans l'industrie de vêtement, d'assouplir l'application de la réglementation provinciale, et de ne jamais perdre de vue que pour être concurrentiels, tant sur le plan national qu'international, nous devons non seulement maîtriser l'écart salarial existant entre le Québec et l'Ontario, mais accroître sensiblement notre productivité et surtout développer de nouveaux marchés vis-à-vis les exportations.

Nous reviendrons un peu plus loin sur l'élaboration de ces moyens d'expansion que nous croyons. Ces moyens qui sont aussi essentiels à la revitalisation du secteur du vêtement du Québec.

On parle donc d'une nouvelle vocation pour les comités paritaires. Dans une perspective d'amélioration, un principe de base domine. L'évolution de l'industrie du vêtement est intimement liée à celle des employés. La croissance de cette industrie aura indéniablement des retombées bénéfiques sur sa main-d'oeuvre.

L'industrie québécoise du vêtement est prête à s'auto-financer afin de promouvoir son développement dans un contexte où la réglementation et les décrets seront substentiellement modifiés. Un contexte où l'essor de la recherche, les moyens de développement et l'application de la qualité primeront sur les contrôles inflexibles.

Dans le même contexte de progression nous souhaiterions la transformation du rôle des comités paritaires. Nous vous faisons part du cheminement qui sous-entend notre prise de position. Actuellement, comme nous le mentionnions auparavant, les structures comme la Commission de la Santé et Sécurité au Travail, le Code du Travail, la Loi sur les Normes minimales de Travail, visent à assurer aux employés des conditions de travail acceptables, des conditions de salaires décentes, sans vraiment se préoccuper de la compétitivité de l'industrie québécoise du vêtement, et c'est là notre problème majeur. D'ailleurs, l'étude de CEGIR le démontre assez clairement.

Certains éléments de la réglementation ont un impact défavorable sur la productivité et partant sur la compétitivité de ce secteur. Pourquoi, à la lumière de ce rapport, ne pas changer la vocation des comités paritaires qui s'ajoutent aux structures déjà en place et dont l'unique raison est d'appliquer une réglementation compliquée, brimant la compétitivité au lieu de la stimuler.

Vu sous cet angle, les comités paritaires pourraient assumer un nouveau rôle et agir en quelque sorte comme agents de développement de l'industrie québécoise du vêtement. Ils pourraient veiller à l'évaluation et au contrôle, tant de la qualité que de la productivité.

Dans un effort collectif mis de l'avant par les gouvernements, les industries, les syndicats et les comités paritaires, ces derniers joueraient un rôle de premier plan dans l'essor de l'industrie du vêtement. Ce changement de vocation permettrait aux comités non plus d'appliquer rigidement une réglementation désavantageuse pour notre industrie, mais de collaborer étroitement à l'amélioration de ce secteur et à celui de sa main-d'oeuvre.

Somme toute, la situation globale de l'industrie du vêtement au Québec laisse une place prépondérante à l'amélioration. Cela devrait d'ailleurs être la préocupation majeure de tous les intervenants du milieu.

Et si le développement de notre industrie passe inévitablement par l'accroissement de sa productivité, il passe aussi par sa compétivité.

Or, en plus du coût de notre main-d'oeuvre, qui est un des plus élevés, notre marché domestique limité et l'envahissement des importations entravent sérieusement notre croissance.

Quelle possibilité a donc l'industrie québécoise du vêtement de stimuler sa capacité concurrentielle? Notre unique alternative est de s'approprier de nouveaux marchés, en exportant nos produits, ce qui aurait pour effet de promouvoir la mode québécoise à l'étranger, de favoriser le marketing international, et d'encourager le talent et les efforts de nos dessinateurs, de nos patronistes et de tous nos vendeurs en concurrençant les importations qui inondent le marché québécois et sont en définitive une portion du marché qui nous échappe.

Pour concurrencer les importations, en supposant a priori qu'il y a maîtrise des augmentations salariales, notre industrie doit affronter deux obstacles majeurs: soit les coûts de fabrication et l'accès à des prix concurrentiels aux matières premières requises pour la fabrication de vêtements destinés au marché canadien.

Il est donc fortement proposé que les manufacturiers aient le privilège d'importer un certain pourcentage de leur production locale sans tarifs douaniers. Ce contrôle des importations aurait pour effet de rendre l'industrie plus compétitive, et même de créer des emplois et d'offrir aux consommateurs des produits à meilleur prix.

L'adoption des technologies de pointe s'impose afin d'accroître sensiblement notre productivité et de diminuer nos coûts de transformation d'environ 25%. C'est ce que révèle l'étude Kurt Salmon, Report on Technology de la firme Kurt Salmon, qui a été faite dernièrement, au mois de juin 1984.

Dans l'implantation de la haute technologie nous estimons que les syndicats ont un rôle primordial à jouer. Il leur appartient en grande partie d'unir leurs efforts à ceux de l'industrie québécoise du vêtement afin non seulement de la maintenir en vie mais d'accroître sa performance, de susciter la création d'emplois, et de l'ouvrir au commerce international.

Pour réaliser ces objectifs, un changement de mentalité s'impose. Le Centre québécois de Productivité du Vêtement sait pertinemment que ce changement ne s'accomplira pas dans l'unanimité.

Il sait aussi que le gouvernement doit avoir la volonté ferme de mettre de l'avant les règles du jeu d'un tel scénario. Scénario qu'il pourrait penser avec la collaboration du Centre, celle de l'Institut national de la Productivité, tous deux représentatifs de notre industrie et conscients de ses besoins urgents.

À l'heure actuelle, après la publication du rapport CEGIR, nous estimons qu'il est temps de passer à l'action. La tenue d'enquêtes et la rédaction d'un rapport est une étape terminée. D'ailleurs tous les intervenants du milieu ont soumis leurs études et ont fait part de leurs recommandations à la Commission Beaudry.

Quant à nous l'une de nos recommandations est la suivante. En tant qu'organisme de développement, nous réclamons un mandat, non pas de type consultatif mais un mandat visant à implanter et à mettre en application les nouvelles règles du jeu.

Le groupe de travail restreint formé, serait représentatif du monde industriel et du milieu des travailleurs. Le support de cette table est évidemment l'une des conditions prérequises à l'acceptation d'un tel mandat, s'il nous était confié.

Nous escomptons aussi que le mandat proviendrait du Ministère du Commerce ainsi que du Ministère du Travail conjointement. Évidemment nous nous attendons aussi qu'avec le mandat, que nous obtenions les ressources tant humaines que financières pour accomplir la tâche. Objectivement, d'ici au 15 novembre le Centre pourrait revenir avec des propositions concrètes.

Le but visé n'est pas de détruire des structures qui ont produit certaines situations. Le but recherché est d'établir une nouvelle structure qui permettra le développement de l'industrie et conséquemment l'amélioration de la main-d'oeuvre.

Et au-delà de toutes les considérations salariales ou technologiques, nous sommes convaincus à nouveau qu'un changement de mentalité s'impose dans le secteur du vêtement et dans la société québécoise en général. Il faut se débarrasser du mythe qui veut qu'accroissement de productivité égale automatiquement diminution d'emplois. Au contraire, rendre l'industrie du vêtement plus productive, cela signifie la rendre plus compétitive et la doter de prix plus accessibles qui entraînent l'élargissement de son marché, sa croissance, et favorisent par conséquent la création d'emplois.

Je le répète, il est essentiel que l'industrie québécoise du vêtement progresse, avec la collaboration de tous les intervenants. Gouvernements, industries et syndicats. Nous le souhaitons vivement.

M. IRWIN STEINBERG,

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

I just want to take a couple of minutes since you'll be hearing from different parts of the industry concerning the subject.

I just want to reemphasize the manner in which this report, the CEGIR report, came to be. At the 1983 Quebec Socio-Economic Conference, as a result of a demand by AMIQ and the Guild, the Loungerie and Children's Wear Associations, requested that a study be made comparing the effects of provincial legislation on the productivity within the Quebec, Ontario and Manitoba apparel industries.

A consensus was reached at the 1983 Québec Socio-Economic Conference to mandate the Quebec Productivity Center to conduct this study. A consulting firm, CEGIR, was engaged by the Quebec Productivity, Center who was very implicated as well, to conduct the study.

The main finding of the report that provincial legislation in Quebec has a greater effect on reducing productivity than provincial legislation in either Ontario and Manitoba. It also found that the way the decree is currently applied explains a major percentage of that differential.

I am coming back simply to make the following explanations to you, that the AMIQ itself endorses the recommendations made in the CEGIR report dealing with matters such as provincial minimum wage, protectionary assignment of working mothers, non-regulated compensation, investment incentives, etc. and etc.

There is however a divergency of view when it comes to the issue of the joint committee. You will be hearing from different people with regard to their positions on this subject. That's all I want to say for now.

M. GÉRALD ROY,

Union internationale des Ouvriers du vêtement pour dames

L'UIOVD, l'Union internationale des Ouvriers et Ouvrières du Vêtement pour Dames a été un, je crois, parmi d'autres syndicats qui se sont opposés à l'enquête ou au texte qui a été soumis et au rapport de CEGIR.

On s'y est opposé, parce qu'on voyait un certain développement d'esprit de déréglementation de l'industrie. Nous avons déjà tellement de difficultés à faire en sorte que les travailleurs et les travailleuses aient un travail décent avec une situation, un salaire et des conditions de travail décent.

Nous avons négocié des conventions collectives pendant une quarantaine d'années avec des associations d'employeurs. Il y a eu une tradition ou une volonté des parties de développer un suivi effectivement pour protéger le marché de travail et protéger l'ensemble de l'industrie québécoise.

Présentement, dans l'esprit où nous avons lu le texte, nous avons certains doutes mais peut-être qu'on se trompe. J'ai déjà cité à plusieurs employeurs que j'ai essayé de lire entre les lignes, mais encore là il reste que on propose quoi à la place? et finalement si les intervenants, les parties syndicales et les parties patronales qui ont voulu avoir cette participation globale de l'industrie, si ça dure depuis cinquante ans, il doit sûrement y avoir du bon là-dedans.

Aujourd'hui c'est remis en doute. On dit à l'intérieur du rapport, que les employeurs doivent avoir le droit d'importer un certain nombre de vêtements sans frais de douane, et on suggère que ça va créer des emplois ici au Québec, ça me dépasse. Il va falloir que quelqu'un me l'explique; jusqu'à date personne ne l'a expliqué. Sûrement que ça s'en vient, j'en doute pas.

De plus, pendant qu'on parle du décret, je pense que l'opposition que l'UIOVD se fait au texte, c'est pas parce qu'on veut rester ancrés dans cette manière de travail. Le Ministère du Travail a demandé aux comités paritaires il y a quand même un an, un an et demi, de changer leur mentalité de pensée et de modifier leur fonctionnement.

Les comités paritaires, ceux que je connais, ont essayé de s'asseoir et de développer une nouvelle pensée et une nouvelle structure. Nous n'avons pas encore réussi à le faire. On en est encore à vouloir peut-être modifier la pensée des comités paritaires. Parce qu'au début de cette conférance, monsieur Biron a cité clairement: "Il y en a trop de comités paritaires dans le vêtement".

M. CLAUDE LAPIERRE,
Centre québécois de productivité du vêtement

La première réponse que je vais apporter, c'est quand on parle de déréglementation, dans notre optique nous parlons de construction. Et si on l'envisage de cette façon-là, c'est pour améliorer. Et j'ai de la difficulté à voir pourquoi est-ce qu'on ne pourrait par revoir certaines structures. Elles sont là depuis longtemps, et il est peut-être temps aujourd'hui de les examiner.

Pour accomplir une telle tâche, soyons logique. Les intervenants sont nombreux. Il faut reconnaître les disparités du secteur. Il faut reconnaître les différents besoins de chacun des secteurs.

Alors espérer qu'une solution tombe au centre de la place de façon unanime ce n'est pas réaliste. Il faut absolument confier un mandat à un groupe qui objectivement peut se présenter de nouvelles solutions.

M. PAUL LUTFY,
Lutfy Ltée

C'est peut-être important de repréciser que l'idée de favoriser le rôle des manufacturiers comme importateurs et la proposition sur la constitution d'un nouveau comité pour proposer des changements à la réglementation dans notre industrie, sont deux propositions différentes.

...

Maintenant en ce qui concerne l'inquiétude de monsieur Roy, les importations nous semblent une réalité. Ça remplit même, on nous dit, un besoin pour les consommateurs. L'accès à des produits qui ne pourront pas être confectionnés à aussi bon marché au Québec que dans d'autres pays, semble être un fait que nous ne pourrons corriger.

L'avantage à favoriser le manufacturier comme importateur ce n'est pas de permettre comme tel un accroissement du nombre d'unités de vêtements importés au Canada. C'est simplement qu'au moment actuel, c'est les détaillants souvent centrés hors Québec, ou les importateurs qui peuvent être n'importe où au pays, qui jouent le rôle de trouver ces vêtements ailleurs. Au Québec on n'a créé aucune fonction de création de ces produits, des fonctions de "style and design" si vous voulez, aucun emploi au niveau de la vente, aucun emploi au niveau de la distribution.

Si on avait un rôle plus actif pour les manufacturiers, également ça leur donnerait peut-être des plus grande bases de vente sur lesquelles répartir tous les autres coûts indirects qu'ils ont de toute façon à supporter, mais seulement sur la base de leur production existante.

En réduisant alors le fardeau de ces frais indirects et en les partageant sur les vêtements qui vont de toute façon entrer au pays, on abaisse notre coût de production, et notre coût de vente devrait être plus concurrentiel pour les produits domestiques. Donc on croit que ça favorise tout le monde de l'industrie domestique. Ça ne change pas la quantité de vêtements qui entrent.

Quand on siège au Centre de Productivité il faut essayer de porter un chapeau d'intervenant, pas simplement d'intervenant syndical ou patronal ou d'un autre milieu intéressé, mais regarder le bien-être de l'industrie de façon globale.

La structure des comités paritaires dans l'industrie du vêtement favorise dans un sens les manufacturiers ontariens ou d'ailleurs. Et moi-même je suis président d'une compagnie manufacturière ontarienne. Je ne devrais peut-être pas en parler. Mais je peux faire la réflexion qu'il y a beaucoup de division sur la question des comités paritaires, même au niveau des entrepreneurs du Québec. Parce que beaucoup le voient comme un moyen de contourner la syndicalisation.

Remarquez qu'avec les comités paritaires en place, monsieur Roy vous dites que vous êtes obligés de lutter pour améliorer les conditions des employés. Et deuxièmement il faut remarquer que le taux de syndicalisation dans notre industrie baisse. Si j'étais syndicaliste je trouverais ça inacceptable. D'autres employeurs vont peut-être trouver que c'est la raison d'être des comités paritaires. Je crois que ce l'était en 1934.

M. LE MINISTRE RODRIGUE BIRON,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je voudrais intervenir sur ce sujet parce que je trouve qu'on vient de toucher un des points les plus importants du virage que nous allons prendre, ou que nous ne prendrons pas.

C'est Robert Dean ce matin qui disait que si on ne fait rien on perd des emplois et on perd des entreprises un peu chaque année, et la situation empire. Un jour Bernard Landry disait on est condamné à disparaître si on ne prend pas un virage. M. Landry disait il faut battre la concurrence, donc il faut être meilleur que les autres. Et le Centre de Productivité du Vêtement cet après-midi nous dit "nous voulons protéger l'industrie québécoise du vêtement, oui, mais nous voulons surtout viser à la développer d'abord et avant tout." Puis il faut faire plus que la protéger. Je pense que moi aussi il faut la développer.

La développer ça veut dire d'autres entreprises puis d'autres emplois. Moi je salue votre approche, je ne peux pas dire que je suis d'accord avec les quinze pages -- mais il y a une approche fraîche. Vraiment rafraîchissante dans tout ça. Et je veux répéter un paragraphe de votre texte qui me frappe. Vous dites:

> "Il faut se débarrasser du mythe tenace qui veut qu'accroissement de productivité égale automatiquement diminution d'emplois." Vous dites: "Au contraire. Rendre l'industrie québécoise du vêtement plus productive, cela signifie la rendre plus compétitive, la doter de prix plus accessibles qui entraînent l'élargissement de son marché, sa croissance, et favorise par conséquent la création d'emplois."

Bien sûr dans votre document, vous êtes d'accord avec moi lorsque vous dites: "Oui comme objectif c'est possible que nous créions 15 000 emplois sur une période de cinq à six ans." Moi aussi je pense que c'est possible.

Bien sûr comme vous dites on ne réglera pas tout ça, en tirant une solution dans le milieu de la place; je comprends également l'attitude de monsieur Roy qui dit: "moi je voudrais savoir un peu plus". Mais j'ai noté aussi que l'attitude de monsieur Roy n'est pas traditionnellement négative, comme dans le passé. Je pense que tout le monde est intéressé à ce que ça aille mieux dans notre secteur d'activité dans cette industrie du vêtement. Si ça va mieux, il va y avoir plus de monde qui vont travailler, puis il va y avoir plus d'entreprises qui vont être profitables.

C'est monsieur Daoust aussi ce matin qui disait, qu'on le veuille ou non, nous sommes condamnés à mourir ensemble ou à vivre ensemble. L'évolution de l'industrie, je pense, est intimement liée à l'évolultion de la qualité et à l'avenir des employés.

On est rendu au point le plus important de la discussion. Jusqu'à maintenant, dans les sommets on a tourné autour du pot. Je pense que cet après-midi -- puis mes collègues vont vouloir tous intervenir parce qu'on en a discuté à plusieurs reprises sur ce sujet particulier, comment on va faire? Ça va être quoi notre approche? On ne le règlera pas cet après-midi tous ensemble, on ne trouvera pas des solutions miracles cet après-midi.

Qu'on mette de chaque côté de la table des comités composés de gens qui veulent étudier la situation puis essayer de trouver des avenues nouvelles, avec un changement de mentalité. Si on n'a pas de changement de mentalité puis on s'assoit dans notre chaise de boss d'un bord de la

table, on n'arrivera pas à des solutions; on est mieux de fermer les livres tout de suite et de s'en aller chez nous chercher d'autres secteurs d'activité économique.

Mais si on s'assoit autour d'une table ronde puis on cherche des solutions avec un changement de mentalité, je pense que les 15 000 emplois au cours des cinq, six prochaines années il n'y a pas de problème, on va les créer ces 15 000 emplois additionnels. Il y a un prix à payer par exemple: il faut être prêts à s'ajuster, à améliorer certaines conditions, de travail ou d'investissement, mais il faut être prêts surtout à chercher des formules nouvelles, des avenues nouvelles, puis à changer notre mentalité.

Si on paie ce prix-là, je pense que dans quelques mois il y aura des changements majeurs puis fondamentaux qui vont commencer dans notre industrie du vêtement au Québec.

M. FERNAND DAOUST,

Fédération des travailleurs du Québec

Monsieur Biron vient de nous dire que le rapport du Conseil québécois de la Productivité du Vêtement, bien qu'il ne partage pas l'ensemble des analyses qui y sont faites, constitue un vent de fraîcheur. Pour nous c'est un peu sibérien comme vent de fraîcheur, et je vous avouerai que les cheveux nous dressent un peu sur la tête. Parce que quand on lit entre les lignes puis sur les lignes, on voit fort bien que dans le fond ce que souhaiterait le Conseil québécois de la Productivité puis des gens de l'autre côté, ça serait la disparition des décrets, le retour à la loi de la jungle, du plus fort vis-à-vis le plus faible, de la concurrence effrénée sur les conditions de travail et les conditions salariales.

Le plancher étant salué comme quelque chose d'incroyable, le plancher de la Loi des Conditions minimales d'emploi. Et on parle de la CSST, on parle du Code du Travail; mais dans le fond on sent fort bien, et c'est sans aucun doute un procès d'intention que je vous fais, mais on sent fort bien que pour la plupart de ceux qui sont dans le milieu que le souhait inavoué, peut-être inavouable publiquement, c'est la disparition des syndicats ou tout au moins leur affaiblissement à un point tel que ces derniers seraient là plus ou moins comme des organismes qui n'auraient aucune force puis aucun pouvoir.

À l'égard de la création des emplois, qu'on examine les contraintes, les irritants, il n'y a pas d'objection. Il n'y a personne qui va s'opposer à ce qu'on mette en marche des moyens, acceptables évidemment, qui permettraient sur une base de quatre, ou cinq ou six ans, la création de ces 15 000 emplois. Mais quel genre d'emplois? On a le droit de s'interroger là-dessus. Non seulement a-t-on le droit mais c'est notre devoir impérieux.

Il en existe actuellement des emplois au Québec -- et vous êtes largement responsable de ce fait-là -- qu'il y ait une trentaine de milliers de personnes qui travaillent dans la clandestinité, dans des sous-sols et dans des maisons, à des salaires désespérants et à des conditions de travail affreuses. Il y a des documents là-dessus, on vous en a déposé un, qui ont été rédigés par des gens responsables, qui établissent que le travail au noir au Québec est une véritable plaie. C'est une plaie sur tous les plans. Chez ceux évidemment qui l'accomplissent ce travail-là et qui sont honteusement exploités, et sur le plan économique et sur le plan social on en connaît les retombées, les manques de revenu du Gouvernement du Québec sur le plan de la fiscalité, nous préoccupent. Parce que dans la plupart des cas c'est de l'argent qui est passé en dessous de la table puis reçu, parce que les gens qui le reçoivent n'ont pas d'autre choix, mais des argents au sujet desquels il n'y a aucune perception ou à peu près aucune perception fiscale qui est faite.

Je le répète, quant à l'examen de la situation il n'y a pas d'objection sur le plan syndical. La multiplicité des décrets, des comités paritaires nous préoccupe. Bien que ce soit un problème fort complexe. Il y a des entreprises qui font deux ou trois types de produits puis qui tombent sous la compétence de deux ou trois comités paritaires, de telle sorte qu'il y a sur le plan des inspections d'immenses difficultés, parce que l'inspecteur d'un comité paritaire ne peut pas intervenir quand ça tombe sous le champ de compétences d'un autre comité paritaire, et c'est le jeu du chat puis de la souris auquel ces derniers se livrent systématiquement.

Qu'il y ait un effort de rationalisation, d'harmonisation, de fusion qui soit examiné, je pense que du côté syndical il n'y a pas d'objection fondamentale. Mais je reviens toujours à la thèse de fond, celle-là elle nous effraie pour être bien franc. Et moi je serais encore bien plus effrayé -- et là je suis obligé de ravaler un peu ma salive parce que j'ai eu des paroles élogieuses à l'égard de certains porte-parole du Centre de Productivité du Vêtement puis je ne les retire pas -- mais je serais drôlement effrayé que ce serait votre Centre qui soit doté d'un mandat de faire un examen impartial de la situation.

Monsieur Lapierre le sait fort bien, au moment où il m'a appelé pour que nous y délégations quelqu'un à ce Centre-là, je me suis érigé contre le fait que ça n'avait rien de paritaire le Centre de Productivité, mais que c'était le lieu où les patrons se rencontraient -- c'est pas mauvais dans la mesure où c'est eux-mêmes qui le financent, et je ne connais pas tout à fait le financement de votre Centre, mais c'est pas mauvais que des patrons se réunissent et veuillent se donner bonne conscience de temps à autre en y invitant ici et là un ou deux porte-parole ou trois du mouvement syndical. Mais c'est loin d'être un comité qui puisse avoir l'autorité, la légitimité de parler au nom de l'ensemble des intervenants dans le secteur du vêtement. À moins que vous me corrigiez

là-dessus, je pense que la composition de votre Centre ne l'autoriserait pas à parler de façon fort objective de tout ce qui se passe dans l'industrie du vêtement.

Moi ça ne m'aurait pas déplu que vous nous parliez de la sous-capitalisation et des profits qui ne sont pas réinvestis. Et je ne dirais pas du taux de profitabilité des entreprises, c'est un peu plus complexe. Mais ça aurait peut-être ajouté quelque peu de crédibilité aux propos que vous tenez dans votre document à l'égard de ce qui se passe dans l'industrie. Nous on l'a souligné, on n'est pas les seuls, c'est souligné dans le document, d'autres l'ont souligné un peu plus tôt au moment des interventions.

À l'égard de la syndicalisation on est fort inquiet, et depuis fort longtemps, depuis 1967, ça fait pas mal d'années, que nous réclamons avec force au Québec l'accréditation multipatronale qui doit déboucher sur des négociations inévitablement multipatronales.

Ça permettrait -- et je ne veux pas en faire un long exposé, vous connaissez nos vues là-dessus -- une meilleure rationalisation puis l'atteinte d'objectifs que de part et d'autre on peut se fixer.

Qu'il y ait un examen méticuleux, rigoureux du fonctionnement de l'industrie, nous on n'y est pas opposé. Dans la mesure où nous y serons partie prenante dans le vrai sens du mot à parité avec les porte-parole de l'industrie quels qu'ils soient, -- ça peut être du Centre ou d'ailleurs, peu importe -- mais que dans la mesure où les intervenants, les représentants des travailleurs, des travailleuses y seront, afin que de part et d'autre on puisse échanger abondamment sur le devenir de l'industrie, il n'y a pas d'objection quant à ça.

Et on sait que ça va être dur et rigoureux, on connaît les gens, les relations depuis cinquante ans dans l'union de la robe, puis les travailleurs amalgamés du vêtement et du textile ça doit faire aussi longtemps, puis chez vous dans la fourrure, bien que le syndicat ait changé de nom à plusieurs reprises, il y a de longue traditions d'échanges et d'interventions, alors tout le monde se connaît, et je pense que c'est par des interventions structurées des deux parties, puis on sait que ça sera pas facile, qu'on pourrait peut-être parvenir à des consensus ou tout au moins qu'on pourrait dégager des orientations ou des divergences de vue qui permettraient par la suite au gouvernement de lui-même en tant que gouvernement de fixer des orientations.

Mais je vous le répète, notre frousse c'est que les investissements pour moderniser l'industrie dans la formule que vous proposez, c'est sur le dos des travailleurs et des travailleuses que vous le prendriez, en mettant tout en oeuvre pour que les salaires se mettent à ne pas hausser plus qu'il ne le faut et même dans certains cas à être tout simplement réduits. Et ça c'est une de nos inquiétudes, et je vous avouerai que c'est ce que Gérald Roy voulait dire quand il disait qu'il lisait entre les lignes.

Et quant à nous on est fort perplexe à l'égard d'une proposition comme celle-là. Mais je vous le répète, qu'il y ait un lieu, des comités, un comité, qu'on se livre à un examen, qu'on examine tout ça, qu'on examine le fonctionnement des comités paritaires, leur harmonisation, fusion et le reste et le reste, ça je pense qu'on ne peut pas s'y opposer.

M. PETER KOVAC,

Manufacture Kovac Ltée

Peter Kovac, Kovac Manufacturing. In the past two years I have involved myself as an industrialist into something I believed in, something I still believe in. And I think Mr. Biron for his foresight, and perhaps as a skeptic a year ago, it became a little bit more evident that there might be some truth into the future, after Mr. Biron created the Centre de Productivité which I am proud to be a member of, and the Centre de Promotion which I am also a member of actively.

These two organizations gave me the opportunity to see a little bit more of where we stand between ourselves and the rest of the world. In the past six months I had an opportunity to travel to Japan and to really study productivity, and most recently I just returned from Paris where they thought me what promotion is all about.

Two primary sectors which we are talking about regarding our industry. When I think about Quebec, I think about another "P", and that is "protectionism", policing. And this is where I take my stand right now.

From what I have learned and have accumulated, we have a manner to negotiate, to conduct our industry together, and to make it a unifying force in both productivity and promotion. The two necessary products that Mr. Biron has helped us create.

We have it in the form of a taxation that we currently give to the comité paritaire. But as I mentioned the comité paritaire has the other "P", which is a policing force. But I did not see that in Japan, and I did not see that in France. I see it only here in Quebec.

And based upon the way the French operate, they have a much lesser form of taxation income, to promote both their productivity and their promotion and they do it very successfully. And they happen to be the center of the world for fashion, pour la mode.

We have it in Quebec; there is no question. My opinion my personal opinion is that we are misusing that form of taxation, that form of financing. And this is why we are here today and this is what I am saying to everybody who is listening.

The Productivity Center and the Centre de Promotion should be the sectors to amalgamate our industry. They are a fait accompli, they are in existence. they have a future. And based upon the Japanese and the French, they say we have the basis of what they have. Yet they do not have comitês paritaires; and they don't see any need for them. We have them. And as a personal opinion, and Mr. Minister you know from correspondence that I have sent, I have been use to opening up mail in my business for four reasons: for checks, for bills, for orders, and most recently summonses.

Summonses happen to be one of the four basic things I open my mail for today. Summonses to see how much more I've got to pay my employees, employees that do not have a union, employees that for thirty years never had a union, for employees that earn today equivalence to whatever union people earn.

But based upon laws and structures and formulas, it is still not enough. Our business is meant to make money, to hire people. And as one manufacturer, I am proud to say I have done all that. I have established a company, a big one; I hire a lot of people and I do a lot of work fot them. But under the current status, there is no future.

We must reverse that trend, because we cannot be competitive anymore. As a Quebecer I sell across Canada. And as an Ontarian manufacturer, I also have the same privilege to sell across Canada. Yet, our contemporaries across the boarders, can make the same products cheaper. And so therefore the same buyer who buys across Canada, has a choice. We are not competitive.

One of the major reasons, ONE of the major reasons, are our restrictive laws. The laws pertaining to comités paritaires. We have less hours a week in work, we have wages that are imposed due to collective agreements that as, according to a previous brief, a great deal of employers and employees have no party to, they have no voice in this collective agreement, and when I question the French about a similar situation, they said it does not exist in France. Overthere the Productivity Center or the Chairman of the Productivity Center deals for the whole industry. Collectively.

And therefore, as an industrialist I must say, if tomorrow, for any reason, ladies pants cannot be sold because there is no market, then we must make perhaps children's clothes, or we must make men's clothes, or we must make loungewear, anything, but just to keep our employees occupied. That is the purpose of an industrialist.

Under the current regulations, we must cross many borders of laws to be able to make different comodities. Today because of the laws, I must say it has promoted homeworkers, it has promoted the things that people are afraid of, people don't want to talk about. It has promoted circumvention of the laws.

I believe in laws, I believe they are a very good factor. I believe wholeheartedly in manufacturers importing to augment their productivity, to augment certain product ranges that cannot make profitably locally. I also believe that they must be in control of their destinies.

Today there are enough laws in the Province of Quebec to help employees to protect their rights, to help employees justifiably protect them from malicious employers -- which I hope there are not too many of -- but as one who definitely feels he has done no wrong to his employees, or to this industry, I have to say that there is no good in what is today. It must be changed immediately. It must be changed completely; and I am advocating that this whole structure be put under the auspices of the Productivity Center and jointly with the Centre de Promotion, which are the future.

I believe wholeheartedly that the Ministers know what they are doing when they establish these structures. And as one who has learned, I understand why they were established today.

M. DENIS HOTTE,
Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement

On semble faire porter le problème dans l'industrie du vêtement sur la réglementation. Dans le document de monsieur Lamonde, la conclusion c'est que la surréglementation est loin d'être aussi nuisible qu'on le laisse croire. On comprend que c'est un irritant.

On parle de créer 15 000 emplois dans cette industrie. Mais si ces 15 000 emplois-là c'est pour séparer la masse salariale de tout l'ensemble des travailleurs présentement, je suis d'accord avec monsieur Kovac qu'il n'y a pas d'avenir dans cette industrie-là.

On semble faire porter sur les salaires le problème. Si on considère l'industrie qui semble aller le mieux, qui exporte le plus, celle de la fourure, c'est celle qui paie le plus ses travailleurs.

On se pose certaines questions: lorsque CEGIR nous arrive avec un document de cette épaisseur-là, puis que les problèmes c'est toute la régle-

mentation, on n'est pas compétitif. Il faut regarder des choses: il y a certaines industries présentement qui sont installées en Ontario et qui font fabriquer ici. Ils sont là, puis c'est dans le vêtement; ils envoient leur travail ici. Ça coûte plus cher; il y a des comités paritaires ici. On comprend, c'est un problème les comité paritaires.

Mais ça ne créera pas un emploi qu'il n'y ait pas de comités paritaires demain; ça va modifier les emplois par contre. Les emplois qui sont déjà pas très très bien payés, vers des emplois au salaire minimum. Ça on est d'accord là-dessus.

Mais il faut bien conclure que de notre part si c'est pour se faire sur le dos des travailleurs, on ne sera jamais d'accord. Qu'on vienne nous dire que nos salaires sont trop élevés, on va niveler avec l'Ontario puis tout à l'heure il va falloir peut-être penser au Nouveau-Brunswick. C'est donc vrai qu'il n'y a pas d'avenir pour nos travailleurs dans ces conditions.

Si tout le monde ici est objectif, et si on s'entend pour créer une industrie forte, il va falloir que les salaires suivent aussi. On est prêt à s'asseoir n'importe quand avec des intervenants, pour regarder de nouveau au niveau des comités paritaires, que ce soit une fusion, que ce soit au niveau administratif au départ, pour qu'il se fasse quelque chose.

M. LE MINISTRE RAYNALD FRÉCHETTE,
Ministre du travail

Nous assistons de toute évidence à des discussions que nous avions abordées dans les premières séances de cette conférence socio-économique, et si j'ai bien compris les messages qui viennent de part et d'autre, c'est que le temps est probablement arrivé maintenant de tirer des conclusions

à cet égard-là et de les tirer dans un sens ou dans l'autre, mais enfin d'arriver à nous faire une opinion.

Je n'entreprendrai pas de refaire l'historique de cette loi sur les décrets de conventions collectives. Nous connaissons tous les motifs, les raisons pour lesquelles elle a été adoptée, et je ne suis pas convaincu après un peu plus de cinquante années d'exercice, que les motifs qui existaient au moment où elle a été adoptée n'existent plus aujourd'hui. Je n'ai pas encore, au moment où on se parle, la conviction que la nécessité qui avait été identifiée à cette époque-là n'existe plus maintenant.

Si par ailleurs on me pose la question et qu'on me demande s'il n'y a pas lieu de procéder à une certaine réévaluation d'un certain nombre de choses, je répondrai sans aucune hésitation que oui. Il faut effectivement réexaminer, revoir les mécanismes qui sont contenus autant dans la loi que dans les réglementations et les décrets qui en découlent.

J'ai pris acte avec attention des réserves qu'a soulevées monsieur Lapierre quant aux différentes commissions qui existent, qui ont pu exister, quant aux mandats qui leur ont été confiés, quant aux résultats concrets sur lesquels tous ces travaux-là ont débouché -- et sans qu'il ne l'ait expressément identifié, j'ai compris qu'on faisait aussi référence à la Commission Beaudry.

Je voudrais à cet égard soumettre aux intervenants de la table deux considérations rapides. D'abord pourquoi la Commission Beaudry est-elle là? Et deuxièmement comment a-t-elle été créée et mise sur pied?

La Commission Beaudry elle est là parce que tous les intervenants du monde du travail, et même des intervenants qui ne sont pas nécessairement et régulièrement impliqués dans le processus des relations de

travail, souhaitaient depuis de nombreuses années, qu'il y ait effectivement une révision en profondeur, autant du Code du Travail lui-même qui est là depuis 1964, qu'un certain nombre d'autres lois qui concernent aussi, sous un angle ou sous un autre, le phénomène global des relations de travail. Tous les intervenants. Et ça avait été particulièrement manifesté à une conférence socio-économique nationale qui s'était tenue à Pointe-au-Pic en 1977 ou 1978 je pense.

Le phénomène ou l'obstacle ou l'objection devant laquelle nous étions, c'était de trouver la formule ou le moyen par lequel tous les intéressés pourraient activement s'impliquer, être des intervenants actifs, autant dans les travaux de la Commission que dans les conclusions finalement par les représentations qu'elle ferait, dans les conclusions que la Commission allait soumettre au gouvernement.

Alors il a fallu procéder de la façon que vous connaissez. Sans quoi jamais nous ne serions arrivés à mettre sur les rails un mécanisme dans lequel les parties auraient accepté de s'impliquer en fonction ou en prévision ou en ayant comme objectif la révision de nos lois du travail.

Et je me demande à ce stade-ci de nos discussions, à partir des propositions qui ont été mises sur la table, si, par analogie, le phénomène ne doit pas nous préoccuper aussi quand autour de cette table on réfère à la nécessité de procéder à la création d'un organisme ou d'un comité, d'un groupe de travail, qui aurait le mandat sur lequel on est en train de discuter.

Je vous disais il y a un instant que je suis quant à moi convaincu de la nécessité de procéder à certaines modifications des législations et des réglementations dont on est en train de faire une évaluation. Et je vous signalerai davantage -- et je le dis sans aucune hésitation parce que la Commission Beaudry est informée de ce que je m'en vais vous dire

-- j'ajouterai à cet énoncé de principe que je viens de vous soumettre, que je ne suis pas opposé mais pas du tout à des changements, j'ajouterai que malgré le fait que la Commission Beaudry doive soumettre ses recommandations quelque part autour du mois de septembre prochain -- parce qu'il y a vous le savez une prolongation de mandat -- je n'aurai pas quant à moi d'hésitation à procéder à suggérer des changements, mais à la condition bien sûr que ces changements procèdent ou bien de l'unanimité si encore on peut y penser, ou alors d'un consensus qui rejoindrait les opinions de la majorité des intervenants qui sont intéressés par le phénomène qui retient notre attention.

Je peux même vous indiquer quel genre de chose par exemple mériterait d'être considérée en termes d'évaluation ou de changements éventuels. Et quelques-uns d'entre vous y ont référé tout à l'heure, c'est le phénomène de la nécessité peut-être, de procéder à des regroupements administratifs de comités paritaires. Sauf que je vous signale qu'en 1983, à la première journée de cette conférence socio-économique, nous nous étions engagés au Ministère du Travail à enclencher le processus avec les parties intéressées à faire ce regroupement administratif, particulièrement dans les instances, dans les unités où il nous apparaissait évident qu'à cause d'un certain nombre de dédoublements d'un certain nombre de choses, il fallait effectivement songer à ce genre de changement.

Nous avons été obligés, nous avons été obligés quasiment de lancer la serviette, parce que des trois comités paritaires que nous avions invités à des travaux préliminaires à cet égard, l'un n'a pas répondu à l'invitation, l'autre y est venu et s'est retiré de la table de travail après un certain temps, et un troisième nous a dit qu'il n'était pas intéressé à participer aux travaux.

Est-ce que dans des conditions de cette nature-là on va un instant imaginer que d'autorité, que d'office le gouvernement va aller imposer ses

vues, à quelque égard que ce soit, quand on sait à l'avance comment a évolué et prévalu la situation?

Je vous ferai part d'une autre préoccupation que je vis quant à moi depuis que je suis au Ministère du Travail -- et c'est une préoccupation qui concerne le fond de la loi -- pourquoi faut-il que par exemple, et on l'a soulevé ça aussi, pourquoi faut-il que des tiers -- je comprends qu'on est dans un secteur... on est dans un phénomène de négociation sectorielle -- mais pourquoi faut-il que des tiers, qui n'ont pas droit au chapitre en termes de la négociation de certaines conditions de travail, doivent par ailleurs y être assujettis? Je veux dire, sur le plan d'un principe que je pourrais faire équivaloir à un principe d'équité ou de justice naturelle, ça c'est un phénomène avec lequel j'ai un peu de difficulté à vivre, quant à moi. Et c'est le genre de choses sur lequel il serait sans doute utile de pousser la réflexion.

Maintenant, il faut faire il me semble une distinction de base, une distinction essentielle lorsque l'on réfère mais de manière globale à ce qu'on est convenu d'appeler la réglementation.

Je prends pour acquis que lorsque l'on parle de la réglementation, l'on réfère aussi bien à la loi elle-même que des réglements à proprement parler qui en découlent, que des décrets de conventions collectives.

À partir de cette évaluation que je fais je me dis, il faut quand même que l'on soit averti d'une chose. C'est qu'une grande partie de cette réglementation découle, procède du consentement mutuel des parties qui la font la réglementation. Et si ce sont les parties qui la font la réglementation, il faudra il me semble que ce soit les mêmes parties qui arrivent à la conclusion qu'il est nécessaire de procéder à des changements.

Je pense que c'est le genre de situation qui doit retenir notre attention.

Monsieur Lapierre fait une suggestion, met une suggestion sur la table et suggère la création... enfin, bon, sa proposition textuellement est la suivante:

> "En tant qu'organisme de développement, (je comprends qu'il réfère au Centre québécois de Productivité du Vêtement), en tant qu'organisme de développement nous réclamons un mandat, non pas de type consultatif mais un mandat visant à implanter et à mettre en application les nouvelles règles du jeu de l'industrie québécoise du vêtement."

La question que je me pose: Est-ce que il appartient au gouvernement de donner un semblable mandat? Et je vous dis qu'à cet égard-là je ne serais pas, au moment où on se parle en tout cas, encore prêt ni capable de répondre à une semblable question.

Si par exemple les parties elles-mêmes -- et faudrait-il élargir, élargir le cadre de semblable milieu de discussion que quant à moi je n'y verrais pas d'objection, mais pas du tout -- mais si les parties elles-mêmes, à partir de discussions de la nature de celle dont parlait monsieur Daoust tout à l'heure, en arriver à la conclusion qu'il est effectivement utile sinon nécessaire qu'elles s'impliquent elles-mêmes, qu'elles se donnent elles-même un mandat pour évaluer l'ensemble du phénomène dont on parle, et que de surcroît après l'évaluation d'un certain nombre de choses les parties elles-mêmes en arrivaient à certaines conclusions, autant au niveau de la forme que du fond dans certaines matières, en arrivaient à certaines conclusions qui feraient ou bien l'unanimité parmi les intervenants participant aux discussions, ou alors qu'on constaterait que ces discussions-là dégagent un large consensus, convenez avec moi que non seulement le gouvernement serait disposé à retenir les suggestions qui lui seraient faites, mais il n'aurait pas beaucoup d'autres alternatives que de procéder dans le sens que les suggestions lui seraient faites.

Ce sont les remarques d'ordre très général que je voulais soumettre, tout en indiquant qu'au-delà de ces commentaires que je viens de formuler, je suis quant à moi, en tout cas pour le chapitre qui me concerne, tout à fait disposé à évaluer d'autres modes de fonctionnement, tout en étant aussi convaincu maintenant, comme le disait monsieur Kovac tout à l'heure, qu'il va bien falloir maintenant que l'on arrive à une conclusion.

M. LE MINISTRE RUBERT DEAN,
Ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

J'ai dit ce matin que c'était mon premier sommet sectoriel; j'ai déjà vécu des sommets nationaux, pas comme représentant du gouvernement mais comme représentant d'un des partenaires. Au cours de la journée j'ai constaté un certain nombre de choses. Et ces constats que je fais vont déboucher sur une proposition que j'entends soumettre aux partenaires autour de la table.

J'ai constaté que vous êtes, dans ce secteur, parmi les pionniers des sommets, parce que vous avez fait votre premier en 1977 et vous en êtes rendus à votre troisième.

J'ai constaté qu'en cours de route, suite à chacun de ces sommets, vous avez réussi à régler un certain nombre de problèmes, à apporter des corrections, à mettre en pratique des idées positives qui ont résulté de ces conférences. On a parlé entre autres de la taxe de vente sur les vêtements, on a parlé de la création des deux centres, de promotion de la mode et de productivité, qui font partie aujourd'hui de cette table.

Vous avez réglé des problèmes avec les gouvernements, et vous avez réglé d'autres problèmes entre les partenaires par vous-mêmes.

Vous avez acquis, si vous ne l'aviez pas avant, une habitude de dialogue, d'ouverture, même si des fois quand chacun dit qu'il est prêt à discuter un certain problème autour d'une table, il vient à la table avec peut-être un objectif qui est contraire à l'autre, mais c'est fondamental que si on ne se parle pas on ne règle rien. Ou on règle tout seul dans son coin, et c'est pas toujours la meilleure façon de régler.

J'ai senti aujourd'hui un certain souhait d'une permanence de dialogue entre les partenaires autour de cette table, sans poser de questions quant à sa forme. On a entendu parler aujourd'hui de questions comme la modernisation, la technologie de gestion, les ressources humaines, l'équipement, la productivité, l'exportation, les investissements, les emplois en plus ou en moins, quelle sorte d'emplois, et, en parlant d'emplois, votre secteur emploie 31% des travailleurs et travailleuses industriels de Montréal et 11% en province, mais aussi en passant, des 1500 entreprises de votre secteur, des 1500 employeurs, dont l'emploi aussi est mis en danger si le secteur, si l'industrie ne sort pas de ses problèmes.

Donc la survie de l'industrie veut dire survie, création, soutien d'emplois, tant pour les patrons que pour les travailleurs et travailleuses.

On a parlé aussi de formation, de recyclage, de la nécessité de l'information, de l'implication des travailleurs dans les questions de formation et de recyclage provoquées par les changements technologiques.

On a parlé de réglementation, de fiscalité, de certaines tensions entre les secteurs du textile et du vêtement. Tout ça m'amène à dire que dans toutes ces réflexions que vous faites ensemble, vous touchez de près une nouvelle orientation que le Gouvernement du Québec veut donner, propose de donner à la société québécoise dans les mois et les années à venir. Ça tourne autour peut-être de cette phrase qui m'a impressionné dans le document du Centre de Productivité:

"Au delà de toutes les considérations salariales ou technologiques, nous sommes convaincu qu'un changement de mentalité s'impose dans le secteur du vêtement et dans la société québécoise en général. Et ce changement de mentalité rattaché à des questions économiques et des questions qui favorisent ou défavorisent le niveau d'emploi".

Ceci aussi représente une préoccupation et une conviction du Gouvernement du Québec. Et pour dire qu'il y a de l'espoir on peut citer des exemples spectaculaires et certains exemples moins spectaculaires de très grands changements de mentalité dans la société québécoise depuis quelques années, mais surtout depuis la crise économique de 1981-1982. On peut parler de Corvée-habitation, on peut parler du Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec qui collectivement implique des travailleurs dans le financement d'entreprises. On peut parler aussi de plusieurs entreprises dans toutes sortes de secteurs industriels, qui face à la crise économique ont trouvé de nouvelles façons de faire des choses, des nouvelles façons de travailler ensemble et de s'impliquer mutuellement dans la survie de leur secteur industriel.

Alors tout ceci dis-je pour en venir à une convergence vers une nouvelle volonté, une nouvelle orientation du Gouvernement du Québec qui a donné lieu à la création de la fonction ministérielle que j'occupe depuis le mois de décembre qui est l'emploi et la concertation.

Ceci tourne autour de la problématique que l'emploi doit être la lentille par laquelle on évalue tous nos autres problèmes économiques et nos solutions à ces problèmes-là. Depuis 40 ans le taux de chômage au Québec est plus élevé; depuis 40 ans. Alors donc on peut dire à travers pas mal de changements de gouvernements, à travers pas mal de situations économiques différentes, de situations de reprise, de situations de récession, à travers par mal de gouvernements tant provinciaux que fédéral, le taux de chômage au Québec a toujours été plus élevé que la

moyenne canadienne, et encore plus élevée que celui de l'Ontario. Et le Gouvernement du Québec a décidé que, fort de ce qu'on a fait de valable en reprise économique, de s'orienter vers une politique qui vise le plein emploi de toutes les ressources de la société québécoise, les ressources humaines. C'est-à-dire que tout homme, toute femme qui veut travailler puisse travailler dans des conditions raisonnables, et par le fait même quand plus de monde travaille plus il y a de consommateurs. Plus il y a de consommateurs, plus ils achètent. Plus ils achètent, plus il y a d'employeurs qui font des profits et de travailleurs qui travaillent. Et ça fait, au lieu d'un cercle vicieux, le contraire, un cercle vertueux.

Ceci m'amène à vous faire peut-être une proposition. Je lance ça en l'air; vous en ferez ce que vous voudrez. Si vous ne voulez plus en parler je me tais, et ça va être ma dernière intervention officielle.

Qu'est-ce que vous pensez de l'idée, pour donner une certaine continuité à ces discussions aujourd'hui et à l'effort de trouver des solutions valables aux problèmes que vous avez évoqués, de la création -- parce que, ah oui, juste une petite parenthèse pour vous dire que mes démarches depuis ma nomination ont fait en sorte que sur le plan national, québécois, là, il y aura bientôt la création d'une table nationale sur l'emploi, qui va regrouper les grands organismes patronaux, les grands organismes des travailleurs du Québec, autour de cet objectif de maximisation de l'emploi dans notre société québécoise et dans notre économie, comme instrument de développement économique et de croissance économique.

Une telle démarche implique aussi que, comme on dit en anglais where the action is souvent dans le domaine économique, c'est pas nécessairement dans les grandes tables nationales. L'action valable se trouve souvent dans les régions ou dans les secteurs industriels, et même dans les en-

treprises. Donc, la démarche que je préside depuis ma nomination implique la création d'une table nationale, aussi éventuellement des tables régionales, mais je me demande aujourd'hui si vos discussions ne m'amèneraient pas à vous proposer une table sectorielle pour regrouper textile et vêtement. Organisée comme les autres tables, d'une façon paritaire; c'est-à-dire représentation égale, employeurs, représentants des travailleurs. Et où, tout en respectant les différents organismes qu'on a mis en marche, tout en respectant les ministères des gouvernements qui doivent, chacun à leur tout, continuer de mettre en pratique les décisions, les propositions, les suggestions, le Centre de Promotion de la Mode qui doit accélérer ses efforts de promotion, le Centre de Productivité qui doit accélérer les activités qu'il a si bien amorcées, qui pourrait travailler en très proche collaboration avec ces organismes, mais pour s'attaquer plus particulièrement et d'une façon systématique et permanente -- c'est un gros mot mais plus permanente au moins que les sommets -- à justement au genre de problèmes que vous avez évoqués aujourd'hui, et surtout quand à leur impact positif ou négatif sur la qestion de l'emploi.

Alors pour résumer, je vous demande vos réactions à la création d'une telle table qui aurait pour mandat de discuter, sous l'objectif emploi, économie et croissance économique, la possibilité d'attaquer de façon plus systématique tous les problèmes que vous avez évoqués aujourd'hui.

MR. ALVIN SEGAL,
Les vêtements Peerless Inc.

Mr. Minister, I have been serving on the joint committee for over twenty years. I am an appointee of the Minister to the Men's and Boy's Joint Committee. Firstly I vould like to commend Mr. Lapierre for a very

thorough and excellent report by the Productivity Center. However I must register my objections to the recommendations he has made regarding the joint committees.

It is not in line with, or it varies with the views and the experience that we have in the men's fine clothing industry.

Many years -- I think it's 50 years now -- many years of regulations have served the men's industry well. We enjoy stability, we enjoy labor peace, we have harmony with our labor relations. Labor efficiency is high in the industry.

In my opinion we are well served and we serve well. We see no reason to make any changes with the act governing the collective agreement. We have the means with this act to administer a proper joint committee and administer it well.

As a succesful men's clothing manufacturer, I can only say that the present system works. And it works well. This opinion is supported by the entire men's clothing industry, the contractors for the men's clothing industry and the men's odd pant industry.

M. ROLLAND VEILLEUX,
Vêtements de sport RGR

J'écoute monsieur Daoust qui fait part de ce manque de représentation, mais je pense que les sous-traitants en font une grosse part de manque de représentation ici autour de la table

J'espère qu'au prochain sommet économique on pourra avoir un siège pour défendre nos droits, dont monsieur Fréchette a fait part tout à l'heure.

Je voudrais dire que nous les sous-traitants, nous devons servir un client au complet. Quand je parle comme ça, nous devons faire son produit aussi bien face à la femme ou à l'homme. C'est impossible de le faire puis d'avoir deux, trois décrets dans la même structure de compagnie. C'est pas travaillable d'avoir deux échelles de salaire dans la même industrie.

J'ai eu l'occasion de visiter la France avec mon ami Jean-Claude Tremblay. On a vu que les sous-traitants s'organisaient en groupe pour se donner, dans des secteurs comme la coupe, des secteurs en commun. Comment voulez-vous qu'on se donne, dans des secteurs comme celui-là, en commun quand nous avons des disparités salariales qui existent à tous les niveaux de comités?

Je recommande qu'on ait droit de parole face à la prochaine négociation, et aussi qu'on puisse avoir qu'un seul décret au Québec.

M. LAPIERRE

Centre québécois de productivité du vêtement

Je ne suis par surpris des réactions; c'est même très positif. Ça reflète expressément ce que le rapport dit dans presque tous ses points. Il y a divergence d'opinion, il y a différents besoins qui existent, et il y a une multitude d'organisations concernées. Je me pose sérieusement la question si on a compris par contre le sens du rapport qui est le développement de l'industrie et la protection de l'employé.

Je respecte les craintes de monsieur Daoust. J'ai beaucoup plus peur que lui; mais pas des mêmes emplois. J'ai peur des 55 000 emplois. Ce sont les commentaires qu'on a en parlant à tous les différents intervenants du côté patronal, et aussi en parlant du côté du monde syndical.

Vous avez eu dernièrement des manufacturiers qui ont même dû démissionner du Centre de Productivité parce que, en hommes d'affaires sages, ils ont décidé de fermer leur usine et de devenir importateurs à plein temps. Les 55 000 emplois font partie de ça.

M. LAZAR PETERS ,

Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal

I feel I think in the mood to be agreeable. I would like to take the opportunity for a moment to say to Mr. Daoust that after hearing him speak this morning about being partners, we do not doubt his sincerity and we will watch very carefully for the steps which he will take to demonstrate it in reality.

I agree with Mr. Fréchette completely. He is not ready, well neither is the industry ready to change basically la Loi sur les Conventions collectives, nor to nullify it.

However nothing that we have in regards to the system of decrees is inscribed in concrete. Our industry has always and is and will be an industry of change. If there are changes to be contemplated and developed, industry itself must come forward with recommendations. So long as we understand the basic spirit and need for the protection of the industry itself, and also to avoid any alienation of the work force which we so absolutely need.

Therefore I now come to agree with Minister Dean. The socio-economic conferences, the mini-summits that we started in 1977 and which this is the third, have been very interesting, and they have been productive.

However I do agree with him that if we are talking about the economics of an industry, if we are talking about employment for an industry, that we should establish a forum on a permanent basis if you will, where work can be done on an ongoing basis.

And all the problems that we have discussed, both this morning and this afternoon, are affected or affect the economics of the industry. And we cannot separate the discussions on economy or on economics from the question of creativity, of style in the garment industry. They are both intertwined.

MME LA MINISTRE FRANCINE LALONDE ,
Ministre déléguée à la Condition féminine

75% des travailleurs de l'industrie sont des travailleuses. Madame Marois a tenu à rappeler qu'elle avait été ministre déléguée à la Condition féminine avant d'être à la Main-d'oeuvre; moi je tiens à souligner qu'avant d'être Ministre déléguée à la Condition féminine, les quatre dernières années en particulier, j'ai travaillé avec les travailleuses et travailleurs du secteur privé, dans les syndicats, et en particulier sur la question de l'emploi et de la productivité.

La proposition qui est faite dans le rapport, proposition ou hypothèse d'une augmentation de 15 000 emplois sur cinq ans par l'augmentation de la productivité, est intéressante. Mais il me semble que pour être vraie, il ne peut se passer n'importe quoi d'ici, et d'ici bientôt. Et je m'explique.

Quand j'étais dans les syndicats, j'ai fait étudier le rapport de l'AMC, la concurrence village terrestre, qui était fort intéressant parce que les employeurs, les gestionnaires des entreprises se demandaient -- il m'a semblé en tout cas pour la première fois -- qu'est-ce qui dépend de nous dans l'orientation, la gestion de l'avenir de nos entreprises,

parce que, confessait le rapport, on a tendance à reporter sur tous les autres, et bien sûr les travailleuses et travailleurs ce qui ne va pas.

J'ai également, comme vous, pris connaissance des rapports de l'expérience de médiation préventive qui concluaient -- médiation préventive entreprise par le Ministère du Travail, je pense, avec beaucoup de bonheur -- qui concluaient, à l'étonnement peut-être de certains, que les employeurs avaient de la difficulté à se rendre à la conclusion que les travailleuses et travailleurs -- je ne sais pas s'il y a eu de l'expérience dans le textile -- étaient fortement intéressés à l'entreprise et à la production, qu'ils se plaignaient du fait que les décisions ne soient pas prises suffisamment rapidement, que les contremaîtres n'étaient pas suffisamment impliqués, informés et le reste. Que les employeurs donc prenaient trop souvent pour acquis que les travailleurs n'étaient pas intéressés à l'entreprise.

Vous avez cité le Japon. Les cercles de qualité, on le sait, sont nés aux États-Unis, n'y ont pas fait long feu, et ont été repris par les japonais. Peut-être la culture japonaise s'y prêtait-elle davantage. Cependant quand on parle de ça il faut savoir que les travailleurs et travailleuses au Japon sont assurés de la sécurité d'emploi à vie. Qu'ils peuvent donc mettre à profit leur ... ce que j'en sais c'est ça, ils peuvent donc faire profiter l'entreprise de leurs propositions, attendu qu'ils ne sont pas inquiets des conséquences.

Je pense que le rapport contient oui un vent de fraîcheur, mais en même temps il peut être inquiétant. Effectivement et fort inquiétant pour les syndicats. Il faut se rappeler, le rapport ici le rappelle, que les augmentations réelles de salaires, dans ce secteur où je le répète il y a 75% de femmes, ont été de 2,3% de 1975 à 1982, alors que l'ensemble de l'industrie manufacturière augmentait elle de 11,2%.

Je vous souligne que un éminent économiste disait, dans l'Économie de l'après pétrole, que les pays de l'Est qui avaient le plus de chances de

devenir des leaders, étaient ceux qui délibérément allaient du côté d'une politique de hauts salaires. Que l'avenir n'était pas dans les bas salaires.

J'ajoute que, et je le souhaite pour les femmes qui travaillent dans les entreprises, pour les femmes entrepreneures pour le Québec, que le virage dont on parle puisse être possible, il me semble qu'il peut l'être si et les employeurs et les syndicats relèvent le défi de pouvoir vraiment, comme l'a demandé monsieur Daoust, travailler ensemble pour l'avenir de cette industrie et dans la perspective qui est la nôtre, de création d'emplois. Défi pour les syndicats. Parce qu'il est évident qu'il faut de l'information, il faut la compréhension -- et moi j'y avais travaillé, on y travaille -- la productivité des travailleurs ça les concerne, les travailleuses ça les concerne, parce que leurs emplois soient liés à ça.

Mais la productivité ça peut pas seulement se traduire par "travaille plus vite, travaille plus fort". Le défi pour les employeurs -- j'en ai parlé un peu -- il me semble en somme que oui, il faut changer les mentalités. Et j'aurais aimé quant à moi, comme on le voit à la page 11, que le scénario, suivant la suggestion de monsieur Dean, comporte l'implication des syndicats dans la définition de cette nouvelle proposition pour l'industrie du vêtement.

Et j'ai entendu avec plaisir l'intervention de monsieur Peters disant qu'il ne voulait aucune ... "any alienation of the work force that we so ... (je ne me souviens plus de l'adjectif ou de l'adverbe) ... completely need".

M. IRWIN STEINBERG ,

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

It is in a sense fresh air that we are sitting here at the very least talking about a subject which needs urgently to be talked about.

I really am very appreciate of the proposal that has been put forward by Minister Dean, and some of the support that has taken place. But I want as well, before replying to that as a member of the ... presently the President of the AMIQ, to not forget that we have a productivity center which we want to enhance and make work and broaden its mandate.

I am not only talking about the present subject. This morning, in the remarks I made, I mentioned to you the problem of our ability to convince the Federal Government about trade policy. It wasn't only the issue of what the policy ought to be, but if we felt something was good, something was appropriate -- and I guess I am going to have to spend some more time explaining duty remission to Mr. Roy, a job which I will do -- it wasn't only the fact that this was a good idea for the industry, for the employees and the Quebec society, it was whether or not we could convince the Federal Government under whose jurisdiction this subject lies, that it is a good idea. That it ought to be done, and we can't wait another five years till it is done.

I mentioned at that time that I thought the Productivity Center could play a key role in getting the Quebec Government to help us be stronger in those representations. Subsequently the Productivity Center itself talked about this, as well as the export aspect I mentioned, which was brought forward by Minister Landry.

What I am trying to say in reply is we are trying to build the Center to represent the concerns of the industry in fields not only that it has been in for the last two years. We don't want to do anything, whether or not the proposal put forward by Mr. Dean comes to be, and we welcome

the proposal which is going to reduce the Productivity Center as the focal point of these kinds of questions.

I am very sensitive to the remarks made by Fernand Daoust as to the real lack of parity that may exist and his concern about that. And I would resume that if a mandate, as requested by Mr. Lapierre, has been given to him on such a subject, it would be done in some form where parity -- although I am talking for the Productivity Center -- but it would be done in some form where that element of parity were maintained.

That is it wouldn't be the Board itself that would be having the discussion, some form of committee structure where parity existed, and the interested parties could, as we are today, sitting across the table from each other talking about those kinds of issues.

I don't like the ideas of standardization for the sake of standardization. The survival of the industry depends in the end on its productivity, and to the extent that at least we know the cost, according to the CEGIR report, of the decree regulations that to the extent that we know that cost we can address perhaps what we may want to do about it.

I again thank the proposal put forward by Mr. Dean; I think it is something we have to get back to you on as the industry, but again I reiterate the concern that we do not want the Productivity Center to suffer as a result of a new body taking place and taking over subjects which it should be discussing as part of its mandate.

M. LE MINISTRE ROBERT DEAN ,
Ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

Your point is well taken Mr. Steinberg. There is absolutely no question of taking anything away -- I tried to say it and maybe I wasn't ex-

plicite enough -- from the Productivity Center's mandate and its functioning.

As a matter of fact I could tell you that this week at the Cabinet meeting, at Mr. Biron's proposal, the National Institute of Productivity was transfered to my jurisdiction because of the relation between productivity and employment.

This is not going to be the case in the clothing industry Productivity Center, but certainly there is no intention to diminish and maybe, even I would hope it would be the contrary, an increase in the functions of the Productivity Center, and certainly there would be a necessary interchange between the Center and the table.

So that's 150% guaranteed in what I am proposing.

M. PETER KOVAC ,
Manufacture Kovac Ltée

Mr. President, I am sorry that Mr. Fréchette is not here because I did want to address him.

LE PRÉSIDENT ,
Paul Dell'Aniello

I'll take it.

M. KOVAC ,
Manufacture Kovac Ltée

Thank you. But I want to say to him, with all due respect, that I do not feel that he has listened and that he has comprehended the seriousness of our discussion today. And that, as an example, there is correspondence dating back, to him, from January of 1984, on specifics that as today in March 1985, have still not been resolved.

And using that example, that is the course when you keep talking and you don't do action. This is the problem that I am afraid of. Because as we sit here today, there are decisions, there are collective agreements that have been made, that are and will be put into effect, that are detrimental to our existence. We cannot stop them, and this is why we are here today. So that we can find a means of changing the route that is actually breaking apart the industry that we have currently.

As a businessman I have comprehended something that the government tought me. Through CIRB, through the Quebec's own modernization program, they have elected to sponsor winners, companies that are successful, companies that do show profit, that are going somewhere in the future. That is where we have learned our road, from the government.

It seems to me that with the statistics that are clearly evident to anybody who asks around this table, the industry as we know it today, has not been a winner. The collective agreements as they have been introduced to our industry, have not caused us to shout and say hurrah.

We are not talking about winners; we are talking about something that is the opposite. I don't understand how Mr. Frēchette can say in all honesty that he cannot cope with a change to the current methodology. That it has contrary opinions. When I have heard only things that are contradictory to being the success of this industry, through the

agreements, through the collective agreements, through the current joint commission. It is not a winning report. There are immediate companies that are no longer in business, they have failed, they have been part of the joint commission, they have in more or less been unionized, they have been major competitors, they have employed thousands of people, produced hundreds of millions of dollars worth of commerce, and they cannot sit around this table anymore.

I don't see that as a winning situation. Now if anybody can teach me how we can take a current collective agreement, a current status quo, and turn it around in as short a period of time, so that we can turn the tide and make winners out of the existing companies that are still in this enterprise, in this business, I'd like to hear that. I don't know of how it can be done.

And certainly in a year's time there might be less people talking about this problem.

I have only one other thing to add. And that is, as a businessman -- and this is the situation as it stands today -- work can be done elsewhere. It can be done thirty miles west of us; it can be done a hundred and twenty miles east of us, and still keep the head offices in Montreal or in Quebec. It is possible; it is being done today.

Please, if the message is not strong enough, let me know; I will reword it and I'll rewrite it. But as this is the final words that I have to say at today's conference, is that, Mr. Biron, Mr. Fréchette in absence, Madame Lalonde, please understand, and Mr. Dean, there has to be a change, and not to talk about it too long.

M. DIONNE ,

Centre québécois de productivité du textile

Je veux simplement dire que nous nous sommes contre toute solution de cataplasme; la réduction des tarifs pour nous c'est une porte de sortie de l'entrepreneur pour se soustraire à ses responsabilités qui sont de créer des richesses, créer des emplois, etc. C'est sa responsabilité.

Dans ce même ordre d'idée, les 15 000 jobs de monsieur Biron, ce sont les entrepreneurs qui vont les créer. Un entrepreneur c'est un gars qui est enthousiaste. C'est un gars qui est plein de pep puis qui dit moi je fonce là-dedans puis je m'en vais en faire un succès puis je refuse d'avoir des contraintes.

Alors il y a une responsabilité là. La responsabilité du gouvernement, c'est pas en mettant des tas de lois puis des tas de décrets: ça ne fait que miner la motivation du chef d'entreprise.

Des problèmes. Alors il faut mettre ça au plus bas, au minimum, là, les contraintes de l'entrepreneur, il faut plutôt cultiver son goût d'entrepreneurship. Puis vous allez voir que vos jobs on va les créer puis ça sera pas une traînerie. On a besoin de ça.

M. JEAN-PAUL HÉTU ,

Centrale des syndicats démocratiques

C'est en vue de réagir à la proposition du Ministre Dean. Nous disons tout simplement oui, nous sommes d'accord de participer à la table de concertation sectorielle, et pour le textile et pour le vêtement.

M. FERNAND DAOUST ,
Fédération des travailleurs du Québec

Le même accord de principe quant à la FTQ à l'égard de la proposition de Robert Dean.

LE PRÉSIDENT ,
Paul Dell'Aniello

Est-ce que d'autres personnes voudraient s'exprimer sur cette proposition? J'ai peut-être coupé un peu court lorsqu'elle a été faite. Est-ce que d'autres personnes voudraient réagir, très rapidement?

M. JIM ROBERTSON ,
Institut canadien des textiles

Je peux dire que l'Institut canadien du Textile fera exactement comme l'IMVQ, on se mettra en contact avec monsieur Dean à ce propos.

M. PIERRE CARTIER ,
Centre québécois de productivité du textile

Je voudrais simplement mentionner que quant au Centre de Productivité du Textile ça s'impose de participer à de telles réunions.

LE PRÉSIDENT ,
Paul Dell'Aniello

Je vous remercie. Nous sommes à ce point où évidemment beaucoup d'autres interventions pourraient être reçues -- et je pense que c'est probablement ceci qui est le signe d'un bon sommet économique lorsqu'il y a encore beaucoup de choses à dire. Nous laisserons cependant le soin à monsieur Biron de nous faire un sommaire de ce qu'il a compris des discussions de la journée.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

M. LE MINISTRE RODRIGUE BIRON ,
Ministre de l'Industrie et du Commerce

En terminant cette journée où je pense que nous avons été productifs, je veux d'abord vous remercier parce qu'on a commencé assez tôt ce matin -- certains sont partis de chez eux en tout cas, je sais que ceux et celles qui sont partis de Québec ont dû faire comme moi, partir à 6h00 ce matin pour passer la journée ici -- mais ça a été intéressant, ça a été constructif, positif. Donc je vous remercie de votre participation.

Je voudrais en commençant un peu plagier monsieur Dionne puis dire que je suis un entrepreneur, il faut avoir confiance. J'ai parlé de 15 000 emplois; j'ai confiance qu'on est capable de les créer au cours des cinq prochaines années; j'ai parlé d'un milliard de plus de ventes, j'ai confiance d'être capable d'atteindre cinq, six milliards de plus de ventes au cours des cinq prochaines années. Donc je pense que si on veut, comme dit monsieur Dionne, vous êtes un entrepreneur, on est capable de faire des choses.

On a accepté aujourd'hui des choses comme améliorer la qualité de nos produits par l'appui aux dessinateurs, aux dessinatrices, aux designers, appui aux manufacturiers qui voulaient aider nos dessinateurs nos dessinatrices. Nous allons ouvrir les programmes de recherche d'innovation à ceux et celles qui veulent profiter de ces nouveaux programmes: d'ici à quelques semaines au maximum, tout sera connu à ce sujet. Appui aussi à l'embauche de jeunes dessinateurs, de jeunes dessinatrices, de jeunes designers, par les programmes Outils de Gestion et Uni PME.

Je cite en passant Jerry Jacob ce midi qui me disait: "Écoute, tes 150 jeunes, moi je vais t'en placer au moins 10% de ça très rapidement, tout seul." Alors probablement que si on fait le tour très rapidement, nos 150 jeunes designers par année seront placés avec ces programmes-là, et après ça l'industrie pourra en profiter.

Nous avons accepté, je pense en principe aussi, il s'agit maintenant de l'appliquer, de travailler avec les manufacturiers pour un centre permanent d'exposition à Toronto. Peut-être que le Centre de Productivité du Vêtement pourrait regarder ça avec nous pour voir comment on pourrait réaliser ça très rapidement puis bien sûr le commerce extérieur serait impliqué dans ce dossier-là.

Monsieur Frenette nous a demandé des documents promotionnels des programmes gouvernementaux, aux entreprises, qu'est-ce qu'on peut faire pour mieux faire connaître les entreprises. Je pense que le principe aussi a été accepté; il s'agit de voir comment on peut réaliser ça dans la pratique.

Et on a demandé aussi d'élargir aux firmes de designers et au Centre de Productivité l'embauche de jeunes, Outils de Gestion; ça aussi ça sera fait très rapidement.

Préparer un répertoire des manufacturiers québécois; je pense qu'il y a quelqu'un qui a parlé de ça. Nous allons le faire aussi.

Il y a aussi d'autres décisions qui ont été prises à travers soit le Commerce extérieur ou le Ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité de Revenu; Robert Dean vous fera le résumé des décisions.

Je veux vous remercier d'une façon particulière pour votre appui à l'idée de Robert Dean d'une table conjointe ou d'un comité conjoint

paritaire pour chercher à travers tout ce qui existe, de monde patronal syndical puis de ceux et celles qui veulent s'y donner la peine, des solutions à l'objectif que nous nous fixons.

J'ai parlé tout à l'heure avec Raynald Fréchette et, en passant monsieur Kovac, je pense que monsieur Fréchette a compris votre message. Il n'a pas dit qu'il voulait rien changer. Il a dit: "Je suis prêt à regarder ça. Je ne suis pas sûr qu'il faut tout changer, mais je sais qu'il faut changer des choses." Et bien sûr il n'interviendra pas d'une façon unilatérale pour changer des choses demain matin, il a dit: "Si vous vous entendez rapidement, moi non seulement je m'engage de passer à l'action mais je serai forcé de passer à l'action comme gouvernement."

Et sur le comité de Robert Dean, Raynald Fréchette et moi nous avons offert à M. Dean de participer avec lui, au niveau ministériel, si on a besoin de réunions ministérielles à ce niveau-là au gouvernement pour savoir comment ça fonctionne, afin qu'à la fois l'Industrie et le Travail, on vous prouve que nous au niveau gouvernemental nous travaillons avec M. Dean qui va être responsable de cette table pour vous aider à trouver des solutions les plus rapides possibles.

Mais je pense que, parce que je suis encore un entrepreneur, j'aime ça voir les choses, voir l'objectif. Même si c'est plus loin, au moins je sais dans quelle direction je vais.

Je voudrais vous suggérer que collectivement, même si j'ai fait un peu peur à mon ami Fernand Daoust tout à l'heure, Fernand je veux vous dire que, tout le monde sait mon amour puis ma dévotion pour les entreprises puis pour le développement économique, mais depuis quatre ans que j'agis pour aider des entreprises j'ai jamais pris une décision qui était contre les intérêts des travailleurs et des travailleuses. J'ai toujours été très prudent de ce côté-là parce que pour moi une entreprise

ça ne vit pas tout seul. Ça vit avec du monde, des hommes puis des femmes qui travaillent dans l'entreprise. Puis des hommes et des femmes qui travaillent dans l'entreprise ça peut pas vivre tout seul non plus. Il faut que ça vive avec des entreprises: avec de l'argent, des équipements, de la machinerie puis des ventes. Puis bien sûr tout ce monde ensemble on est obligé de vivre avec des idées.

Alors je veux simplement assurer Fernand Daoust et lui dire qu'il se sente très à l'aise dans les discussions que nous pouvons avoir. Dans toutes les décisions que je prendrai personnellement et au Gouvernement du Québec je me battrai pour que les entreprises en profitent bien sûr, mais toujours dans la meilleure collaboration puis en respectant les hommes puis les femmes qui travaillent dans ces entreprises, et bien sûr aussi les organisations syndicales qui représentent les hommes et les femmes de ces entreprises.

Je peux assurer mon appui là-dessus aux gens de la FTQ qui sont ici et à ceux également de la CSD.

L'objectif que je voudrais fixer avant de confier la parole à Robert Dean, en sortant d'ici je voudrais qu'on se dise ensemble "si on peut en faire un consensus". Puis je pense que c'est réalisable. On va s'asseoir autour de la table en acceptant des aides pour les designers, des aides à la capitalisation des entreprises, au financement des entreprises, des aides pour le commerce extérieur, des aides à la formation de la main-d'oeuvre, des aides à trouver des nouvelles formules dans la réglementation que nous avons pour en mettre moins ou plus dans certains secteurs puis moins dans d'autres, mais quand même ça je voudrais que notre objectif global, d'ici quatre, cinq ans, ça soit d'augmenter nos ventes d'un milliard de dollars, puis que ça soit de créer 15 000 emplois. Les deux objectifs je pense qu'il faut les garder en vue. Puis dire on va marcher vers cet objectif et on va mettre tous les efforts

nécessaires. Si on n'est pas capable de l'atteindre à court terme, on mettra encore plus d'efforts s'il le faut. Mais ça c'est un objectif global. On posera les pieds où il faut les poser, on mettra les programmes nécessaires de part et d'autre de la table, on fera les efforts, on tiendra des rencontres, le soir, la nuit, les fins de semaine s'il le faut, mais on essaiera de trouver les solutions, les formules pour atteindre cet objectif global.

Ce que je peux vous proposer comme objectif de consensus, comme direction dans laquelle on veut aller, c'est la création d'emplois qui je pense est importante pour la collectivité québécoise, bien sûr la création d'emplois comme dit monsieur Dionne ça veut dire des entreprises, des entrepreneurs; donc ça nous prend un milliard de plus de ventes pour atteindre ces 15 000 emplois. C'est des chiffres ronds, bien sûr.

Si vous êtes d'accord avec ça, je vais passer la parole à Robert Dean pour la suite des opérations, et pour terminer le travail qu'il a entrepris ce matin comme président, son premier sommet sectoriel depuis que le premier ministre du Québec l'a promu Ministre de la Concertation et de l'Emploi.

M. LE MINISTRE ROBERT DEAN,
Ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

Monsieur le président, très brièvement, je pense que de voir les grands dessinateurs de la mode, les experts en productivité, des employeurs et des travailleurs du secteur du vêtement et du textile autour d'une même table, on a peut-être contribué encore un peu aujourd'hui à bâtir un modèle québécois qui est le modèle de la vie future au Québec.

Cette volonté de concertation qui se manifeste dans votre milieu, dans votre industrie, est quelque chose à voir, et je crois que c'est très prometteur pour l'avenir de la société québécoise et de sa vie économique et de son niveau d'emploi.

Le gouvernement appuie sans réserve cette volonté de concertation, et est prêt à le soutenir dans toutes les mesures du possible.

Dans tous les problèmes dont on a discutés dont un certain nombre sont réglés et d'autres doivent l'être et rapidement, il est important de bien se rappeler que le dynamisme essentiel à la survie, au développement de l'industrie du vêtement, doit d'abord venir de l'industrie elle-même, entreprise et travailleurs. Le gouvernement peut aider; il l'a fait, il va continuer à le faire, mais il ne peut pas le faire à votre place. Il faut le faire ensemble.

Pour ma part et au nom des deux collègues ministres qui ne sont pas ici en ce moment, je résume les autres engagements que le gouvernement a pris au cours de la journée. D'abord de mettre sur pied avec votre collaboration cette table paritaire pour analyser toutes les questions sur une base continue, les questions économiques de l'industrie et le niveau de l'emploi dans l'industrie: Madame Marois a souligné la nécessité d'adapter les normes de ces programmes aux conditions particulières de votre industrie, elle a souligné également la nécessité d'approfondir la connaissance des besoins par la consultation, elle a également traité de la question du soutien à la formation. Les consultations sont actuellement en cours auprès des syndicats et des employeurs pour remodeler certains éléments du programme qui sera annoncé d'ici quelques semaines, et ce programme deviendra opérationnel vers le premier septembre, et il favorisera la formation reliée aux changements technologiques et à l'amélioration de la productivité.

Elle a également souligné la possibilité de mettre sur pied un programme de type itinérant, axé sur la formation en usine et qui tiendra compte de conditions particulières.

Monsieur Landry s'est engagé à continuer les démarches jusqu'ici pas trop fructueuses auprès du gouvernement fédéral dans le but de protéger le marché contre les importations en provenance du sud-est asiatique. Monsieur Landry a aussi rappelé sa volonté de faire des exportateurs du Québec la clientèle la mieux servie au Canada et que cet engagement valait pour le secteur du vêtement.

Il a par ailleurs rappelé que les programmes d'assistance technique et financière du Ministère du Commerce extérieur sont variés et qu'ils peuvent grandement aider les entreprises à conquérir les marchés extérieurs.

Il a aussi dit que pour déboucher à l'exportation les intervenants reconnaissent qu'il est primordial de mettre l'accent sur la créativité, la mode, le design et le style, que des créateurs se fassent connaître par des griffes, et qu'on les fasse d'abord connaître au Québec en utilisant les médias d'information, et en soutenant cette créativité par des programmes gouvernementaux adaptés à cette fin.

Un projet a déjà été présenté par le Centre de Promotion de la Mode, et le programme pourra bientôt être accessible à l'industrie.

Dernièrement on a souligné par ailleurs que les exportateurs ont des difficultés à obtenir l'information nécessaire sur le crédit des acheteurs américains, et que cette situation représentait un frein à l'exportation. Cette préoccupation avait été soulevée lors de la dernière rencontre, et le Ministère du Commerce extérieur peut depuis lors fournir cette information aux industriels qui en font la demande.

Il me reste maintenant à vous remercier sincèrement de votre participation aujourd'hui qui couronne des semaines et des mois de préparation.

Je voudrais remercier notre président technique monsieur Paul Dell'Aniello, les fonctionnaires du secrétariat des conférences socio-économiques pour leur travail et tous leurs collaborateurs et collaboratrices, tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette conférence une nouvelle étape dans la relance et le redéveloppement de l'industrie du vêtement du Québec.

Bonjour, merci et plutôt qu'un au revoir, "à la prochaine".

It's not goodbye, it's "see you next time".

LISTE DES INVITÉS PRÉSENTS À LA TABLE DE CONCERTATION SUR L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

29 mars 1985

Liste des invités par association

1. LES MANUFACTURIERS DU VÊTEMENT

Monsieur Irwin Steinberg
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

Monsieur Léonard Miller
Keystone Industries Ltd

Monsieur José A. Sanchez
Aquascutum Canada Inc.

Monsieur Léonard Kaplow
Canadelle Inc.

Monsieur David Balinsky
Opérations Ballin Inc.

Monsieur Jack Kivenko
Jack Spratt Mfg. Co. Inc.

Monsieur Peter Kovac
Manufacture Kovac Ltée

Monsieur Frank Salerno
Mode future de la naissance Ltée

Monsieur Alvin Segal
Les vêtements Peerless Inc.

Monsieur André Zoldan
Les vêtements de cuir Crown Ltée

Monsieur Israel Shames
Institut des manufacturiers de vêtements du Québec

Monsieur Lazar Peters
Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal

Monsieur Jerry Jacob
Institut de développement de la fourrure

Monsieur Dave Gillick
Corporation des fabricants grossistes du Québec

Monsieur Jean-Guy Côté
Tricot Domino

* Monsieur Avrum Oreinstein
Association des manufacturiers de lingerie et de robe d'intérieur du Canada

* Monsieur Jacques Mongeau
Institut des manufacturiers de vêtements du Québec

* Monsieur Henk J. Boshouwers
Association des manufacturiers de vêtements d'enfants

* Madame Jane C. Binder
Institut des manufacturiers de vêtements du Québec

* Monsieur Sydney J. Cohen
  Association des manufacturiers de vêtements pour hommes Inc.

2. LE CENTRE DE PROMOTION DE LA MODE

Monsieur Michel Robichaud
Centre de promotion de la mode

Monsieur Steve Woloz
Judi Gail Inc.

* Madame Michèle Bussières
  Collège Lasalle

* Madame France Paquette
  France Paquette Design

3. LE CENTRE DE PRODUCTIVITÉ DU VÊTEMENT

Monsieur Claude Lapierre
Centre québécois de productivité du vêtement

Monsieur Marc Lamontagne
Centre québécois de productivité du vêtement

Monsieur Roland Veilleux
Vêtements de sport RGR

Monsieur Paul Lutfy
Lutfy Limitée

Monsieur Gilbert Proulx
Institut national de productivité

* Monsieur Steve Spiegel
Centre québécois de productivité du vêtement

* Madame Karin Marks
Centre québécois de productivité du vêtement

4. LE CENTRE DE PRODUCTIVITÉ DU TEXTILE

Monsieur Pierre Cartier
Centre québécois de productivité du textile

Monsieur Marcel Thibault
Consoltex

Monsieur Jean-Guy Dionne
Centre québécois de productivité du textile

Madame Madeleine Olivier
Ouvriers Unis des textiles d'Amérique

5. L'INSTITUT CANADIEN DES TEXTILES

Monsieur Jim Robertson
Institut canadien des textiles

6. LES ORGANISATIONS SYNDICALES

6.1 Fédération des travailleurs du Québec

Monsieur Fernand Daoust
Fédération des travailleurs du Québec

Monsieur Jean-Guy Frenette
Fédération des travailleurs du Québec

Monsieur Gérald Roy
Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames

Monsieur John Alleruzzo
Bureau conjoint de Montréal, travailleurs amalgamés du vêtement et du textile

* Monsieur Michel Dorion
Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames

* Madame Natalina Bortolini
Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames

6.2 Centrale des syndicats démocratiques

Monsieur Jean-Paul Hétu
Centrale des syndicats démocratiques

Monsieur Denis Hotte
Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement

Monsieur Pierre-Yvon Ouellet
Centrale des syndicats démocratiques

* Madame Marie-Dominique Podrez
Centrale des syndicats démocratiques

Monsieur Bernard Houle
Syndicat des travailleurs spécialisés de Coaticook

7. VILLE DE MONTRÉAL

Madame Lise Marie Côté
CIDEM

Madame Nicole Gagnon Larocque
Hôtel de Ville

Monsieur Claude Piché
CIDEM

8. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

8.1 Ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

Monsieur Robert Dean
Ministère délégué à l'Emploi et à la Concertation

* Monsieur Aubert Ouellet
Secrétariat à l'Emploi et à la Concertation

* Monsieur Laurent Martineau
Cabinet du ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

* Madame Francine Lahaye
Cabinet du ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

* Monsieur Hubert Thibault
  Cabinet du ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation

8.2 Ministère de l'Industrie et du Commerce et SDI

Monsieur Rodrigue Biron
Ministère de l'Industrie et du Commerce

* Monsieur Michel La Salle
  Ministère de l'Industrie et du Commerce

* Monsieur Michel Chevrier
  Ministère de l'Industrie et du Commerce

* Monsieur André Desroches
  Ministère de l'Industrie et du Commerce

* Monsieur Richard Roy
  Minstère de l'Industrie et du Commerce

8.3 Ministère du Commerce extérieur

Monsieur Bernard Landry
Ministère du Commerce extérieur

* Monsieur Gilles Gauthier
  Ministère du Commerce extérieur

* Monsieur Gérald Audet
  Ministère du Commerce extérieur

* Monsieur Jean-Claude Tremblay
Ministère du Commerce extérieur

8.4 Ministère du Travail

Monsieur Raynald Fréchette
Ministère du Travail

* Monsieur Yvan Blain
Ministère du Travail

* Moniseur Pierre-Paul Morrissette
Ministère du Travail

* Madame France Racine
Ministère du Travail

* Monsieur Onil Proulx
Ministère du Travail

8.5 Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Madame Pauline Marois
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

*. Monsieur Pierre Maheu
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

8.6 Ministre déléguée à la Condition féminine

Madame Francine Lalonde
Ministre déléguée à la Condition féminine

* Madame Louise Paquette
Cabinet de la ministre déléguée à la Condition féminine

9. GOUVERNEMENT DU CANADA

Monsieur Norman Moyer
Office canadien du renouveau industriel (OCRI)

Liste des observateurs

Monsieur Aldo Baldin
Comité Paritaire du vêtement pour hommes

Monsieur Pierre Baribeau
Comité paritaire de l'industrie de la fourrure, section du gros, de Montréal

Monsieur Paul Blondin
Association des entrepreneurs en couture du Québec

Monsieur Jean Boily
Comité paritaire de l'industrie de la fourrure, section du gros, de Montréal

Monsieur Michel Campolieto
Travailleurs amalgamés des vêtements et du textile

Madame Pierrette Cardinal
Centre québécois de productivité du vêtement

Monsieur Jacques Caron
Ministère de l'expansion industrielle régionale

Madame Suzanne Côté
Campus Notre-Dame-de-Foy

Madame Carmine Depetrillo
Travailleurs amalgamés des vêtements et du textile

Monsieur Gérard Dion
Comité syndical patronal de l'industrie canadienne des textiles

Monsieur Daniel Dubuc
Comité paritaire du vêtement pour dames

Madmame Françoise Dulac
Campus Notre-Dame-de-Foy

Monsieur Saifo Elmir
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Madame Diane Ferdais
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Monsieur Pierre Fortier
Centre spécialisé du textile

Madame Trudy A. Fournier
Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre

Madame Lise Gauthier
INRS

Monsieur May Kape
Kape Consulting and Holding

Monsieur André L'Heureux
Commission consultative sur le travail

Monsieur Pierre Lamonde
I.N.R.S.

Madame Sylvie Laviolette
HEC

Madame Denise Limoges
Collège Marie-Victorin

Madame Danielle Marcotte
Collège Marie-Victorin

Madmame Diane Marleau
CEGIR

Monsieur Sbigniew Migos
Conseiller en marketing

Monsieur Jacques Mossé
Comité paritaire du vêtement pour hommes

Madame Suzanne Orenstein
Association des manufacturiers de lingerie et de robe intérieur du Canada

Madame Yvet D. Picard
Syndicat uni, Chapellerie, Optique et ouvriers alliés du Canada, local 2

Monsieur Martin Poulin
Association des entrepreneurs en couture du Québec

Monsieur Jean-Paul St-Charles
Comité paritaire de l'industrie de la chemise

Monsieur Joël Silcoff
Comités paritaires de l'industrie de la chapellerie masculine et du sac à main

Monsieur Otto Thur
Commission du textile et du vêtement

Madame Micheline Venne
Comité paritaire de l'industrie du sac à main